{ment : à l'étranger : $6.00.
au Canada : $4.00

Téléphones : { Rédaction 651.
Administration et Librairie, 457.

Le seul quotidien français au nord et à l'est de Québec.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

LA MEILLEURE PUBLICITE

Ce carré, le plus en vue de ce journal tiré à près de 8,000 copies par jour, sera vendu à qui voudra l'acheter.

Si vous voulez atteindre tout le public d'un coup, annoncez à cet endroit-ci.

Le "PROGRES" est le premier journal à vous apporter 100% des nouvelles régionales et 90% des nouvelles étrangères

Vol. XL—No 161 Chicoutimi, JEUDI, 14 JUILLET 1927

Organe indépendant des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix et Saguenay

L'HEURE DE LA SOLUTION DU PROBLEME APPROCHE A GENEVE

La conférence tri-partite continue ses séances sans arriver à une entente satisfaisante pour les trois puissances. — Pour résumer la situation de toutes les séances.

UNE SEANCE PLENIERE AUJOURD'HUI

Le Japon reste ferme dans ses déclarations.

DECLARATION

Genève, 14.—(Serv. Presse Canadienne). —La conférence navale des Trois Puissances se continue toujours mais elle n'a encore rien décidé du grave problème des croiseurs. Le moment approche où les délégués devront nécessairement trouver quelque solution ou bien se séparer, pour étudier contre les difficultés soulevées. Toutefois, une session plénière a été convoquée pour trois heures cet après-midi afin de résumer la situation jusqu'à présent. Les principaux délégués avaient si souvent revu le même problème dans la même atmosphère qu'hier il a été décidé qu'ils se réuniraient à Val Jaste, en dehors de Genève. On a exprimé l'espoir que le nouveau milieu pourrait inspirer une nouvelle solution alors qu'un long échange de vue caractérisé par une grande franchise et une grande courtoisie, de part et d'autres, n'a pu amener aucun résultat. Le vicomte Sahito, a, de la part de la délégation japonaise, laissé entendre clairement que le Japon était déterminé à ne pas accepter un fort pourcentage pour le tonnage global des croiseurs et dans sa déclaration, il suivit la tradition, japonaise de traiter les choses difficiles en des phrases d'une exquise politesse.

Hughes Gibson, chef de la légation américaine et le vicomte Cecil of Chelwood de la représentation britannique, ont eu une longue conversation, au sujet du problème des croiseurs. Ils ont reconnu avec franchise la position difficile où se trouve chacun des pays.

Après avoir approuvé la convocation d'une sesion plénière, l'assemblée s'ajourna. Le Japon tenait toujours position contre la limitation à un haut pourcentage du tonnage des croiseurs, même si celui qui était accepté par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. La délégation américaine est moins disposée que jamais à accepter un maximum de 400,000 tonnes, influencée en cela par l'opposition du Japon.

On ne sait absolument rien de la séance publique d'aujourd'hui. Les anglais refusent de dire de quelle nature sera leur attitude, bien que cette assemblée ait été suggéré par W.-C. Bridgemon, premier lord de l'Amirauté et chef de la légation britannique à la conférence. C'était aussi M. Bridgeman qui avait suggéré la session commandée pour lundi. Celle-ci avait été remise et d'après l'opinion générale à Genève, le délai avait été apporté fort à propos, à cause de la haute tension qui régnait alors.

M. Gibson pia catégoriquement que la légation américaine ait jamais demandé un traité, qui donna aux Etats-Unis, le droit de posséder 25 croiseurs de 10,000 tonnes.

DETAILS SUR LA PERSECUTION AU MEXIQUE

Les exécutions pendant "la semaine rouge", du 1er au 9 mai.

RELIGIEUX

Paris 14. — Les récits de source privée donnent d'horribles détails sur la persécution au Mexique.

Pendant la semaine du 1er au 9 mai, appelée la semaine rouge, de nombreux prêtres ont été fusillés. 17 prêtres, emmenés de la prison de Santiago Tlatletolco au cimetière de Dolorès ont été exécutés au bord d'une fosse. Le chef du peloton, Rosado, obligea le fossoyeur à les enterrer tous, même ceux qui se débattaient dans les affres de l'agonie. Le spectacle était si horrible que le fossoyeur perdit la raison et dut être interné dans la maison de santé de la Casteneda.

Une personne partie du Mexico affirme que ces scènes d'horreur se multiplient. On avait transporté au cimetière de Mexico un cadavre, mais il était trop tard pour l'enterrer; une personne de la famille resta pendant la nuit près du mort. S'étant endormie, elle se réveilla au bruit des coups de fusil, et croyant qu'on allait la tuer, elle courut se cacher dans une fosse. Le lendemain, elle alla trouver le concierge du cimetière, qui fut surpris en la voyant, et lui demanda pourquoi elle était restée au cimetière. Elle lui en donna la raison et lui demanda la cau-

(Suite à la 7ème page)

M. E. SAUVE ELU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION

Montréal, 14. — (Serv. Presse Canadienne). — E. Sauvé, de Montréal, a été élu président de l'association des Marchands Détaillants du Canada, section de Québec, à la séance de clôture de la convention, tenue ici. Voici quels sont les autres élus: J. Savard, de Québec, premier vice-président; J. Filiatrault, de Montréal, deuxième vice-président; J.-B.-E. Durocher, de Saint-Hyacinthe, troisième vice-président; J.-W. Moreau, trésorier; J.-E. Sansregret, représentant de la province au comité du Dominion; délégués au comité du Dominion, E Sauvé, K. Filiatrault, J.-W. Moreau, et G. Elie.

LA VISITE DE LEURS ALTESSES

Québec, 14. — (De notre correspondant). — L'endroit où seront logés, lors de leur visite à Québec, Leurs Altesses Royales, le Prince de Galles et le Prince Georges, ainsi que le Très Honorable M. S. Baldwin, premier ministre, n'est pas encore connu. Cependant l'on annonce que Leurs Altesses ne demeureront pas à la Citadelle comme on l'avait cru parce que les appartements qu'on leur préparait ne sont pas encore terminés. Son Excellence l'hon Narcisse Pérodeau, lieutenant gouverneur de la province, vient d'offrir au gouvernement d'Ottawa de recevoir les distingués visiteurs mais le gouvernement fédéral n'a pas encore fait connaître officiel de la visite de nos hôtes royaux.

LA TRAVERSE A NIVEAU DISPARAITRA

Québec, 14.—(De notre correspondant). —Le Lt-col. Vien, assistant commissaire en chef de la Commission des Chemins de Fer, a eu une conférence, hier matin, à l'hôtel de Ville, avec son honneur le maire Martin, M. J.-E. Morin et quelques autres citoyens de Québec, au sujet de la fameuse traverse à niveau sur le chemin de Charlesbourg.

Des mesures immédiates vont être prises, en rapport avec la disparition de cette traverse à niveau, du C.N.R., sur le chemin de Charlesbourg pour la remplacer par un tunnel.

DISTRIBUTION DE MEDAILLES ET CERTIFICATS

Aux employés du bureau du revenu du Canadien National.

UNE COUPE

Montréal, Qué., 14. — (Spécial au "Progrès). — M. Godfrey, assistant de l'auditeur Général du Bureau du revenu, au Chemin de Fer National du Canada, a remis, hier, des médailles et des certificats, à quelques membres du bureau des revenus, pour le succès obtenu dans l'étude des premiers soins à donner au blessés.

M. Godfrey félicita les étudiants de troisième année, et fit remarquer qu'ils étaient les gagnants de la coupe Bourne. Des certificats furent présentés à Mlle Ruth Jennings, M. William Larmour, des médailles à Mlles Lilly Rippingdale, Ruby Turner, Mabel Southwood, Bessie Wittenberg, Elizabeth Heymans, Alma Bain, Isabel Marshall, à MM. Frank Collins, Stephen Watson, Joseph Berlin, et Stuart Clarke.

Mlles Lilly Rippingdale et M. Hamilton Tate reçurent des diplômes de quatrième année.

UN DECES

M. Charles-B. Trites, assistant surintendant des pensions et secours, est décédé, hier, à l'Hôpital de Moncton, après une courte maladie. M. Trites naquit à Moncton, N.-B., le 26 décembre, 1876. En 1892 il entra au service de l'Intercolonial, comme messager, et depuis lors fut toujours à l'emploi des Chemins de Fer. En 1923, il fut nommé assistant surintendant des pensions et secours au Chemin de Fer National du Canada, position qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Son épouse et deux enfants lui survivent.

LE BILAN DE LA TEMPETE DANS L'OUEST

Winnipeg, 14. — Deux hommes furent tués, un troisième semble ne pas pouvoir se rétablir, plusieurs autres personnes ont été blessées sérieusement, tandis que les dommages aux récoltes et aux propriétés atteignent des millions de dollars, à la suite des vents, de la grêle et de la tempête de pluie qui balayèrent plusieurs districts dans l'Ouest du Canada, depuis vendredi dernier.

L'Alberta et la Saskatchewan rapportent beaucoup de dégâts pendant que la province du Manitoba s'en est échappée, Hoblin étant le seul district qui enregistra quelques pertes. Près de cent pour cent de la récolte fut détruite dans certains endroits, dans la Saskatchewan. Les deux morts répondaient aux noms de Stanialaus et Marciez Milkowiski, Polonais immigrants. Ils dormaient dans un grenier. Leur compagnon Bilen Woycruck ne survivra probablement pas.

A Régima, on parle de millions de dollars en pertes. La tempête commença dans la région du lac Eyebrow. Aucun rapport n'est parvenu aux compagnies d'assurance contre la grêle, mais on estime que certains districts ont perdu plus d'un million d'acres de grains.

ON ETABLIRA DES POSTES DE CONTROLE

Québec, 14.—(De notre correspondant) .—Le département de la Voirie constate qu'il est très difficile d'obtenir des automobilistes qu'ils soient prudents et respectueux des règlements de la vitesse et il constate aussi que les accidents se multiplient. Pour cette raison le Ministre de la Voirie a décidé d'établir sur les différentes routes provinciales des postes de contrôle et ces postes ont été établis en premier lieu dans la région de Montréal. Pour être loyal le Ministre a nommé d'avance aux automobilistes les routes où se trouveront ces postes qui seront établis incessament.

LES DOMMAGES A JERUSALEM

500 MORTS ET 700 MAISONS ENDOMMAGEES

Londres, 14. — (Serv. Presse Canadienne).—Le correspondant du Daily Mail à Haifa (Syrie) dit que 500 personnes ont perdu la vie au cours du tremblement de terre en Palestine et dans la région située au-delà du Jourdain, et que plus de 700 maisons de Jérusalem et des districts environnants ont été endommagées, Ces maisons comprendraient le couvent grec et la résidence des Patriarches sur le mont des Oliviers. Un minaret s'est écroulé et a écrasé un prêtre qui y récitait des prières.

Les dommages à Jérusalem sont estimés à plus de 100,000 livres. Par suite des vibrations occasionnées par le tremblement de terre des milliers de melons d'eau se sont échappés des entrepôts à Haifa. Pendant que des personnes se sauvaient pour se mettre en sûreté, plusieurs autres se mirent à la poursuite des melons et firent bombance.

Jérusalem, 14. — (Serv. Presse Canadienne).—L'architecte en chef Moslem, qui a fait l'inspection du temple estime les dommages causés à celui-ci à £1000. Il nie que le dôme de pierre ou Rubbat-Os-Sakhra, a été endommagé par les secousses sismiques.

Il dit que la légère rainure qu'on aperçoit dans la mosaïque est probablement due à un accident antérieur au tremblement de terre.

MGR CASSUELO A NEW-YORK

New-York, 14.—Le nouveau délégué apostolique au Canada, Mgr André Cassuelo, est arrivé, hier, par le "Paris". Il fut accueilli par Mgr Joseph Lebeau, chancelier de l'archidiocèse d'Ottawa, et le R. P. Alphonse Pelletier, de l'office des Pères du Saint Sacrement, de New-York.

Ses premières paroles, adressées à Mgr Lebeau, furent pour saluer le Canada: "Je salue en vous, dit-il, tout le Canada et je puis vous assurer que j'apporte à votre pays tout mon coeur."

Mgr Cassuelo, délégué apostolique à Alexandrie, Egypte, succède à Mgr Pietro di Maria, désigné par le Saint-Siège nonce à Berne.

Après quelques jours pasés à New-York, l'hôte des Pères du Saint-Sacrement, Mgr Cassuelo se rendra à Ottawa par voie de Montréal.

Mgr John J. Dunn, de New-York représentant du cardinal Hayes, était au devant du délégué apostolique. Une escouade d'agents motocyclistes escorta le prélat à ses appartements temporaires au no 184, est, 76e rue.

LES ETAPES DU RETOUR

Redditt, Ont., 14. — (Spécial au Progrès). — Le train spécial conduisant les voyageurs de la Liaison Française, a quitté Winnipeg, hier soir, à 5 heures, en route pour Cochrane, Ont. Où il arriva ce soir. Là seizième journée de l'excursion, à travers le Canada, a été bien remplie. Les voyageurs descendirent tout d'abord à Elie Manitoba, où ils rencontrèrent les paroissiens de Saint-Eustache. Une réception fut faite à St-Eustache, aux visiteurs québecois, qui se rendirent ensuite à Winnipeg en automobile avec arrêts, à St-François-Xavier et à St-Charles. Dans la capitale Manitobaine, les membres de la Liaison Française rencontrèrent les métis, Contemporains de Louis Riel, à un dîner à l'Hôtel Fort Garry, propriété du Canadien National.

S .G. Monseigneur Beliveau, assistait à ce dîner, qui fut présidé par M. Roger Gaulet. Ce dernier, métis, lui même, souhaita la plus cordiale bienvenue aux visiteurs de la province de Québec.

K.-G. Barrette, avocat, fit ensuite une causerie, sur l'histoire du peuple métis, donnant d'intéressants détails sur l'épisode Riel. Il fit dérouler, sous les yeux de ses auditeurs, une page intéressante de l'histoire de notre pays, page trop peu ou mal connue des Canadiens Français. D'autres discours furent prononcés par S. G. Mgr l'archevêque de St-Boniface par les hons. juges Prudhomme et Prendergast et par le Dr Jules Dorion. Parmi les métis contemporains de Riel, présents, à la réunion d'hier, mentionnons: MM. F. Pilon, André Pilon, André Beauchemin, Alexandre Riel, frère de Louis, B. Bériau, U. Delorme, C. Bousquet, J. Machons, Jean Rivard, J.-P. Hilips et P. Bellehumeur.

Les membres de la Liaison Française garderont un excellent souvenir de leur rencontre avec les métis, qui forment encore un groupe important de la population Manitobaine. De nombreux citoyens de Winnipeg et de St-Boniface accompagnèrent les excursionnistes, jusqu'à la gare, pour leur souhaiter un heureux retour dans la province de Québec et leur dire un dernier au revoir. On remarquait S. G. Mgr Beliveau, Mgr Jubinville, M. H. Lacerte, Le Père Boyer, O. M. I., etc.

SUR LA TOMBE DE O'HIGGINS

Dublin, 14 .—(Serv. Presse Canadienne).—Debout devant la tombe ouverte de Kevin O'Higgins, vice-président du conseil de l'Etat Libre d'Irlande, victime d'un crime politique, qui fut enterré hier dans le cimetière de Glasnevin, le Président W.-T. Cosgrave s'exprima ainsi: "L'exemple de sa loyauté dans l'accomplissement deso n devoir, de sa sainteté, de son énergie et de son initiative inspirera notre peuple jusqu'à la fin."

C'est au milieu d'une foule silencieuse et attristée que le corps de Kevin O'Higins a été transporté ce matin de l'église St-Andrew au cimetière, sur un affût de canon sur lequel était placé le cercueil.

Un chœur de prêtres chanta les dernières prières sur la tombe. Trois salves de coups de feu accompagnèrent la descente de la bière dans la fosse à ce moment même retentit le son du bugle.

Puis des centaines de tributs floraux furent placés sur la tombe.

Les funérailles donnèrent lieu à un spectacle grandiose et impressionnant: 300 prêtres en surplis blancs et en soutanes noires chantèrent la messe des morts à laquelle officiait l'archevêque de Dublin.

UN VOEU A SAINTE-ANNE

Québec, 14.—(De notre correspondant).—Un groupe de Montagnais de la Côte Nord, non loin de la Rivière Moisie, est arrivé, hier en ville et s'est aussitôt mis en route pour Sainte-Anne de Beaupré. Ces Montagnais accomplissent un voeu qu'ils ont fait. Le groupe se compose de douze personnes. Au cours du dernier hiver, ces sauvages ont été surpris par une affreuse tempête alors qu'ils chassaient sur le terrire de l'Ungava. Ils ont beaucoup souffert du froid et de la faim en cette circonstance et ils étaient menacés de périr. Ils ont alors fait le vœu de se rendre en pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré s'ils avaient la vie sauve. Ils ont été exaucés et ils s'empressent de venir faire leur pèlerinage.

UNE ENVOLEE DE BERLIN A SAN-FRANCISCO

Elle serait faite par l'aviateur allemand Otto Koennecke.

UN HEROS

Berlin, 14 — Otto Koennecke, l'as de guerre allemand, âgé de 35 et qui a détruit 46 aéroplanes ennemis, a causé toute une sensation aujourd'hui lorsqu'il fit part de son intention de s'envoyer du champ d'aviation Tempelhof pour San Francisco le 1er septembre dans un biplane d'un seul moteur et construit aux usines Gaspard à Travemunde. Il causa une sensation lorsqu'il déclara que le comte George Grederick Solms-Laubach, le sportsman allemand âgé de 28 ans et son bailleur de fonds, l'accompagnerait.

Après que les journaux allemands eurent divulgué prématurément ses intentions, Koennecke est tellement disparu de la scène que personne dans les cercles d'aviation ne croyait qu'il entreprendrait l'envolée. Parlant de ses projets, l'aviateur a déclaré à la Presse Associée que pendant plusieurs années il avait rêvé de faire une envolée jusqu'en Amérique. Il avait examiné plusieurs types d'aéroplanes mais sans en voir un seul capable, à son avis, d'entreprendre un pareil voyage, jusqu'au moment où il aperçut un biplane Gaspard. "Je me rendis, dit-il, au champ d'aviation Travemunde et je fis plusieurs envolées. Le genre me parut parfait. Je fis bientôt connaissance avec le comte Solms-Laubach qui habite la province sud de Hesse.

"Le comte préleva la majeure partie de l'argent nécessaire pendant que j'y joignais le peu d'économie que je possédais. Le coût de l'expédition s'élèvera aux environs de $50,000. Le comte Solms-Laubach est actuellement à suivre un cours de sansfilisme et le biplane aura à bord un radio dont le radius sera de 620 milles et capable d'atteindre 1,000 milles sous des conditions favorables."

MORT DE M. P.-H. GARNEAU A QUEBEC

Québec, 14.—(De notre correspondant).—M. P.-Henri Garneau, un de nos citoyens les plus esstimés, est décédé subitement, hier midi, au Kent House, où il était allé faire une promenade. La nouvelle de cette mort, a été connue à Québec hier après-midi et a causé une vive émotion, car elle plonge dans un deuil quelques-unes de nos familles les plus distinguées.

Il était âgé de 76 ans. Il laisse cinq enfants, deux filles, Mme Jules-Arthur Gagné, Mme Alleyn, et trois fils, M. Léo Garneau, du ministère des Postes, le capitaine Georges Garneau, courtier, qui demeurent tous deux à Montréal, et le major Roymond Garneau, banquier bien connu à Québec. M. Garneau laisse aussi 14 petits-enfants. Il était le frère de l'hon. M. Némèse Garneau, Conseiller Législatif, l'oncle de M. Jules Garneau, du Parlement, et le cousin de Sir Georges Garneau.

72 LICENCES ENLEVEES EN 7 JOURS

Québec, 14.—(De notre correspondant). — L'hon. J.-L. Perron, Ministre de la Voirie, a déclaré, hier, que depuis sept jours, 72 licences ont été enlevées aux automobilistes.

"J'an reçu, dit-il, des lettres de tous ces délinguants, me suppliant de leur remettre leurs licences et me promettant qu'ils obéiront à la loi, à l'avenir. Je le regrette mais entre mon devoir et la clémence, je suis obligé de choisir mon devoir."

LE "MARGARET"

Halifax, 14. — (Serv. Presse Canadienne). — Le vapeur du gouvernement canadien, le "Margaret", qui a été remorqué hier par le vapeur Lingan alors qu'il sombrait au large des îles de la Madeleine, est arrivé à Amherst, ville située sur les îles.

LES NATIONALISTES MODERES DU SUD ACCUSENT LE JAPON

Ils prétendent que les Japonais interviennent dans le mouvement des troupes sudistes, dans la région de Shantung. — Les Japonais guideraient le mouvement nordiste.

BOYCOTTAGE DE TOUT CE QUI EST JAPONAIS

Mme Borodine aurait été relâchée par les nordistes.

INDECISION

Chang-Haï, 14. — (Serv. Presse Canadienne). — Les nationalistes modérés du Sud, à Nankin, par voix de l'agence de Nouvelles Vuoming, accusent les Japonais d'empêcher l'avance des troupes sudistes, dans la province de Shantung. Ils déclarent que les activités japonaises sont un obstacle aux mouvements que veulent faire les troupes. Ils occupent de plus toute la zone du chemin de fer de Tsing Tao à Tsinantou et tiennent garnison à toutes les gares, créant par là un obstacle insurmontable aux troupes de Nankin qui veulent avancer vers le Nord. Les Nordistes, ajoute la nouvelle, se retranchent dans la région de Kiao-chow, sous la direction des japonais qui leur fournissent des plans.

Les retraites de peu d'importance des troupes sudistes, dans le district de Shantung, sont aussi le fait de japonais, disent les dépêches. La tension due aux activités japonaises, ne fait qu'augmenter dans le Sud de la Chine et le boycottage est devenu un fait à l'ordre du jour. Les marchands japonais en ressentent nécessairement les effets.

Les filatures japonaises dans la ville de Chang-Haï ont réduit les heures de travail, la demande sur le marché ayant diminué considérablement. Le marché du coton est pratiquement nul spécialement en ce qui concerne les fabriques japonaises.

La ville de Canton est probablement la plus active dans la campagne de boycottage. On a saisi, à Canton, $500,000 de marchandises japonaises et les marchands ont reçu ordre de nep lus faire affaires avec les japonais. Plusieurs auraient été mis en prison pour avoir violé ce règlement.

MME BORODINE

Londres, 14. — (Serv. Presse Canadienne). — Une dépêche au gouvernement d'Hankéou dit que Mme Borodine, épouse de Michel Borodine, laquelle avait été arrêtée à Pékin, a été relâchée.

Mme Borodine, qui avait été arrêtée par les autorités de la Chine nordiste, en mars dernier, sur le vapeur Pamiat Lenina, avait été conduite à Pékin et détenu en prison jusqu'à ce jour. Elle dit qu'elle fut bien traitée pendant son stage en prison. Elle est indécise et ne sait si elle doit rejoindre son mari en Chine ou se rendre à Moscou. Elle s'est retirée dans un hôtel de Pékin.

CE QUE LES PENSIONS COUTENT

Londres, 14. — (Serv. Presse Canadienne). — Au cours des débats en Chambre hier sur les pensions il a été déclaré que l'Angleterre et les Donimions ont dépensé en pensions, pour les années 1925 et 1926, 86 millions de livres, ce qui représente une taxe annuelle par tête de 27 shillings.

La France a dépensé annuellement 37,750,000 livres soit une dépense par tête de 18 shellings et six deniers. L'Allemagne a dépensé 60 millions de livre, soit une dépense par tête de 19 shellings et deux deniers, tandis que chaque américain payait 8 shellings et trois deniers par tête pour une somme totale de 46 millions de livres.

L'AVIATEUR COTTON EST ACCUSE

D'avoir négligé les recherches pour faire de la photographie.

REORGANISATION

St-Jean, T.-N., 14. — (Serv. Presse Canadienne). — Le major Sidney Cotton, pilote en charge de l'avion qui fait les recherches pour trouver les aviateurs français disparus, Nungesser et Coli, a l'intention de partir bientôt pour New-York, ausitôt que la température le permettre. Il veut essayer de réorganiser son expédition de recherches, interrompues à cause d'une dissension, sorvenue parmi ses compagnons ici.

James McPhail, le mécanicien de Cotton, a quitté son chef il y a déjà deux semaines pour venir en cette ville où il a accusé le major de passer son temps, non à rechercher les deux aviateurs, mais à photographier de grandes étendues de forêts, pour le compte de compagnes d'exploitation forestière.

Les amis de Cotton accueillirent cette accusation en répondant que Daniel Guggenhein, qui a fourni les fonds pour l'expédition, avait remis à Cotton un bon appareil photographique en lui ordonnant de prendre des photographies des régions traversées.

Le capitaine Cyrus Caldwell, le premier assistant du major, n'a pas visité St-Jean, mais on rapporte qu'il s'est plaint comme McPhail, que l'expédition ne visait pas du tout au but qu'elle se proposait au début. Les amis de Cotton en cete ville admettent qu'il y a eu une scission entre les membres de l'expédition de recherches mais ils exprimeni l'espoir que les deux partis se réconcilieront d'ici quelques jours.

On croit que les promoteurs de l'expédition sont consentants à un autre aéroplane en reconnaissance, mais tout dépendra du résultat du voyage du major Cotton à New-York.

QUESTIONS DE ROUTINE A LA SEANCE

Québec, 14 .—(De notre correspondant) .—Sous la présidence de l'hon. L.-A. Taschereau, une séance du conseil des ministres a eu lieu hier après-midi. A l'exception de l'hon. L.-A. David, Secrétaire de la province, actuellement dans l'Ouest Canadien avec la délégation de l'Université de Montréal tous les ministres assistaient à cette réunion au cours de laquelle l'on a traité de différentes questions d'administration. Avant la séance le premier ministre et ses collègues ont reçu plusieurs députés et nous avons remarqué parmi ces derniers: MM. Bullock, député de Shefford, J. Dufour, de Matapédia, J.-E. Desmarais, député de Richmond, Irénée Vautrin, député de Saint-Jacques, Dr L.-J. Morault, député de Rimouski, W.-P. Grant, député de Champlain, Dr J.-E. Bergeron, député de Matane, J.-F. Daniel député de Montcalm, M. Baillargeon, député de Frontenac, Rr. A.-V. Roy, député de Lévis.

Sir Eugène Fiset, député au Fédéral de Rimouski, était aussi de passage à l'Hôtel du Gouvernement et a eu une entrevue avec le premier ministre.

A qui devez-vous confier Vos Travaux d'Impressions A des Etrangers ou au Journal qui contribue au Progrès de Votre Région ?

CARNET SOCIAL

Mlle Gabrielle Pagé, d'Ottawa, est en promenade chez sa soeur, Mme Thomas Boivin.

Monsieur le notaire et Mme Richard, d'Hébertville, ainsi que Mlles Marie-Anne et Cécile Dumas, étaient de passage en notre ville la semaine dernière, pour assister aux funérailles de Mme R. Belleau.

M. et Mme C.-A. Lavoie, de Notre-Dame d'Hébertville, sont de retour d'un voyage à la rive sud. Ils ont visité différentes villes de cette région en automobile, et sont revenus sur un vapeur de la Canada Steamship Lines.

MM. Alphonse, Lionel et Lucien Martel, tous de Jonquière, sont de passage à Chicoutimi.

On annonce pour le 20 juillet, le mariage de mademoiselle Marguerite-Alice Elodie Bouchard, fille de M. et Mme Joseph-L. Bouchard, de Chicoutimi, avec monsieur Sorensen, fils adoptif de M. et Mme Edgar Claveau, aussi de cette ville.

Etaient enregistrés à l'hôtel Bellevue hier: MM. Luc Langlois, La Doré; Majorique Guay, Roberval; Jos. Vinet, Québec; Louis Lavoie, St-Ambroise, Auguste Couture, Québec.

Etaient enregistrés à l'hôtel Chicoutimi: MM. Ludger Lemieux, Montréal; P. Martin, Chicoutimi; Gabriel Desautels, Chicoutimi; P. Jordin, Montréal; Jos. Drouin, Québec; H. Ferguson, Boston; F. Rawley, Montréal; E. H. James, Montréal; Paul Desrochers, Québec; Léo Lavigne, Ottawa; W. I. Smith, Montréal; Marcel Lacassé, Québec; L. Côté, Métabetchouan; Frank Bairley, Montréal; Gabriel Desmeules, Québec; J. G. Ayers, Lachine Mills; W. L. Delmare, Amherts, N. S.; W. S. Latulippe, Québec; L. E. Beauchamp, Lévis; J. H. Gaudreau, L. Dumoulin.

Etaient enregistrés à l'hôtel Commercial: MM. A. M. Le Bel, Québec; Jos. Galarneau, Québec; David, L. Guerin; J. P. Fortin, St-Félix d'Otis; G. L. Pouliot, J. B. Morissette, Québec; Edmond Grenier, St-Georges de Beauce; Alfred Pelletier, Rimouski; Arthur St-Pierre, Normandin; Charles Hébert, Mistassini.

ST-CHARLES

St-Charles, 13. — (Spécial au Progrès). — Mlle Armanda Gauthier, institutrice, vient de remettre sa démission comme telle entre les mains du département de l'instruction publique.

—Mme E. Gauthier était de passage chez M. Fidèle Bouchard, ces jours derniers.

—Mlle A. Gauthier est de retour dans sa famille, après avoir passé quelques jours à Chicoutimi.

PERIBONCA

Péribonka, 12. — (De notre correspondant). —

M. l'abbé Verreault est absent pour une quinzaine de jours. M. l'abbé Carrier le remplace.

Le docteur Rochette ainsi que son épouse et l'abbé Arthur Verreault, sont partis pour aller visiter leurs parents à la Malbaie, ainsi qu'à Montréal. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

Le 4 juillet avait lieu le mariage de Mlle Marie-Anna Côté, institutrice, avec M. Pednaud de St Augustin.

STE-ROSE DE LIMA

Ste-Rose de Lima, 14. — (De notre correspondant). — Samedi 2 juillet, Mme Lionel Rhainds, Mlles Gertrude et Laurette Tremblay, de Chicoutimi, débarquaient du "Zephyr". Elles venaient passer quelques jours de vacances ici.

—M. le chanoine Arthur Gaudrault était aussi de passage ces jours-ci à l'occasion des Quarante-Heures.

—Nous venons de terminer les Quarante-Heures. On les célébra avec une solennité tout à fait nouvelle. Nous tenons à remercier d'une manière toute spéciale, ceux qui ont prêté leur concours, empressé. Elles eurent lieu le 2, 3, 4 juillet.

Va et vient

M. et Mme Edmond Grenon, M. Lionel Rhainds, Mlles Berthe et Marie-Thérèse Grenon, ainsi que M. et Mme Routhier, étaient de passage ici. Ils sont repartis le soir.

Décès

Le 3 juillet, Marie-Aurore-Evangeline, fille bien-aimée de M. et Mme Raoul Villeneuve, décédait à l'âge de un mois. Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

—M. et Mme Coutlée, de Grande-Baie, étaient aussi de passage chez M. et Mme Wilbrod Girard, vendredi 1 juillet.

—M. Eudore Racine, Chef de district, et M. Georges Savard, inspecteur des gardes-feux du gouvernement étaient de passage ici, jeudi 7 juillet.

—Le 7 juillet quelques-uns des nôtres revenaient d'un voyage de pêche au cap Eternité. Mais ce ne fut pas un plein succès. Ils s'en revinrent bredouille.

—M. Antoine-C. Verrault est présentement de passage ici pour une quinzaine de jours. C'est un agent de la Northern Life assurance de vie.

—Mlle Blanche-Alice Durand, institutrice de Ste-Rose-de-Lima, nous quitte, nous laissant un bon souvenir de dix mois d'enseignement.

—M. McLean, accompagné de M. David Grault, Inspecteur de la Cie Price Brothers, de Chicoutimi, était de passage ici.

Avis public

Province de Québec.
District de Chicoutimi.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNE: QUE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ROBERVAL SAGUENAY, en conformité des pouvoirs qui lui sont donnés par sa charte et par la Loi des Chemins de fer de Québec, a l'intention de construire une ligne d'embranchement d'environ un mille et quart (1¼) en longueur ou exactement 6138.2 pieds en longueur, la dite ligne d'embranchement devant originer sensiblement à une ligne séparative des lots 25 et M. du Premier Rang du cadastre du Canton Jonquière pour se continuer à travers les lots M, I et A du susdit Premier Rang du dit cadastre, à travers l'embouchure de la Rivière aux Sables et à travers les lots H, J. et 20 du susdit Premier Rang du dit cadastre, pour enfin aboutir sensiblement à la Rive Sud de la Rivière Saguenay, le tout tel que démontré de façon précise aux plans et livre de renvoi déposés le treizième jour de Juin mil neuf cent vingt-sept au bureau d'enregistrement du District de Chicoutimi;

QUE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ROBERVAL SAGUENAY, après six semaines d'insertion du présent Avis, dans le journal le "Progrès du Saguenay", s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil pour lui demander sa sanction à la construction de la dite ligne d'embranchement, et procédera ensuite, au besoin, à l'expropriation des terrains nécessaires à cette fin en vertu des pouvoirs compulsoires qui sont donnés à la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ROBERVAL SAGUENAY par sa Charte et par la Loi des Chemins de fer de Québec.

DONNE A CHICOUTIMI.
ce quinzième jour de juin,
mil neuf cent vingt-sept.

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ROBERVAL SAGUENAY.
Par: J.-A. VALLERAND,
Gérant.

ON DEMANDE

Soumissions pour construction d'une maison.

Faire offre à
PHARMACIE HAMEL
Rue Racine - Chicoutimi

FUMEZ LE CIGARE CHEVALIER DE COLOMB 10 Cts

Demandez la saucisse "Octo Spécial"

DINEZ AU RESTAURANT
NEW * STAR
205, rue Racine
En face de la Banque Canadienne Nationale
ET SOYEZ SATISFAITS
Repas servis à toutes heures

D. De Santis
Contracteur
Chicoutimi

Demandez la saucisse "Octo Spécial"

Communiquez-nous vos nouvelles

Lisez nos annonces

Le Radio

PROGRAMME du 14 JUILLET

CNRO — 434.5 — CNRM — 411 — CNRQ — 340.7.
8.00 p.m. — Dîner-concert du Château-Laurier, Ottawa.
8.45 p.m. — Trio instrumental "Miller".
9.15 p.m. — Quartelle Underwood.
9.45 p.m. — Orchestre Hawaiienne, sous la direction de M. A. C. McGuirl.
11.00 p.m. — Musique de danse du Chateau-Laurier.

CNRC — Calgary — 434.8
12.30 p.m. — Programme de studio.

KOA — Denver — 325.9
6.30 p.m. — Conférence et concert.

WGY — Schenectady, N. Y. — 379.5
5.30 p.m. — Orchestre du Rowell Inn.
6.45 p.m. — Programme musical de studio.
7.00 p.m. — Compagnie d'opérette "National" de New-York.
9.00 p.m. — Quartette "Madrigal".
10.00 p.m. — Musique de danse.
10.30 p.m. — Récital d'orgue

WAAM — Newark — 348.6
5.30 p.m. — Musique de danse.
6.30 p.m. — Frank Daily et son orchestre.

WBAP — Fort Worth
8.00 p.m. —Orchestre de l'hôtel Texas.
11.30 p.m. — Comédie musicale.

WFI — Philadelphie — 394.5
6.30 p.m. — Orchestre de l'hôtel Adelphia.
10.10 p.m. — Orchestre de danse de Hofbrau.

WSB — Atlanta — 479.5
10.00 p.m. — Concert.

KFI — Los Angeles — 468.5
9.30 p.m. — Orchestre Dixieland d'Elkin et de Hite.
10.30 p.m. — Programme par le trio de Mary Chirstine Albin.
11.00 p.m. —Programme musical de studio.

WCAU — Philadelphie — 277.6
6.15 p.m. — Orchestre du thédansant.
7.30 p.m. — Orchestre symphonique de Snellenburg.
9.00 p.m. — Concert "Brighton Shores".
10.30 p.m. — Récital d'orgue.

KDKA — Pittsburg — 309
5.55 p.m. — Concert.
7.00 p.m. — Programme de Edgewater Beach.
11.00 p.m. — Programme du théâtre Uptown.

WJZ
KYW — Chicago — 536
7.32 p.m. — Dîner-concert de l'hôtel Congress.
8.00 p.m. — Programme de WJZ.
8.30 p.m. — Programme de l'orchestre philarmonique de New-York.
10.30 p.m. — Programme de studio de Hearst Square, Chicago.
11.32 p.m. — Programme de danse.

WBZ — Nouvelle-Angleterre — du théâtre Proctor.
333.1.
6.03 p.m. — Récital d'orgue.
7.03 p.m. —Ensemble de l'hôtel Statler.
7.31 p.m. — The "Kersbstone Four".
8.00 p.m. — Programme musical de Springfield.
8.30 p.m. — Concert de l'orchestre philarmonique de New-York.
11.33 p.m. — Programme musical.

WEAF — New-York — 491.5
6.00 p.m. — Dîner-concert de l'hôtel Waldorf-Astoria.
7.30 p.m. — Heure "Coward Comfort."
8.00 p.m. — "The Mountebanks" Compagnie d'opérette "National".
9.00 p.m. — Orchestre de danse.
10.10 p.m. — Orchestre d'Hofbrau.
11.00 p.m. — Orchestre de Jack Albin et de son orchestre du toit de l'hôtel Bossert.

WJZ — New-York — 454.2
7.00 p.m. — Diner-concert.
8.00 p.m. — Orchestre du studio.
8.30 p.m. — Orchestre philarmonique de New-York.
10.30 p.m. — Musique de danse.

WHAR — Atlantic City — 272.6
7.45 p.m. — Concert du soir par le trio de l'hôtel Seaside.

CFCA — Toronto — 357
10.30 p.m. — Programme de Clément Hambourg.
11.15 p.m. — Récital d'orgue par Clifford, G. McCormick du théâtre Tivoli.

WJJD — Chicago — 365.9
7.45 p.m. — Concert de piano.
8.00 p.m. — Petite symphonie de Palmer House.
10.00 p.m. — Heure "Mooseheart".

WEBH — Chicago — 365.9
9.00 p.m. — Orchestre de l'hôtel

PROGRAMME du 15 JUILLET

WJJD — Chicago — 365.9
6.45 p.m. — Concert de piano.
7.00 p.m. — Petite Symphonie.
9.00 p.m. — Mooseheart hour.

WEHB — Chicago — 365.9
8.00 p.m. — Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.
10.00 p.m. — Récital de chant.
10.30 p.m. — Orchestre de danse.

CNRT — Toronto — 356.9
9.00 p.m. — Chant et violon.
10.00 p.m. — Quartette "Apollo".

CNRA — Moncton N. B.—322.4
9.10 p.m. — Programme de studio.
11.00 p.m. — Musique de danse.

CNRV — Vancouver — 391.
12.00 p.m. — Récital d'orgue.

WHAR — Atlantic City — 272.6
8.00 p.m. — Programme du soir par le trio de l'hôtel Seaside.
9.00 p.m. — Programme de studio.

WJZ — New-York — 454.2
7.00 p.m. — Orchestre du toit de l'hôtel Astor.
9.00 p.m. — Heure "Philco".
10.30 p.m. — Orchestre du toit de l'hôtel Pennsylvania.

WEAF — New-York — 491.5
5.30 p.m. — Jack Cohen, pianiste populaire.
6.00 p.m. — Dîner-concert de l'hôtel Waldorf-Astoria.
7.30 p.m. — Quartette à cordes et chant.
9.00 p.m. — "Miniatures musicales".
9.30 p.m. — Orchestre "La France" présentant le quartette Satina.
10.30 p.m. — Orchestre de danse.

KDKA — Pittsburgh — 309
5.00 p.m. — Dîner-Concert par le sextette du poste KDKA.
7.30 p.m. — Heure des "Royal Stenographers".
8.00 p.m. —Heure de la Philco Battery venant de WJZ.
10.00 p.m. —Programme de danse du poste KDKA.

KYW — Chicago — 536
6.32. p.m. — Dîner-Concert de l'hôtel Congress.
De 7.00 à 9.00 p.m. — Programme de WGZ.
9.00 p.m. — Programme de studio.

WBZ — Nouvelle-Angleterre — 333.1.
6.15 p.m. — Orchestre de Bert Dolan, Springfield.
7.03 p.m. —Concert de piano par Mfr Irene Simpson.
7.31 p.m. — Programme musical de Springfield.
7.45 p.m. — Programme de chant.
9.00 p.m. — "Heure de la Philco Battery".
10.00 p.m. — Programme musical de Springfield.
10.30 p.m. — Bert Lowe et son orchestre de l'hôtel Statler.

WCAU — Philadelphie — 277.6
7.00 p.m. — Charlie Kerr et son orchestre "Golden Dragon".
7.30 p.m. — Trio instrumental.
8.00 p.m. — Orchestre à cordes "Philippine Star".
9.45 p.m. — Programme de chant.
11.00 p.m. — Programme de danse.

KFI — Los Angeles — 468.5
10.30 p.m. — Programme de chant par Clarice Russel et William Cady.

WSB — Atlanta 475.9
8.00 p.m. — Concert par des militaires du Fort McPherson.

WFI — Philadelphie — 394.5
6.30 p.m. — Ernie Holst et son orchestre de l'hôtel Adelphia.

WBAP — Fort Worth.
11.30 p.m. — Concert.

WAAM — Newark — 348.6
7.15 p.m. — Orchestre de Gene Ingraham.
8.00 p.m. — Trio Allavin.
8.30 p.m. — John Madden, tenor.
10.00 p.m. — Orchestre de Great Notch Inn.
11.00 p.m. — Récital d'orgue.

WGY — Schenectady — 379.5
5.30 p.m. — Programme musical de WHAR, Buffalo, N. Y.
6.20 p.m. — Ollie Yettru, pianiste.
6.30 p.m. — Programme musical du théâtre Eastman, de Rochester.
7.00 p.m. — Programme musical.
8.00 p.m. — Programme de studio de WGY. —
9.30 p.m. — Musique de danse.

KOA — Denver — 325.9
8.00 p.m. — Concert en plein air par la fanfare municipale de Denver.

DE RETOUR

Québec, 14. — (De notre correspondant). — L'hon. H. Mercier, ministre des Terres et Forêts, est arrivé, hier, à Québec, d'un voyage dans la régnion du Lac St-Jean. Le ministre des Terres et Forêts s'est rendu jusqu'à Mistassini où il a visité les importants travaux de construction des usines de la Lake-Saint-John Pulp & Paper Co. Il a aussi visité les travaux exécutés à la Grande Décharge.

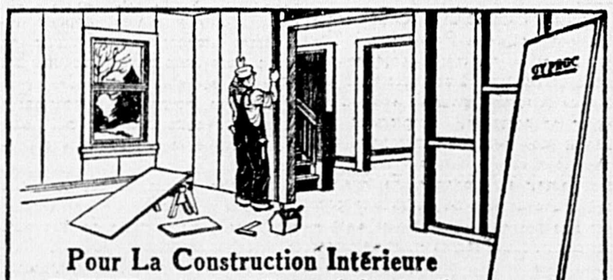
REELU PRESIDENT

QUEBEC, 14. — (De notre correspondant). — L'assemblée annuelle, de l'Association des Marchands de bois de la province, vient de se tenir à la Chambre de Commerce. On y a fait les élections de nouveaux officiers. Le vote a donné le résultat suivant: Elu président pour le troisième terme, M. J. Oscar Auger, vice-président, J. Armand Auger; J. Omer Amyot, trésorier; J.-A. Landry, secrétaire. Les directeurs sont MM. C. E. D'Auteuil, J. Michaud, Ephrem L'Heureux.

M. NAPOLEON MOISAN DECEDE A QUEBEC

Québec, 14. — (De notre correspondant). — M. Napoléon Moisan, épicier de cette ville, est décédé dimanche soir à sa maison de campagne à Ste-Foy près Québec. Il était propriétaire du populaire établissement "Spot Cash Shop".

M. Moison avait marié en premières et secondes noces, Mlles Manny et Carrie O'Neil, les deux soeurs, et en troisièmes noces, Mlle Blanche Genest, qui lui survit avec quatre enfants: Mme Oscar Dubé, née Géraldine Moisan, Mlles Mercédès et Thérèse Moisan et M. Ste-Foy Moisan.



Pour La Construction Intérieure

RENDEZ vos chambres à l'épreuve du feu; et protégez-les contre le froid et les courants d'air, en recouvrant de Gyproc les plafonds et les cloisons de votre maison. La pose du Gyproc prend la moitié du temps qu'exigent les lattes et le plâtre—d'où, économie de temps et de main-d'œuvre. Permettez que nous vous montrions un grand feuillet de Gyproc, prêt à être mis en place.

Demandez notre brochure gratuite, intitulée Mon Foyer. Elle vous indiquera comment le Gyproc, le Revêtement Isolateur Rocboard (en gypse) et l Insulex diminueront vos comptes de combustible de 20 à 40%.

THE ONTARIO GYPSUM CO., LIMITED, PARIS, CANADA 181F

GYPROC
cloison murale incombustible

En Vente Chez
Cote, Boivin & Cie - Chicoutimi, Que.
Henri Jalbert - - - - Chicoutimi, Que.
J. Alph. Tremblay - - - Bagotville, Que.
L. Vaillancourt - - - Ha Ha Bay, Que.
Bourassa Lumber Co. - Jonquiere, Que.
Adjutor Bergeron - - - Kenogami, Que.
Alma Lbr. & Hdwe. Co., Ltd. - - - - - - - - - St. Joseph d'Alma, Que.

LE THÉ VERT "SALADA"
F38
une fois essayé—adopté pour toujours.

RADIO

Je convertis TOUT POSTE à 5 lampes en poste à 6 lampes avec stage de pouvoir et installation automatique au courant domestique. (plus de batteries), pour 106.00. Prix d'été.

J. H. VAN KOOLBERGEN
60 Boulv. Rivière du Moulin
CHICOUTIMI, P. Q.
Tél. 575. J.—

Magasin de Nouveautés
5ième Avenue PORT-ALFRED
Face à l'Eglise.
GRANDE VENTE DE LIQUIDATION
—— Pour cause de départ ——
Tout doit être vendu à la date du 22 juillet.
MARCHANDISES SECHES ET CHAUSSURES
Vous aurez les plus belles occasions.
Ne manquez pas de venir vous en rendre compte.



LE CIRAGE BLANC "NUGGET"

CARTES Professionnelles et d'Affaires

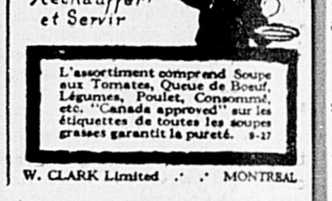
COMPTABLE
Comptable
Spécialité : Audition municipale
ANTOINE CLOUTIER
C. P. A.
COMPTABLE LICENCIE
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

DENTISTE
Dentiste
Dr PAUL RIVERIN
Dentiste.
EDIFICE JULIEN,
12 Avenue Morin, coin Racine.
Tél. 880.

BARBIER
Barbier
G.-ART. MORIN
Salon de barbier le plus moderne et hygiénique. Trois maîtres-barbiers expérimentés à votre disposition. — Pour messieurs, dames et demoiselles
105, Racine, - - - Chicoutimi

Hôtel
Le Rendez-vous du voyageur
HOTEL BELLEVUE
Ave Labrecque, — Chicoutimi
Service de 1er ordre — Garage à la disposition des voyageurs.
PRIX MODERES
Devise : Service courtois et confort.

TAILLEUR
Tailleur
ANTONIO NOEL
MARCHAND-TAILLEUR
Ouvrage à la main
Satisfaction Garantie
Marchandises "King Fisher"
363, Racine, — Chicoutimi

"Les cuisines Clark vous aideront"
Soupes CLARK


L'assortiment comprend Soupe aux Tomates, Queue de Boeuf, Légumes, Poulet, Consommé, etc. "Canada approved" sur les étiquettes de toutes les soupes grasses garantit la pureté. 9-27
W. CLARK Limited MONTREAL



CAFE DES VOYAGEURS RUE RACINE
L'endroit idéal pour faire un bon repas.
Service soignée et cuisine excellente.
Près de l'Hôtel-de-Ville, face au Saguenay
Létourneau & Roussy
PROPRIETAIRES

D

Gagnez $5.00 en or en collectionnant ces coupons dont la série vous donnera le nom de notre journal.

Avis aux Collectionneurs

Des lettres formant le nom de notre journal

Les conditions sont:

1 série de lettres et 3 nouveaux abonnements au journal — $5.00 en or

1 série de lettres et 2 nouveaux abonnements au journal — $2.50 en or

1 série de lettres et 1 nouvel abonnement au journal — $1.00 en argent, 1 chapelet monté en or 36 pouces, avec étui, 1 rasoir Auto-Strop

Collectionnez ces lettres sans retard et gagnez de l'argent dans vos moments de loisir

Les lettres de l'ancienne série comptent pour ce concours

JEUDI, 14 JUILLET 1927

Le "Progrès du Saguenay" est édité par le Syndicat des imprimeurs, du Saguenay, de Chicoutimi, qui fait aussi tous les genres d'impressions ainsi que le commerce de livres et d'articles de bureau.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

La Richesse par l'Epargne

"Nous gagnons de l'argent, mais nous le dépensons plus vite encore, et notre pauvreté n'est que la résultante de notre besoin de jouir et de notre manque d'économie."

Henri BOURASSA

VOYAGES

Au même temps que la **Liaison Française** visitait les centres français de l'Alberta, une excursion de Franco-Ontariens descendait dans Québec.

Visites reçues, visites rendues: le vieux tempérament ami des relations et de l'hospitalité y trouve son compte.

Mais il y a autre chose.

Ce ne sont pas des visites ordinaires.

* * *

Il ne s'agit pas simplement de passer ensemble quelques heures agréables; il s'agit, comme c'est le cas de l'**excursion du souvenir**, pour les uns de faire comme un pèlerinage au berceau de la race, pour les autres, c'est-à-dire ceux de Québec qui les reçoivent, de consoler et d'encourager des compatriotes qui souffrent et qui luttent en leur marquant une chaude sympathie, et en leur montrant une multitude fraternelle qui se tient avec eux et les appuie.

Il s'agit, comme c'est le cas de la LIAISON FRANÇAISE, d'aller porter aux fils éloignés de la Province-mère l'assurance qu'ils sont toujours fils et fils chéris; il s'agit d'aller voir sur place de quelle façon ils ont organisé leur vie, en quelles choses nous pouvons leur être utiles, ce qu'ils attendent de nous, afin de mieux concerter une action religieuse et nationale qui réponde à nos droits, à nos devoirs et à nos aspirations.

* * *

Il s'agit encore pour nous de mieux connaître notre vaste pays et de nous y faire mieux connaître.

Des voyages comme ceux de la Liaison française et ceux de l'Université de Montréal à travers les provinces anglaises jusqu'à Vancouver et Victoria, comme celui du DEVOIR dans les Provinces Maritimes, atteignent en effet ce double but. Il fut un temps où l'on aurait fait cinq traversées en Europe et jusqu'en Asie sans jamais songer à visiter l'Ouest canadien et les Montagnes Rocheuses. N'y a-t-il pas là quelque chose d'anormal? Education, circonstances... aussi facilement nous distribuons au dehors intérêt et amours que nous devrions à notre pays tout d'abord.

Le voyage est une incomparable leçon de choses.

D'autre part, s'il se fait en groupe important il ne peut pas s'accomplir sans attirer l'attention.

Les parlements, les hôtels-de-Ville s'ouvrent pour les réceptions officielles, les journaux donnent des comptes-rendus, les discours sont une occasion de rappeler l'histoire et les nécessités présentes. Tel Anglais, par exemple, débarqué à Québec et tout de suite embauché pour l'Ouest, tel Polonais, tel Allemand ou tel Ruthène devenu citoyen canadien mais qui n'a rien vu du Québec, rien appris du passé, ne pourra s'empêcher d'ouvrir les yeux. Le Canada n'est donc pas un pays uniquement anglais; l'élément français y occupe une large place qui n'est pas confinée à Québec; il entendra dire que la langue française est officielle tout autant que l'anglaise et il le saura et il en prendra son parti. Il aura vu comme échantillons de la race des voyageurs à la mine distinguée et ouverte, des gens instruits, à l'humeur agréable, absolument sympathiques.

* * *

Il n'y a aucun doute là-dessus, les excursions organisées chaque année depuis quelque temps, vers l'Est ou vers l'Ouest, sont non seulement des voyages de liaison française, mais aussi des voyages d'union nationale canadienne au premier chef.

PHILIPPE

LETTRES AU "PROGRES"

Nous ne publions ici que des lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. On peut aussi venir porter ces textes à nos bureaux.

Nous ne prenons aucunement la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

DES FAITS....

Jusqu'ici — 9 juillet — la Commission d'arbitrage a rendu à ma connaissance trois jugements, et ces trois jugements concernent des cultivateurs de Saint-Henri-de-Taillon: MM. Nérée Lefebvre, Alphonse Lefebvre et David Claveau.

Chez le premier, le jugement de la Commission donne à la Compagnie la propriété entière avec bâtiments de ferme et résidence, le tout pour $8500.00. Ce qui est parfaitement ridicule... $8500.00 pour 100 acres de terre comme les terres de batture de Saint-Henri-de-Taillon, ça n'a pas de sens.

A cet endroit, la terre en culture vaut certainement plusieurs cents piastres l'acre. On ne peut trouver mieux nulle part au Lac Saint-Jean; et la terre "en bois" est à peu près de la même valeur à cause de la nature et de la qualité du bois... Cette valeur se trouve un peu établie par une justification présentée par M. Alphonse Lefebvre aux Commissaires eux-mêmes lorsqu'ils ont visité sa propriété.

Ce Monsieur Lefebvre est en effet d'un côté le voisin de M. Nérée Lefebvre, et de l'autre, celui de M. David Claveau, et la terre en culture ou en bois est de même valeur sur les trois lots.

Je disais donc que M. Alphonse Lefebvre avait produit une justification; la voici: Il a mesuré une acre de terre, puis il a buché et enlevé tout le bois qu'elle contenait, et, toutes dépenses d'exploitation payées, il lui a resté un profit net de $369.-00. On lui a donné pour 48⅛ acres de ce terrain $2700.00, soit $55.-67 l'acre, bois, terrain, et dommage au résidu compris.

Ces trois Messieurs ont reçu de 10 à 15 pour cent de ce qui leur était dû... Les deux Messieurs Lefebvre, tout en perdant peut-être plus encore que M. Claveau, pourront survivre au massacre, mais ce pauvre Monsieur Claveau est ruiné.

J'ai rencontré deux de ces cultivateurs quelques jours après la réception des jugements; ils faisaient vraiment pitié... Ils m'ont raconté ce qui suit, que leur Curé a entièrement corroboré un peu plus tard dans une entrevue que j'eus avec lui:

"Nous avons reçu nos jugements le soir, et cela nous a fait tant de peine de nous voir ainsi dépouillés que nous n'avons pu dormir de la nuit... Tout de suite le lendemain matin nous nous sommes rendus tous trois chez notre Curé, et lui avons montré les jugements: il était exaspéré... Il est parti avec nous, et, tous quatre, nous nous sommes rendus à Roberval au bureau de la Commission d'arbitrage... Là M. le Curé leur a démontré qu'ils ne nous avaient rien donné pour ce que la Compagnie nous ôtait.

Mgr Allard et les autres ont admis qu'ils s'étaient trompés; mais ils n'ont pas voulu reconsidérer leur jugement en disant qu'il était sans appel.... Il nous faut rester comme cela... C'est bien décourageant"!

Oui, c'est décourageant! il faut voir ces malheureux pour le comprendre...

Ce qui donne une pénible impression des Commissaires, c'est qu'ils ont visité les lieux avec M. Low, le grand manitou de la Duke-Price à Roberval, et qu'ils ont étudié toute l'affaire et préparé le jugement avec lui... C'est à se demander s'ils ne sont pas de simples employés de la Compagnie.

J'ai fait une visite à quelques cultivateurs de St-Méthode ces jours-ci: là, c'est archinavrant... Vous voyez ici une terre vendue, à côté une terre qui ne l'est pas; puis deux de vendues, et une qui ne l'est pas; et ainsi de suite... On démolit les maisons et on déménage... Personne ne travaille, on entretient la vie des animaux et c'est tout; plusieurs n'ont pas semé un grain, ils ont fait un petit jardin. La paroisse se meurt lentement, d'une mort pénible et inévitable: Il ne restera de St-Méthode, ni église, ni école, ni fromageries, ni village; ni rien...

Personne ne peut se faire une idée du désespoir de ces gens sans aller sur place les voir et leur parler. Ils ont vu les premiers jugements de la Commission, et attendent leur tour comme des malades sans espoir ou des condamnés à mort... Plusieurs, après avoir donné leur nom à la Commission ont essayé d'obtenir leur liberté pour régler avec la Compagnie directement, et les Commissaires ont refusé: Ils sont venus quand même visiter les lieux et doivent rendre leur sentence prochainement.

Ce ne sont ni ces commissaires incompétents et enchaînés par une loi inique, ni M. Georges Low, qui peuvent régler avec justice la question du Lac St-Jean... Cet excellent Monsieur payera quelques acres de grève nue $100.00 l'acre uniquement parce que le propriétaire a le moyen d'attendre un bon règlement, et s'en ira offrir ensuite $30.00 ou $40.00 l'acre pour la meilleure terre en culture du comté. Pour emprunter un mot célèbre: "On ne dira toujours pas que c'est raisonner comme un cheval".

C'est vraiment révoltant de voir l'avenir d'un comté entre les mains de serviteurs aussi serviles d'une Compagnie qui ne connaît rien du droit, ou ne surveille aucunement ses employés.

Antoine TREMBLAY,
cultivateur.

LES CANADIENS-FRANCAIS ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU CANADA

(Suite)

Si maintenant nous désirons connaître le chiffre de la richesse foncière de tous les groupes français du Canada, une simple règle de trois, rectifiée pour tenir compte de circonstances locales, suffira.

Hors du Québec, la population française est de 700,000 âmes environ. Au prorata, cela donnerait 750 millions de dollars de plus. Composés surtout d'agriculteurs, les groupes du Manitoba, de Saskatchewan, d'Alberta, sont probablement aussi riches en biens-fonds que le groupe rural québecquois, et cela veut dire une moyenne supérieure à celle de tout le Québec français, où la classe prolétaires-locataires est très nombreuse. En Ontario, au moins cent cinquante mille Canadiens français sur trois cent mille vivent sur la terre et de la terre, la plupart dans les fertiles régions de Prescott, de Russell, de Glengarry, du Nipissingue et du Témiscamingue. Là non plus, la richesse foncière ne saurait être inférieure à celle du Québec français. Toutes proportions gardées, même état de chose ou à peu près en Acadie et en Ile-du-Prince-Edouard. Par contre il y aurait peut-être une allouance à faire pour le groupe du Nouveau-Brunswick, qui presque partout fournit la main d'oeuvre aux industriels anglais ou en est encore à la première phase de l'établissement agricole. Mettons, pour l'ensemble des groupes extérieurs avec leur population totale de 700,000 âmes, 500 millions de dollars seulement. Nous n'en aurions pas moins, pour tout le Canada français, une richesse foncière de 2 milliards 750 millions. Comme nous avons pris notre base de calcul, pour une part dans les 70 comtés ruraux et pour le reste dans les petites villes canadiennes-françaises du Québec, où la richesse est très modique, ce chiffre ne nous semble nullement exagéré.

Je dis: "Nous n'en aurions pas moins..." C'est qu'en effet nous n'avons pas encore parlé des dettes hypothécaires, qui sont considérables.

On peut dire sans crainte de se tromper que dans le Québec, y compris Montréal, les hypothèques données par des Canadiens français sont compensées par un montant égal de créances hypothécaires détenues par nos compatriotes. Il en va de même pour la majeure partie du groupe rural d'Ontario. Le facteur n'a guère plus d'importance dans les provinces de l'Atlantique, qui fournissent peut-être, comme elles s'en vantent, beaucoup d'hommes d'Etat, à coup sûr beaucoup d'hommes de gueule, mais où le crédit foncier, comme d'autres institutions économiques indispensables, est encore à organiser; où le prêt hypothécaire ne se pratique à vrai dire qu'entre voisins; où l'on peut par conséquent, comme chez nous, appliquer la règle de compensation. Il est au contraire à présumer que nos colonies agricoles de l'Ouest, malgré leur aisance relative, sont, comme les colonies anglaises correspondantes, largement endettées aux banques de crédit agricole, qui, dans ces provinces comme en Ontario, sont des institutions anglaises. Il semble cependant que le chiffre global des dettes hypothécaires de tous les groupes canadiens-français de l'extérieur *envers l'étranger* ne puisse dépasser cent millions, ce qui supposerait encore un fardeau moyen de deux mille dollars sur 50,000 fermes.

Déduction faite de ces cent millions, le total de l'avoir foncier du peuple canadien-français reste à 2 milliards 650 millions.

Pour ce qui est de la richesse mobilière, les éléments de calcul nous font presque entièrement défaut. Il ne nous sera cependant pas impossible d'arriver à une approximation plausible en nous aidant des signes visibles, à la façon du géologue. Ici encore notre base sera la province de Québec.

D'une façon générale, on peut dire que dans une vie économique organisée comme la nôtre, ou aussi imparfaitement organisée, les principales et à vrai dire les seules catégories de biens mobiliers sont:

a) les créances hypothécaires;

b) l'actif des banques (y compris, bien entendu, les dépôts), des mutualités, des sociétés de rentes viagères;

c) les obligations de gouvernements et autres corps publics et de sociétés privées, autrement dit le porte-feuille à revenu fixe;

d) les actions d'entreprises à fonds social, que nous appellerons le portefeuille actif;

e) les fonds d'industrie ou de commerce exploités par des particuliers, des familles, des firmes en nom collectif, des sociétés dont toutes les actions appartiennent à une famille, à un groupe restreint d'associées ou à un particulier et ses employés.

Nous avons liquidé plus haut, dans le calcul de la propriété foncière, le compte des créances et des dettes hypothécaires. Il n'y a donc plus à s'en occuper.

En fait de banques, nous avons la Canadienne-Nationale, avec un actif total de 125 millions, et la Provinciale avec 45, soit 170 millions pour les deux. Environ la moitié de cette somme a été placée en fonds publics ou en autre papier réalisable à demande, et, bien qu'il existe une relation de débiteur à créancier entre la banque et ses déposants, du point de vue qui nous occupe cette moitié rentre intégralement dans l'avoir pécuniaire de notre groupe ethnique. La dette qui, du fait des avances consenties à l'industrie et au commerce, contrebalance l'autre moitié, disparaîtra de même, s'il en est tenu compte dans l'évaluation du dernier chapitre *(e)*. La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal a 55 millions de dollars de dépôts; au moins les deux tiers de cette somme, mettons 35 millions, nous appartiennent. La Caisse d'Economie Notre-Dame, de Québec, en a pour près de quinze millions, dont plus de dix millions à nous. Les Artisans, l'Alliance Nationale, la Caisse Nationale d'Economie, les Prévoyants, ont ensemble près de 25 millions. 170 plus 35, plus 10, plus 25: première visibilité, incontestable croyons-nous, de 240 millions. Nous laissons de côté le capital-dépôts des Caisses populaires, prêté sur place ou redéposé pour partie dans les banques à charte (quant à leur avoir propre, il est, à vrai dire, insignifiant). En revanche, nous n'oublierons pas les fonds déposés par nos compatriotes dans les banques purement anglaises. De ce chef il y aurait probablement lieu de majorer de 30 à 40 millions le total du chapitre, qui passerait ainsi à 275 millions.

Nous évaluerons séparément le portefeuille à revenu fixe et le portefeuille actif parce que pour le premier nous avons, tout imparfaits qu'ils soient, des moyens d'évaluation qui pour l'autre nous font défaut.

Toutes les banques de placements *(investment banks)* canadiennes-françaises ont leur siège dans la province de Québec. A part deux, dont l'une avant cette date ne traitait pas avec le public, mais servait surtout de pourvoyeuse aux maisons anglaises de même catégorie ou à certaines sociétés d'assurances, et dont l'autre faisait uniquement le commerce des créances immobilières, toutes ont commencé leurs opérations depuis 1918. Non compris les transactions qu'elles faisaient entre elles ou avec des maisons anglaises, ni les opérations de remploi auxquelles elles participaient et qui évidemment n'ajoutaient pas au chiffre du portefeuille, elles ont vendu toutes ensemble entre 15 et 25 millions; de dollars d'obligations par année. Mettons 20 millions; pour neuf années, cela donnerait 180 millions. Mais tandis que ces maisons n'ont presque pas de clients anglais, les clients français des maisons anglaises similaires ne se comptent pas, et ils se recrutent pour la plupart dans la classe riche. De toute façon, et même en tenant compte des pertes éprouvées sur certains titres, le groupe français du Québec ne saurait avoir en portefeuille moins de 200 millions de dollars de bonnes valeurs à revenu fixe. Ce chiffre s'accorde d'ailleurs avec ce que je crois personnellement savoir de certaines paroisses-types dont j'ai pu observer, de loin il est vrai, mais toujours attentivement, la situation économique. Pour tous les groupes de l'extérieur, il ne faut probablement pas compter plus de 15 à 25 millions: leurs besoins d'argent sont trop grands, et du reste, en général, l'éducation économique qui se poursuit dans le Québec depuis une dizaine d'années n'étend pas encore ses bienfaits jusqu'à eux. Fidèles à notre souci d'exactitude, mettons 10 millions. Donc, pour tout le Canada français, 210 millions.

A l'exclusion des actions émanant de lanceurs d'affaires, vendues par des colporteurs et condamnées neuf fois sur dix à se liquider par zéro, notre chapitre *d* ne comprend que les titres cotés à la Bourse grande ou petite *(curb)*, négociables à vue, par conséquent, et présentant la garantie de valeur, relative dans certains cas mais presque toujours véritable, que comporte l'admission à rien pour me guider; du moins aucun fait, même fragmentaire, dont je pourrais faire état publiquement. Attaché cependant à une banque de placements qui est elle-même étroitement apparentée à une maison de Bourse, j'incline à croire qu'en valeur le portefeuille actif égale au moins la moitié du portefeuille à revenu fixe. Moins nombreux que les obligataires, surtout à la campagne, — et pour le moment c'est probablement tant mieux, — les actionnaires sont généralement beaucoup plus riches. A Montréal, entre une dizaine de Canadiens français que nous connaissons tous, il ne serait pas impossible de trouver vingt à vingt-cinq millions de bons titres actifs. A Montréal et à Québec, les portefeuilles actifs de 100 à 200 mille dollars sont relativement nombreux. La moitié de 210 millions, c'est 105 millions. Vu l'excessive insuffisance de nos données, mettons 50 millions seulement pour le Québec et zéro pour les autres provinces.

Le volume des crédits bancaires à l'industrie et au commerce nous aidera à évaluer l'actif du dernier chapitre *(e)*. Je ne crois pas me tromper en prenant pour acquis que dans la moyenne ces crédits sont garantis par un actif du double. En d'autres termes, chaque dollar de matières premières, de marchandises, de créances ou autres valeurs, déduction faite des dettes garanties par priorité. L'actif engagé aux banques françaises par des Anglais étant plus que contrebalancé par celui que des Canadiens français ont engagé aux banques anglaises, les 70 à 75 millions d'avances de la Canadienne-Nationale et de la Provinciale à l'industrie et au commerce indiqueraient donc un actif net à peu près égal. Ce que cette somme pourrait avoir d'exagéré se compense amplement par l'avoir des petits commerçants, très nombreux chez nous, qui n'empruntent jamais à la banque. En évaluant à une dizaine de millions la part des groupes extérieurs, moins avancés dans l'ordre industriel et commercial, mais beaucoup moins favorisés à l'article du crédit, par conséquent moins endettés, on obtient, pour ce chapitre, quelque 80 millions.

Récapitulons une fois de plus:

a) Créances hypothécaires (déjà compensées)	Néant
b) Actif des banques, des mutualités, etc	275
c) Portefeuille à revenu fixe (obligations, etc)	210
d) Portefeuille actif	50
e) Valeur nette des entreprises industrielles et commerciales	80
TOTAL	615

Avec $2,650,000 de propriété foncière, cela fait une richesse totale de 3 milliards 265 millions environ.

Nous ne parlerons pas des dettes fédérales et provinciales qui grèvent cet actif, ce facteur étant également omis du calcul qui porte la richesse totale du pays à vingt-deux milliards.

Il n'y aurait apparemment pas lieu non plus de faire entrer en ligne de compte la dette municipale du Québec, puisque, fin 1925, les municipalités de cette province avaient, pour une dette globale de $277,-513,213 un actif propre de $279,-875,291 (y compris $55,996,465 d'espèces en caisse et d'impôts à recouvrer); ni sa dette scolaire, puisque, comme on le constate à l'étude des statistiques particulières qui s'y rapportent, elle est sensiblement dépassée par la valeur des locaux d'enseignement. Si toutefois on observe que la propriété publique est déjà, pour une bonne part, comprise dans l'évaluation municipale au chef des exemptions, nous sommes bien forcés de réduire d'une couple de centaines de millions l'évaluation de notre richesse totale. Les primes payées en libération totale ou partielle de polices d'assurance — particulièrement d'assurance-vie — constituent un avoir qui n'est pas négligeable, mais même en attribuant à tout l'actif oublié une valeur de cent millions l'ont atteint à peine 3 milliards 200 millions. Sur 22 milliards, c'est en chiffres ronds un septième. Or, nous formons approximativement deux septièmes de la population du pays. En d'autres termes, notre richesse économique ne dépasse pas la moitié de notre importance numérique. C'est peu, c'est beaucoup trop peu. Et pourtant, pour apprécier équitablement notre situation économique actuelle, il est indispensable de se reporter trois quarts de siècle en arrière.

Ou plutôt, n'est-ce pas plutôt à 1760 qu'il faudrait remonter pour trouver la cause première de notre infériorité économique? Jusque-là l'agriculture, au Canada, compte tenu de la lenteur et de la difficulté des communications, a marché presque du même pas qu'en France. Quelques années encore et elle profiterait de l'heureuse révolution — la première depuis Sully — qu'y apporteront Turgot et les économistes. La conquête met brusquement le pays sous le coup d'un gouvernement qui ne connaît d'autres intérêts que ceux du commerce ou qui ne s'occupera de la chose agricole que pour tailler des royaumes à ses favoris dans le domaine public. Après cinquante ans de ce régime, la terre, seule ressource de la population, commence à s'appauvrir. Dans la préface de ses *Dix ans au Canada*, Gérin-Lajoie note, d'après Durham, qu'aux environs de 1835 "la propriété subissait une dépréciation alarmante, la terre ne valant pas un cinquième de ce qu'elle valait aux Etats-Unis". Le Haut-Canada n'est à la vérité pas mieux partagé; il semble que ce soit là que le favoritisme du gouvernement en matière de concessions agraires se soit pratiqué le plus en grand. Mais quand, au commencement du 19e siècle, les agriculteurs anglais et écossais commencent à émigrer vers notre pays, ils apportent avec eux des procédés nouveaux, qui pendant longtemps leur seront propres et ne profiteront qu'à eux (4). Ecoutons là-dessus Turcotte, dans son exposé de la situation du Bas-Canada en 1841:

"Dans le Bas-Canada, dit-il, l'agriculture était pratiquée par l'ancienne population d'après le vieux système français. Il faut excepter cette partie des Cantons de l'Est où les immigrés venaient d'y introduire des améliorations nouvelles. Dans le Haut-Canada, au contraire, les colons européens avaient apporté les systèmes améliorés d'agriculture en usage dans leurs pays respectifs. En outre, le sol était plus nouveau, le climat plus doux: ces circonstances firent que cette province put jouir d'une prospérité un peu plus grande".

Turcotte ajoute, il est vrai que "les deux provinces étaient en général prospères", mais inutile de dire que, la routine continuant dans le Bas-Canada et le progrès s'accentuant dans le Haut, il arrivera un moment où les vieilles terres seront ruinés chez nous et plus productives que jamais chez les nouveaux venus. Nos premiers traités d'agriculture — ceux de l'abbé Picotte, de Cauchon — datent des alentours de 1870 et ils ressemblent à des almanachs de Pilules Moro: celui de Larue, postérieur de quelques années, envisage surtout la culture des céréales, qu'il vise à rénover, mais qui a épuisé nos terres. Ce n'est que vers 1880 qu'on songera, sous l'inspiration d'un fonctionnaire instruit et clairvoyant, M. Gibault, à créer l'industrie laitière. Je l'ai noté quelque part et je le répète, car c'est pure vérité, par suite de l'isolement qui avait résulté de la conquête, notre agriculture, il y a une cinquantaine d'années, en était rendue à se pratiquer plus empiriquement que celle des Romains, avec un appareil sensiblement le même. La colonisation, qui fut toujours active dans le Bas-Canada, ne suffira bientôt plus à compenser, par les abondantes récoltes qu'elle nous vaut, l'épuisement de la vallée laurentienne. De là l'effroyable hemorrhagie de l'émigration, qui durera cinquante ans, laissant la province de Québec exsangue et sans vie. Et qu'on ne dise pas qu'il y eut de notre faute, car il serait inouï qu'une colonie arrachée à la mère-patrie et presque ruinée par la guerre, pressurée par le conquérant, restât pendant trois quarts de siècle sans chefs civils ou politiques, sans écoles et pour ainsi dire sans moyens de communication avec le monde extérieur, et qu'elle n'en fût pas profondément atteinte dans ses forces vives.

Le commerce, à qui l'agriculture est sacrifiée et qui est à la base de toutes les grandes fortunes de cette époque, n'est guère praticable qu'aux Anglais. Sous un régime où les vaisseaux anglais sont seuls admis dans les eaux canadiennes et où les échanges avec les Etats-Unis sont presque impossibles, les Canadiens de vieille souche, désavantagés par leur langue et leur inexpérience, manquant de crédit, sont forcés d'abandonner aux nouveaux venus l'importation comme l'exportation. Cette situation durera jusqu'au commencement du 20e siècle, et pour les mêmes causes, auxquelles viendra s'ajouter la résignation fataliste d'un peuple habitué à la pauvreté. Quand l'industrie mécanique, source éventuelle de fortunes plus vastes encore, fera son apparition, les Canadiens français y montreront un esprit d'initiative rien moins qu'étonnant, mais le manque de préparation technique et de capitaux les condamnent d'avance à l'insuccès. Pour ne parler que de ce dernier désavantage, on jugera de ce qu'il fut quand on saura qu'il y a dix ans à peine la principale institution de crédit canadienne-française se voyait, faute de fonds, dans l'impossibilité d'accepter la clientèle d'une des maisons de change les plus solides de Montréal.

A Suivre

AU FIL DE LA PLUME

LES MINORITES CHEZ NOUS

Dans un récent article, M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles primaires catholiques de la province, rappelle la situation, en matière d'éducation, des minorités dans la production, des minorités dans la province de Québec, depuis 1867. Minorité protestante et minorité catholique de langue anglaise ont été traitées avec esprit de justice et de générosité. Chose inouie, remarque M. Magnan, *"lorsqu'une minorité a eu à souffrir au sujet de la langue dans la Province de Québec, cette minorité n'était pas de langue anglaise mais de langue française"*.

Voici ce qu'écrit, en guise de conclusion, l'auteur de ces lignes: "Depuis 1867, de toutes les provinces de la Confédération, seule Québec a su respecter le pacte fédéral au chapitre si important de l'éducation. A la dissolution de l'Union du Haut et du Bas-Canada, une minorité anglaise et protestante resta dans la Province de Québec. Cette minorité fut laissée à la garde d'une Législature aux neuf dixièmes française et catholique. Il y a de cela soixante ans.

"Au cours de ces dix décades, la majorité n'a jamais attenté une *seule fois* à la liberté scolaire garantie à la minorité en 1867. La meilleure entente n'a cessé de régner entre les deux éléments qui habitent la Province de Québec. Par sa culture française et catholique, elle est naturellement portée à traiter avec dignité et générosité la minorité qui vit au milieu d'elle. C'est pourquoi elle n'a jamais hésité à mettre dans ses lois tous les privilèges et garanties utiles à cette minorité protestante; c'est pourquoi dans la distribution des fonds publics elle n'a jamais compté avec parcimonie; c'est pourquoi dans la minorité protestante, la majorité catholique a toujours vu un groupe de citoyens qui avait droit non seulement à la justice, mais encore à de bienveillants égards, précisément parce qu'ils étaient le petit nombre.

C'est pourquoi aussi elle a laissé aux catholiques de langue anglaise, dans la mesure dont ils peuvent en jouir, la plus entière liberté dans l'organisation et la gouverne de leurs propres écoles".

Inutile d'insister et de faire la comparaison avec la situation injuste faite aux minorités de langue française dans les autres provinces du Dominion. Mais il est bon de rappeler que chez nous les droits sont respectés, et non à la merci de la force.

J. D.

CHOSE BIEN ETONNANTE

Autrefois, quand il y avait bon nombre de gens qui ne savaient pas lire — ce qui entre parenthèse ne les empêchaient pas d'être aussi honnêtes et aussi savants qu'aujourd'hui — tout le monde se faisaient un devoir d'apporter quand même un livre de messe à l'église.

Aujourd'hui que tout le monde sait lire, la plupart vont à la messe sans rien apporter. Aussi ils s'enviennent à l'église, comprennent peu de chose aux cérémonies, passent le temps à examiner les colonnes ou leurs voisins.

Il existe pourtant de si beaux livres de prières! Des livres où tout est expliqué de ce qui se passe à l'autel; où les différentes fêtes, les différents cycles de l'année liturgique sont exposés avec leur histoire, leur raison d'être, leur sens, toutes choses qu'un catholique doit savoir.

On rencontre une foule de gens renseignés jusque sur les derniers détails de la mode par exemple; qui connaissent tous les règlements du gouret ou de la balle-au-camp, qui sont au courant des dernières vedettes du cinéma ou du tennis, qui ont toujours lu le dernier roman, mais dont la science est courte quand il s'agit de religion ou des choses de l'âme. Pourtant, à y bien songer, qu'est-ce qui importe le plus?

Rien de plus beau, je trouve, qu'un homme qui s'en va à l'église, le dimanche... ou la semaine, avec un gros livre de prières sous le bras! Celui-là passera un office pieux et profitable. C'est le seul moyen.

Quand on y a goûté on ne peut plus s'en passer et on s'en félicite.

L'on trouvera au Service de Librairie du Progrès:

Le Missel Quotidien et Vespéral de Dom Gaspard Lefebvre, un chef-d'oeuvre en fait de livre de prières.

Reliure en chagrin souple, tranche rouge, ... $3.25

Reliure en chagrin souple, tranche dorée, ... $3.75

Reliure de luxe, veau antique, ... $5.00

Le livre du chrétien, autre livre de prières très complet et fort bien fait, qui se vend, $1.65

Le Missel Romain, reliure et format de luxe, orné à chaque page d'illustrations artistiques, ... $2.50

Le Missel des saints anges, du même genre que le précédent, ... $2.00

L'imitation de Jésus-Christ, 0.60

Pensez-y bien, petit volume qui vaut son pesant d'or, et qui se vend seulement, ... $0.25

...Et quantité d'autres titres et d'autres genres parmi lesquels vous trouverez tout le choix du monde.

D'ICI LE 15 JUILLET

REDUCTION DE 50 p. c.

Une couple de centaines d'ANNUAIRES DES COMTES DE CRICOUTIMI ET DU LAC ST-JEAN sont mis à la disposition des abonnés du PROGRES, qui pourront se les procurer pour $1.00 seulement, alors que ce livre se vend $2.00 régulièrement. Cette offre sera valable jusqu'au 15 juillet. Les acheteurs n'auront même pas à payer les frais d'envoi durant cette quinzaine.

Les personnes qui ont payé l'ANNUAIRE $2.00 sont enchantées de leur achat. Celles qui ne l'auront payé que $1.00 seront particulièrement chanceuses.

Hâtez-vous, car ces ANNUAIRES seront peut-être tous enlevés avant le 15 juillet, ce qui nous empêcherait d'en vendre jusqu'à cette date au même prix réduit.

CHOIX DE CADEAUX

POUR LES PETITS

LES ALBUMS DE BECASSINE
12 albums différents en images, reliés, feront les délices des petits.

L'enfance de Bécassine,
Bécassine en apprentissage
Bécassine pendant la guerre
Bécassine chez les alliés
Bécassine mobilisée
Bécassine chez les Turcs
Bécassine voyage
Bécassine nourrice
Bécassine alpiniste
Les bonnes idées de Bécassine
Bécassine au pays Basque
Les cent métiers de Bécassine
à $1.25 l'album

POUR LES FILLES

LA BIBLIOTHEQUE SUZETTE

44 volumes différents, jolis, illustrés, contenant des choses proportionnées à l'intelligence d'une petite fille de 10 à 15 ans. Très recommandée au point de vue moral.
à 50 sous le volume.

LES CONTES DE MME DE SEGUR
16 titres différents.
Chefs-d'oeuvre, oui, purs et délicats chefs-d'oeuvre que ces contes; les petits les aiment; les plus grands les admirent encore. Magnifiques volumes reliés, couverture rouge, abondamment illustrés.

Mémoires d'un âne
Les deux Nigauds
Les bons enfants
Nouveaux contes de fées
La fortune de Gaspard
Petites filles modèles
Comédies et Proverbes
Un bon petit diable
Après la pluie le beau temps
François le bossu
Pauvre Blaise
Le général Dourakine
Diloy le chemineau
L'auberge de l'Ange-Gardien
Quel amour d'enfant
Soeur de Gribouille
à 90 sous le volume
...Et bien d'autres choses!... Venez voir vous-mêmes ou consultez notre catalogue. Entre autres: *Les contes de Schmid.* 26 titres, à 15 sous le volume. Quelque chose de superbe.
N.-B. — Aux commandes par la poste, ajouter 10 p. c.

POUR LES GARCONS

LES OUVRAGES DU P. FINN
9 différents titres
Dans chaque volume il est question de garçons, de garçons d'aujourd'hui, vifs, turbulents, délurés, avec leurs défauts, leurs qualités. On les voit à l'école, à la maison, au collège; les types les plus divers y passent. Et la leçon qui continuellement se dégage est excellente pour les garçons.

Tom Playfair
Percy Winn
Claude Lighfoot
Harry Dee
Une seule fois
Figures amies
Une partie de ballon'
Lucky Bob
Oh! le match!
à 50 sous le volume.

IL VOUS LES FAUDRAIT

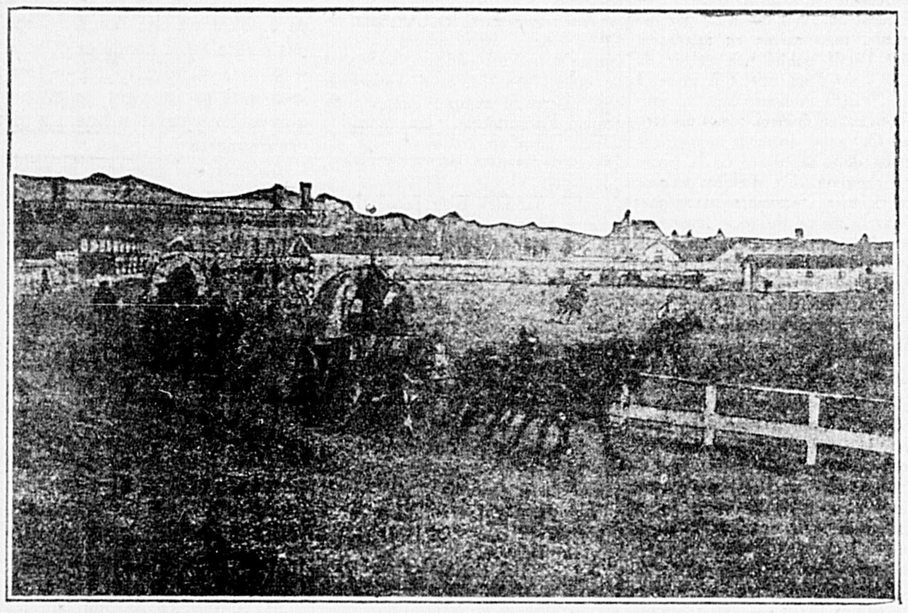
Examinez votre bibliothèque! Les avez-vous?... Il faut les avoir!... Je parle des poètes canadiens-fran-
Les Oeuvres complètes de Crémazie, 2.00
La légende d'un peuple, de Louis Fréchette 1.50
Les oeuvres d'Albert Lozeau, (3 vol.) $3.00
Poèmes de Cendre et d'Or, de Léo-Paul Morin 1.00
Le paon d'émail, .75
Les trois-lyres, de Blanche La-
La vieille maison, .90
montagne, .75
Les Fables, de Pamphile Lemay, .75
Evangéline, 1.25
Morceaux choisis de Louis Fréchette, .75
Anthologie des poètes canadiens de Jules Fournier, 1.25
Fleurs de la poésie canadienne, de l'abbé Nantel, .50
Morceaux choisis de Nelligan, 1.00

JULES VERNE

Peu d'auteurs ont obtenu la vogue de Jules Verne.
Ses ouvrages qui sont nombreux ont fait les délices de la génération passée et n'ont rien perdu de leur charme.
Nous avons en vente une superbe collection des oeuvres de Jules Verne, tous les volumes sont solidement reliés en percaline rouge, avec titres en or, papier de luxe et de nombreuses illustrations. Chaque volume se vend au comptoir au prix modique de 0.90, et $1.00 franco.
Voici la liste des différents titres:
Aventures du capitaine Hatteras, 2 vol.
L'île mystérieuse, 3 vol.
Nord contre Sud, 2 vol.
L'Archipel en feu, 1 vol.
Les Indes noires, 1 vol.
Kéraban le Têtu, 2 vol.
Mathias Sandorf, 3 vol.
La Maison à vapeur, 2 vol.
Les Enfants du Capitaine Grant, 3 vol.
20,000 lieues sous les mers, 2 vol.
Les naufragés du Jonathan, 2 vol.
De la terre à lune, 1 vol.
Aventures de trois Russes et de trois Anglais, 1 vol.

Une mine : nos annonces

Course Mouvementée au "Stampede" de Calgary



Le "stampede" de Calgary, qui dure ordinairement toute une semaine, comporte nécessairement un programme d'attractions considérable et varié. La course des voitures couvertes d'une bâche, dont se servaient autrefois les donniers qui ouvrirent les prairies de l'Ouest à la civilisation, est l'un des incidents les plus typiques de cette grande ère albertaine.

Bains Sulfureux à Banff



L'eau chaude sulfureuse qui jaillit en abondance des flancs du mont Sulphur, à Banff, dans les Rocheuses, a valu à cet endroit de villégiature une extraordinaire réputation comme station thermale. Les deux piscines découvertes de l'hôtel "Banff Springs" sont particulièrement populaires auprès des touristes qui fréquentent en grand nombre la luxueuse hôtellerie du Pacifique Canadien.

DOMINION STORES, LTD

LES PLUS GRANDS MAGASINS D'EPICERIE EN DETAIL DU CANADA

BISCUITS ARROWROOT CHRISTIE 32c LA LIVRE

BISCUITS SODA CHRISTIE 18c LB

BISCUITS CHOCOLAT PATERSON 25c LB

BEURRE DE CHOIX 38c LB

OEUFS FRAIS la doz. 38c

BACON tranché 35c la lb

SAINDOUX PURE 17c lb

RAISINS EPEPPINEE 2 lbs 29c

PRUNEAUX juteux 2 lbs 25c

EAU DE VICHY 25c la bouteille

COCOANUT la lb 25c

TAPIOCA la lb 10c MARQUE DOMINO

JELLEE 3 paquets 25c SHERRIFFS AVEC PRIME

RIZ GLACE 3 LBS 25c

FEVES BLANCHES 4 lbs 25c

POIS A SOUPE 4 lbs 25c

CES PRIX SONT POUR CHICOUTIMI, JONQUIERE ET KENOGAMI

F. W. WOOLWORTH CO. LIMITED

NOUVEAU MAGASIN DE 5-10-15c

RUE ST-DOMINIQUE, JONQUIERE (QUE.)

OUVERT POUR INSPECTION **VENDREDI, 15 JUILLET 1927** 3.00 à 5.00 P. M. et 7.00 à 9.00 P. M.

IL Y AURA ORCHESTRE

OUVERT AUX AFFAIRES SAMEDI 16 JUILLET A 8.30 A.M.

La F. W. WOOLWORTH CO., Limited a 1500 magasins en pleine activite. Nous fondons les plus belles esperances sur Jonquiere et les environs et le magasin que nous y ouvrons est amenage de la facon la plus moderne. Grace a notre merveilleuse organisation et a notre pouvoir d'achat, nous pouvons offrir aux citoyens de Jonquiere et des environs le meme assortiment et les memes valeurs que l'on trouve dans nos grands magasins au Canada. C'est avec un vif plaisir que nous invitons les citoyens de Jonquiere et des environs a visiter notre magasin vendredi et a venir beneficier, samedi matin, a 8.30, des nombreuses valeurs speciales que nous nous sommes procurees specialement pour l'ouverture de ce magasin et dont voici une liste partielle:

Ustensiles de cuisine émaillés bleu et blanc, chacun 15c
Ustensiles en aluminium, chacun 15c
Taies d'oreillers, chacune 15c
Bas en soie artificielle pour dames, bonne qualité, chacun 15c
Savon Sunlight, doux et durable, le morceau 5c
Disques doubles de gramophone, 10 pouces, chacun 15c
Grandes serviettes de bain Turque, chacune 15c
Bas mercerisés pour dames et enfants, chacun 15c
Grandes images encadrées, chacune 15c
Grands bols à démêler en verre, chacun 15c
Cravates pour hommes, tricotées, chacune 15c
Bas mercerisés pour hommes, chaque bas 15c
Sous-vêtements pour dames et enfants, chacun 15c

AUCUN ARTICLE AU-DESSUS DE 15 CENTS

Nous vous invitons a examiner soigneusement tous nos comptoire, ou vous trouverez un assortiment nouveau et complet de bonbons, dentelles, chapeaux, rubans, mouchoirs, nouveautes, serviettes, articles de fantaisie, bijouterie, papeterie, brimborions, articles de cuisine, verrerie, jouets, articles de toilette et de quincaillerie.

F. W. WOOLWORTH CO. LIMITED

RUE ST-DOMINIQUE MAGASIN DE 5-10-15c JONQUIERE (QUE.)

Quand vous avez quelque chose à vendre, à louer, à échanger, à obtenir, à trouver, c'est vite connu et vite fait si vous recourez à nos

PETITES ANNONCES

ESSAYEZ DES AUJOURD'HUI

SUCCÈS ASSURÉ

6 ANNONCES POUR $1.00

TARIF DES PETITES ANNONCES
Téléphone 457

1.—**Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, assemblées.**

COMPTANT (maximum 60 mots)
1ère insertion, $0.50,
Chaque insertion subséquente, $0.25,
Chaque mot additionnel, $0.01.

DEBIT
Trois fois les prix ci-dessus; escompte 50% pour paiement dans les dix jours qui suivent la date de notre facture.
Nous publions gratuitement ces événements dans le carnet social et les courriers.

2.—PETITES ANNONCES COURANTES.

COMPTANT :
$0.01 le mot; minimum $0.25 de l'annonce; 6 insertions pour le prix de 4.

DEBIT :
3 fois les prix ci-dessus, escompte 50% pour paiement dans les 10 jours.

3.—Surcharge de 50% pour petites annonces avec bordure, caractères ou titres spéciaux.

4.—Toutes les petites annonces sont strictemet payables d'avance.

Succursales autorisées à recevoir vos PETITES ANNONCES

Marcel Dompnier, rue Racine,
Gaudreault & Tremblay, rue Racine,
Hamel & Cie, rue Racine,
Roy & Bouchard, rue Racine,
J.-P. Gauthier, rue Racine,
J.-P. Gosselin, rue Montcalm,
Ths-Ls Gaudreault, spécialiste en remèdes brevetés.
Odina Potvin, 13 rue Racine,
Léon Fortin, Jonquière,
G.-H. Rodrigue, Mistassini.
J.-E. Lalime, Kénogami,

A VENDRE

A VENDRE — Trois maisons à vendre dans la ville de Chicoutimi. Pour détails et informations s'adresser au bureau John Murdock, Chicoutimi. JNO

A VENDRE — 2 terres à St-Honoré, 9e rang, canton Simard, conditions faciles aux acheteurs sérieux. S'adresser à Dominion Fish & Fruit Limited, Chicoutimi. JNO-D5647

A VENDRE. — Boutique de forge à vendre, avec outillage, située à St-Jérôme, pour abandon des affaires. Bonne bâtisse, grand terrain, s'adresser à Arthur Bergeron, St-Jérôme, Lac St-Jean. 16-7P

A VENDRE — Maison à vendre; 4 logements; coin des rues St-Pierre et St-Philippe. Bonnes conditions. S'adresser à Willie Grenon, 256-258 rue Racine, Téléphone 364, Chicoutimi. 16-7p

PERDU

PERDU — Un trousseau contenant 3 clefs a été perdu il y a une dizaine de jours entre le bureau de poste et le "Progrès du Saguenay". Prière à la personne qui l'a trouvé de le rapporter à nos bureaux immédiatement. Ino.

PERDU — Un "suit case" a été perdu sur la route Jonquière Chicoutimi. Contenait plusieurs articles de valeur. S.V.P. rapporter ou communiquer avec M. J.-E. Barr 77 rue Ste-Anne, Chicoutimi-Centre. 18-7p

PERDU — Une paire de lunettes en celluloid noir a été perdu sur la rue Cartier, entre la ligne du chemin de fer et lavenue Labrecque, le soir du 11 juin. Récompense à qui la rapportera au "Progrès du Saguenay, 12 avenue Labrecque, Chicoutimi. 19-7p

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante ayant expérience dans la cuisine de préférence. S'adresser à Mme Vincent Dubuc, boulevard Rivière du Moulin. 28-6jno

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante pour service général, pour petite famille. S'adresser à nos bureaux, 12, Ave Labrecque. JNO

LA FRANCE AU SAHARA

Nous extrayons du "Matin" le compte rendu de l'émouvante cérémonie qui a eu lieu le 21 juin dans la cour des Invalides.

Le "Matin" avait rêvé pour les vaillants dont l'héroisme et l'abnégation ont valu à ce pays au centre mystérieux de l'Afrique un merveilleux empire, une cérémonie qui les payât d'un trop long et trop injuste oubli.

Dans cette cour d'honneur des Invalides dont les murs à la caresse ardente du soleil semblaient suinter de gloire, son rêve s'est superbement réalisé. La mission saharienne qui, sous les ordres de Foureau et du commandans Lamy, perça pour la première fois le terrible et sanglant mystère des sables inviolés, a trouvé, au cours d'une cérémonie émouvante en sa simplicité, le légitime hommage que la nation devait à ses fils valeureux.

Les plus grands chefs militaires, les hommes que la politique et la science ont mis au premier rang des bons serviteurs de ce pays, tous ceux dont la carrière a connu la grandeur et le sacrifice des lointaines épopées coloniales, tous ceux qui se souviennent et tous ceux qui prévoient, répondant à l'appel du "Matin", s'étaient donné rendez-vous dans cette immense cour des Invalides, où, sur la pierre grise d'un des piliers du glorieux monument se détachait, en la blancheur d'un horizon de dunes sahariennes, le marbre qui glorifie les héros de l'audacieux exploit.

A la porte d'entrée de la grande cour d'honneur se tient le maréchal Franchet d'Espérey, le vaiqueur des Balkans, le chef glorieux et respecté auquel revient à cette heure la lourde charge de notre armée nord-africaine.

Président du comité d'honneur formé sur l'initiative du "Matin", c'est lui qui accueillera les personnalités du gouvernement, de la politique, de la science et de l'armée.

A ses côtés se tient le général Mariaux, gouverneur des Invalides; le général Simon, commandant la place de Paris, donne un dernier coup d'oeil à ces magnifiques troupes du 23e colonial qui, sur son ordre, vont nous donner l'émouvant spectacle des grandes parades militaires.

Et soudain le bataillon kaki, sur lequel—avancé légèrement—le drapeau du 1er régiment de tirailleurs algériens laisse de ses plis tomber l'indescriptible splendeur de son héroique légende, s'immobilise. Les tambours battent "aux champs", la "Marseillaise" retentit.

C'est le ministre de la guerre qui paraît. Accueillir par le maréchal auquel vient de se joindre un autre glorieux soldat, le général Gouraud, M. Paul Painlevé, escorté du colonel Ducla, gagne la tribune officielle où, quelques minutes auparavant, M. Léon Perrier, ministre des colonies, a fait son entrée.

Déjà de nombreuses personnalités y ont pris place. On y voit à droite et à gauche des fauteuils que vont occuper les deux ministres et le maréchal Franchet d'Espérey: le commandant Gaudouneix, représentant le président de la République; M. Ripault, représentant M. Edouard Herriot, ministre de l'instruction publique; M. Chiappe, préfet de police; M. Maurice Saurraut, sénateur; le professeur Roussy; M. Alcide Delmont, député; M. Gluck, gouverneur de l'Afrique équatoriale; l'intendant général Blondel; M. Mony-Sabin, représentant M. Th. Steeg, résident général de France au Maroc. Au pied de cette tribune un glorieux emblème, un fanion de guerre du 1er tirailleurs, un fanion qui, aujourd'hui, sert de signe de ralliement à tous les anciens combattants qui appartinrent à cette magnifique unité, frissonne d'une fierté légitime. Porté par le lieutenant Runaud, entouré d'une délégation des anciens du 1er tirailleurs que préside M. Baum, il se range aux côtés du drapeau qu'il suivit dans la mêlée.

Et puis alors, à l'ombre des piliers et presque sous la plaque commémorative encore dissimulée sous un voile blanc devant lequel frissonnent les soies élimées du glorieux drapeau du 1er tirailleurs algériens, leur vaillante cohorte à eux, les intrépides ouvriers de la gloire française.

Ils sont rassemblés en carré—survivants de l'indicible épopée, rescapés de la plus formidable aventure et des plus rudes combats contre la soif, le Targui et le mystère impénétrable des vastes horizons sahariens. Ils sont là, les vaiqueurs de Rabah, les prodigieux constructeurs de notre immense empire d'Afrique Equatoriale.

C'est le général Reibell, celui-là même qui, comme capitaine, à la minute où, sur le corps de Rabah tué, s'abattit le commandant de l'héroïque troupe.

Ce sont ses compagnons de l'incroyable aventure, le général Rondenay, aujourd'hui commandant l'Ecole de Saint-Maixent; le médecin inspecteur général Fournial, directeur du service de santé du G. M. P., qui, alors jeune médecin aide-major, soigna, au long des rudes étapes, ses camarades et ses hommes autant par son entrain et son exemple que par sa science; c'est M. de Thezillat, qui a sorti, pour faire honneur à ses chers morts, le beau costume glorieux aux vives couleurs des grâces militaires d'antan.

Ce sont enfin les autres vaillants: MM. Haller, Ségalas, Neuville, Ravin, de Moustier, Fournier, Ménage Philippo, Trabezac, Bonjean, Villepontoux-Fontenaud, Lelièvre et Guilleux, le sergent Guilleux qui a été le si vivant historiographe de la prouesse saharienne.

La foule, les yeux fixés sur eux, les contemple et les paye en cette minute de fervente et tendre admiration de bien des heures de souffrances.

M. Stéphane Lausanne, rédacteur en chef du "Matin", va le premier prendre la parole. Tourné vers les ministres de la guerre et des colonies et le maréchal Franchet d'Espérey, il dira:

—Alors que de toutes parts dans le monde on célèbre les exploits des hommes vainqueurs de la nature, de l'espace ou de la matière, alors que les navigateurs de l'air ou de l'océan sont partout à l'honneur, il nous a paru que la France avait le devoir d'écrire en lettres d'or, sur un peu de marbre, les noms de deux Français, navigateurs du sable, qui, les premiers, à la tête d'une petite troupe héroïque de trois cents tirailleurs algériens, traversèrent cet océan de feu qui s'appelle le Sahara.

"D'autres avant eux avaient exploré la mer désertique et brillante; d'autres après eux devaient achever de la conquérir; mais la petite colonne, qui, le 16 octobre 1898, ayant à sa tête l'explorateur Foureau et le commandant Lamy, quitta Ouargla, aux confins de notre Algérie, pour traverser du nord au sud l'immensité du Sahara, atteindre Zinder et pénétrer jusqu'aux bords mystérieux du Tchad, est la première expédition militaire organisée qui ait relié les deux pôles de la civilisation française en Afrique.

"Nul, certes, ne l'oubliera. Mais cette plaque de marque que M. Edmond Pachy, président du syndicat des granitiers de France, a tenu à tailler lui-même et où un ancien combattant, prix de Rome, M. Edouard Fraise, a fait revivre avec son ciseau les émouvants profils des deux héros de la magnifique randonnée, cette plaque le rappellera à jamais. Elle dira les noms, les dates, les faits. Elle dira que si aujourd'hui nous possédons par delà la Méditerranée un réservoir dont vous avez, monsieur le ministre de la guerre, confié les clefs et la garde au chef valeureux qui est le président du comité de cette cérémonie, et où vous pouvez puiser les forces et les énergies nécessaires pour doubler les énergies et les forces de la patrie, c'est qu'un Foureau et un Lamy, il y a près de trente ans, ont été avec une colonne de tirailleurs algériens en explorer l'étendue et en sceller la base avec de l'héroisme et du sang français.

"Messieurs, j'ai l'honneur, au nom du "Matin", de faire remise de la plaque commémorative de l'expédition Foureau-Lamy au comité d'honneur dont M. le maréchal Franchet d'Espérey est le président, pour qu'il la remette lui-même au musée des Invalides, fidèle gardien des plus purs souvenirs de la gloire et du courage de la France."

Le maréchal Franchet d'Espérey a franchi les marches de la petite tribune. Le verbe clair, il va à larges traits retracer l'héroique aventure:

— Quand il m'a été offert, s'écrie le maréchal, de présider le comité chargé de perpétuer le souvenir de la première traversée saharienne par des troupes françaises, j'ai accepté cet honneur avec empressement, l'initiative que prenait le "Matin", et dont il est bon de le remercier avant tout, me paraissant des plus justifiées et des plus opportunes.

"J'ai accepté sans réserve, me souvenant qu'à ma sortie de Saint-Cyr les vétérans de Crimée, d'Italie, du Mexique et de 1870 me reçurent au 1er tirailleurs, au milieu des touchantes manifestations d'une camaraderie sans égale et me transmettaient avec ferveur les souvenirs glorieux d'un régiment qu'ils mettaient au-dessus de tous."

Et, après avoir magnifiquement rappelé la grande aventure, le maréchal Franchet d'Espérey s'écrie:

—Ces murs élevés par Louis XIV, renfermant avec nos vieux drapeaux les cendres du grand capitaine, conservatoire de toutes les gloires de la France, étaient bien désignés pour garder la mémoire des héros de la première mission transsaharienne."

Une longue ovation a salué l'émouvant discours du vainqueur des Balkans, et maintenant, c'est le général Reibell qui, au nom des survivants de la mission saharienne, va rendre l'appel et l'hommage aux chefs disparus.

—En votre nom, je remercie notre cher compagnon et ami, le médecin inspecteur général Fournial, d'avoir été l'instigateur et l'animateur de cette commémoration où se manifestent à la fois son esprit de justice, son bon coeur et son grand talent d'organisateur.

Le "Matin", qu'a droit à notre plus profonde gratitude, nous a fait sortir, pour un jour, de notre obscurité. Nous y rentrerons avec l'inoubliable souvenir de cette solennité, où, en présence du vainqueur de Samory, fut glorifié le vainqueur de Rabah, et nous emporterons, dans notre retraite, comme un reflet de l'auréole des auteurs de notre oeuvre commune, qui appartient désormais à l'histoire."

Nul n'était mieux qualifié que M. Painlevé pour rendre un précieux témoignage de l'admiration nationale aux héros de la science et aux vaillants soldats qui composèrent la mission saharienne.

—C'est, dit en débutant le ministre de la guerre, une généreuse pensée qu'a eue le "Matin" en prenant l'initiative de faire apposer sur ces murs glorieux une plaque qui commémore la première traversée du Sahara par une troupe française.

"De toutes les expéditions qui ont constitué l'épopée nationale en Afrique, il n'en est aucune qui mérite autant l'hommage du pays que cette mission Fourreau-Lamy, dont le titre familier seul est le double et vivant symbole de l'héroïsme."

Et M. Painlevé, après avoir retracé à son tour les portraits de Foureau et du commandant Lamy, ajoute:

—Le général Reibell, qui fut le chef de l'expédition après la mort glorieuse du commandant Lamy, a, par modestie, passé sur son rôle et sur les difficultés militaires de l'entreprise; c'est mon devoir à moi de rendre un hommage ému aux vaillants dont le sacrifice a permis de cimenter au centre de l'Afrique les tronçons épars de nos possessions pour faire le merveilleux et durable empire de notre Afrique équatoriale."

De longs applaudissements ont salué ces mots de l'ancien président du Conseil.

Et maintenant un commandement retentit. Le drapeau du 1er tirailleurs quitte l'emplacement qu'il occupe sous la plaque commémorative et avec son escorte va prendre la tête du bataillon du 23e colonial, qui va lui rendre les honneurs.

Devant le ministre de la guerre, devant un maréchal de France, devant des généraux fameux, aux accents des marches triomphales, il défile, le glorieux emblème dont les soies élimées laissent dans la lumière blonde s'épanouir toute la gloire cueillie au prix du sacrifice sanglant depuis Solferino, l'Extrême-Orient, le Sahara et le Maroc jusqu'à la Somme, l'Aisne et Château-Thierry!

Après la cérémonie des Invalides, à 17 heures, une réception a eu lieu au "Matin", à laquelle assistaient le maréchal Franchet d'Erpérey, le général Reibell, le général Rondenay, la médecin inspecteur général Fournial, le général Mariaux, le général Dognon, de nombreux officiers, les survivants de la mission et leurs familles, et les membres des familles de ceux qui ne sont plus, groupés autour du fanion des anciens du 1er tirailleurs algériens.

La bienvenue leur fut souhaitée avec une simplicité par M. Robert Doumayrou, du "Matin", qui eut lui-même l'honneur d'appartenir au 1er tirailleurs.

Un jeune Saint-Cyrien, le fils du sous-lieutenant Britsch, de la mission Foureau-Lamy, qui tomba héroiquement comme commandant en 1914, remit au "Matin" une palme en bronze destinée à être placée devant la plaque commémorant dans le hall les soixante-dix collaborateurs, morts pour la patrie.

Le commandant Thamin exprima avec tout son coeur la reconnaissance des anciens combattants du "Matin", dont il est le doyen.

La réception prit fin par un champagne d'honneur, et les coupes furent choquées à la prospérité du pays par quelques-uns de ceux qui ont le mieux mérité de sa reconnaissance.

ON DEMANDE

AGENT DEMANDE — Le Progrès du Saguenay a besoin immédiatement d'un bon solliciteur pour faire de la propagande pour le journal. Travail rémunérateur et position stable. S'adresser à J.-Alphonse Alain, chef de la circulation, au bureau du journal.

ON DEMANDE — Une jeune fille parlant l'anglais de préférence, références exigées. S'adresser à J.-P. Gauthier, restaurateur-tabaconiste, 106 rue Racine, Chicoutimi. 1-7p

ON DEMANDE — La Municipalité Scolaire de la Paroisse de Chicoutimi a besoin d'institutrices diplômées et munies de bonne références. Salaire $350.00. S'adresser au secrétaire-trésorier, Monsieur J.-D. Villeneuve, Chicoutimi. 23-7

ON DEMANDE — A louer. A Port-Alfred. Chambre pouvant être convertie en bureau, pour un soir par semaine. S'adresser à L.T., Casier 225 ou à Tél. Sag.-Qué. 270. 19-7p

ON DEMANDE — Un vendeur d'automobiles d'expérience pour voitures de $1000 à $4000. S'adresser à nos bureaux, 12, Ave Labrecque. JNO

ON DEMANDE — On demande pour le nouveau garage un mécanicien expert, connaissant la réparation générale. Inutile de se présenter sans références. S'adresser à M. Alphonse Bouchard, Garage Ha! Ha! Baie, rue Elgin, Bagotville. 19-7p

DIVERS

ARTICLES DE BUREAU — C'est le Progrès qui est le plus en mesure de vous servir, quand vous avez besoin d'articles de bureaux. Non pas quelques articles de bureaux, mais tous les articles de bureaux sont en vente au Progrès. JNO

LIVRES — Le Service de Librairie du Progrès vous sert en fait de livres, tout aussi bien que les grandes librairies du dehors, car il adapte son approvisionnement de livres aux besoins de sa clientèle locale. JNO

VIEUX JOURNAUX — Le Progrès du Saguenay, qui vient de faire l'inventaire de toutes ses collections de journaux, peut disposer de quelques centaines de livres de journaux qu'il vend, comme d'habitude, 2 sous la livre. Avis à ceux qui veulent s'approvisionner. JNO

PENSION — Bonne pension privée. S'adresser à 4, rue St-Valier, Chicoutimi.

IMPRESSIONS — Chaque fois que vous avez quelque chose à faire imprimer, n'oubliez pas que le Progrès du Saguenay est en mesure de vous donner entière satisfaction. JNO

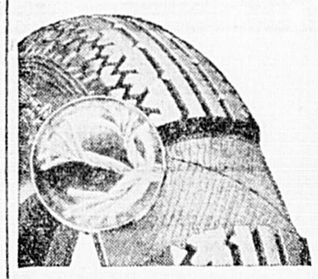
PENSION DEMANDEE — On demande une pension strictement privée, dans le quartier Est de la ville. S'adresser par téléphone à 597, de 9 à 11 heures avant-midi. Jno.

Demandez la saucisse "Octo Special"

J.-S. MICHAUD
SPECIALITE
Réparations des machines à coudre. Je voyage dans tout le Lac St-Jean et répare toutes les sortes de machines. Ouvrage garanti — Prix modérés 30 ANS D'EXPERIENCE.
Machines à vendre.
Station d'Hébertville, — Lac St-Jean

PACIFIQUE CANADIEN
DEPARTS
DE MONTREAL
à Liverpool
Juil. 16—Aout 12 . . . . . Montclare
Juil. 22—Aout 19 . . . . . Montrose
Juil. 29—Aout 26 . . . . . Montcalm
Août 5—Sept. 2 . . . . . Minedosa
à Belfast-Glasgow
Juil. 21—Aout 16 . . . . . Melita
Août 4—Sept. 1 . . . . . Metagama
DE QUEBEC
à Cherbourg-Southampton-Anvers
Juil. 26—Aout 18 . . . . . Montroyal
Août 10—Sept. 9 . . . . . Montnairn
à Cherbourg-Southampton-Hambourg
Juil. 20-xAout 17 Empress of Scotland
Juil. 27—Aout 24 xEmpress of France
Aout 3-xAo. 31 Empress of Australia
xà Cherbourg-Southampton seulement
Demandez des renseignements sur les cabines de troisième classe pour touristes se rendant en Europe.
Renseignez-vous chez les agents locaux
D. R. KENNEDY,
Agent général, Trafic océanique
141, rue Saint Jacques
Montréal
Notre personnel français est à votre service.

Votre pharmacien est plus qu'un marchand !
Ayez confiance en lui.
Achetez avec scrupule tous vos remèdes chez lui.
Vous serez satisfait du service donné par la Pharmacie Pelletier, dont le propriétaire est le seul pharmacien licencié de la Baie des Ha-Ha.
PORT-ALFRED.


Pourquoi les pneus Firestone sont meilleurs
Le procédé du baignage dans la gomme caoutchoutée, qui imprègne et isole chaque fibre de chaque corde avec du caoutchouc, est un des développements extraordinaires réalisés par les ingénieurs Firestone—développement qui augmente la force des cordes et diminue la friction interne et la chaleur si nuisibles à la durée du pneu.
Le distributeur Firestone, dans votre localité, vous expliquera volontiers la valeur additionnelle qu'assure le baignage dans la gomme caoutchoutée. Il est prêt à vous démontrer comment les cordes de la carcasse sont saturées dans le cauotchouc, ce qui rend l'automobilisme plus économique et augmente le confort et la sûreté.
FIRESTONE TIRE & RUBBER CO. OF CANADA, LIMITED
Hamilton, Ont.
UN MILLAGE SUPERIEUR PAR DOLLAR
Firestone
FIRESTONE FABRIQUE LES SEULS PNEUS BAIGNES DANS LA GOMME CAOUTCHOUCTEE

HENRI JALBERT
311, rue Racine, Tél. 342
SEUL AGENT A CHICOUTIMI

Jos. GAUTHIER & FRERE Enrg.
Garage
Stock permanent de toutes les dimensions
SERVICE DE NUIT
Rue Morin, — Chicoutimi

Vous connaissez la garantie qui protège tous vos achats et commandes au "Progrès du Saguenay" : "Satisfaction assurée ou marchandises reprises ou travail recommencé à nos frais. Nous rembourserons en tout temps toute différence entre nos prix et ceux d'aucun de nos compétiteurs".

Zutoo
Arrête le mal de tête en 20 minutes précises. 25c. la boite.


PELERINGES EXCURSIONS
Le vapeur "Le Pèlerin" pouvant accommoder 800 passagers, peut être nolisé pour pèlerinages, excursions, etc.
C'EST un excellent et superbe bateau, contenant plusieurs cabinets salles à manger, buffet etc., et offrant une accommodation de premier ordre.
Pour plus amples détails:
LA CIE DE NAVIGATION DE QUEBEC, LTEE
105, Côte de la Montagne
T66l. 2-377 QUEBEC

RETRAITES FERMEES A LA VILLA SAINT-PAUL,
4, rue Simard, Québec.
AU MOIS DE JUILLET
Du 11 au 25, pour institutrices,
Du 18 au 22, retraite de vocation
Du 25 au 29, pour dames,
AU MOIS D'AOUT
Du 8 au 12, pour institutrices
Du 15 au 19, pour jeunes filles
Du 22 au 26, retraite de vocation.

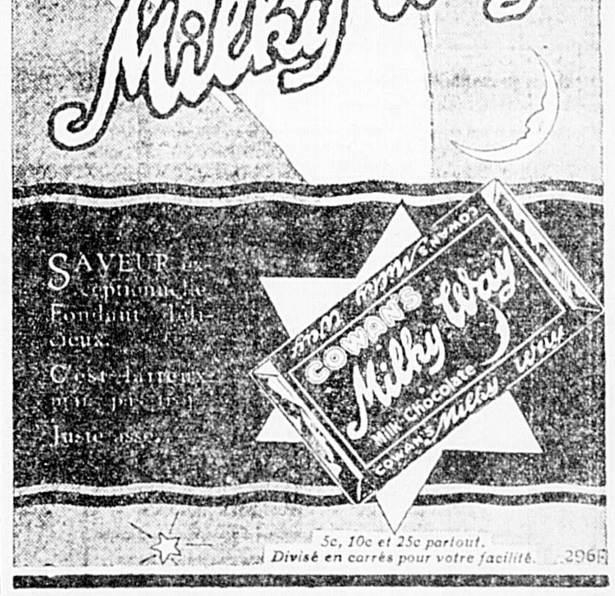
LATERRIERE
Laterrière, 14.—(De notre correspondant)
NAISSANCE
M. Adélard Tremblay (fils de Louis) et sa dame née Marie-Alice Lavoie font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 8 juillet sous les prénoms de Laure-Anna. Parrain: Albert Tremblay; marraine: Eliette Lavoie, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Alfred Lavoie, grand'mère de


"C'est de l'an dernier, mais TINTEX le recolorera à neuf!"
TINTEX veut dire économie réelle! Donne double quantité de linge à moitié moins de frais. Les objets fanés sont en effet tôt mis à neuf et recolorés par Tintex. Inutile, donc, de toujours acheter du linge de luxe. Et comme le procédé est simple! Pour les teintes pâles ou moyennes, teignez simplement en rinçant dans l'eau chaude ou froide. Employez Tintex pour bas de soie, dessous, robes, vêtements de sport, pour rideaux même. Voyez les couleurs à la mode sur la carte de couleurs Tintex.
[*Boite bleue* — pour soies garnies de dentelle (teint la soie pendant que la dentelle demeure blanche).
Boite grise — pour nuancer et teindre tout tissu (soie, coton, tissus mélangés).]
15c aux pharmacies et dans les magasins à rayons.
Tintex
TEINT TOUT EN RINÇANT
Colore et teint tout en toute nuance
Distributeurs, LYMANS LIMITEE, MONTREAL

En vente au
Magasin WOOLWORTH
5, 10, 15 cents
Rue Racine - Chicoutimi.

BANANES UNIFRUIT
Votre désir naturel pour les bonnes choses
LA prochaine fois que vous vous sentirez le goût de manger "quelque chose de bon", essayez une délicieuse banane mûre. Contentez un désir naturel avec un fruit naturel.

Les bananes sont plus que délicieuses. La banane est un fruit complet. Les bananes bien mûres sont de toutes les nourritures celle qu'on digère le mieux
Mangez ce fruit délicieux, nourrissant, facile à digérer plus souvent.
Insistez pour obtenir la banane Unifruit chez votre épicier
Distributeur en gros
DOMINION FISH & FRUIT Co. Ltd
273, Rue Racine Tél. 237
Chicoutimi

Barre de Chocolat
COWAN'S
Milky Way


5c, 10c et 25c partout.
Divisé en carrés pour votre facilité. 2968

ECONOMISEZ 50%
de vos dépenses de chauffage en employant le système de combustion breveté "BALMFIRTH"
Le seul qui a subi l'épreuve, en usage depuis 5 ans
DEFIEZ-VOUS DES CONTREFACONS
Nous sommes à votre disposition, pour vous fournir un estimé du coût d'installation
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
J.-T. LAFERRIERE & CIE
143, RUE RACINE
TELEPHONE JOUR NO. 171, NUIT 531
CHICOUTIMI, P. Q.

EVASIONS CELEBRES

N'en doutez pas: les circonstances dans lesquelles Léon Daudet a recouvré la liberté resteront à jamais célèbres et seront consignées dans les annales des évasions dont l'histoire fera mention.

L'opération, combinée avec une telle habileté, exécutée avec une telle maestria, fait autant d'honneur à celui qui l'a conçue qu'à ceux qui l'ont réalisée.

Pour en régler toutes les phases et pour qu'aucune maladresse ne la fit échouer, il a fallu que le sang-froid des acteurs égalât l'ingéniosité du metteur en scène. Elle sera désormais citée comme un exemple mémorable de ce que peuvent des partisans résolus, chez qui l'absolu dévouement à la cause et aux chefs qu'ils servent va de pair avec la décision et l'intrépidité. Le théâtre ne manquera pas de s'en emparer plus tard et quelque romancier futur la relatera dans un récit à la manière de Dumas père, prouvant ainsi que la réalité toute simple est encore plus étonnante et plus captivante que la fiction la mieux imaginée.

C'est quand il s'agit de permettre à des prisonniers politiques de s'enfuir que ceux qui s'intéressent au sort de ceux-ci inventent des stratagèmes non moins imprévus que romanesques. La façon dont fut, par exemple, conduite l'évasion qui rendit la liberté à Lavallette, comte de l'Empire; la veille même du jour où il devait être exécuté, méritera toujours l'admiration sans réserve. Sur les détails de cette extraordinaire entreprise, M. J. Lucas-Dubreton a publié dans la série des "Récits d'autrefois", un ouvrage d'une rigoureuse documentation et plus passionnant que le mieux charpenté des romans d'aventures.

Arrêté le 18 juin 1815, conduit au Dépôt, puis transféré à la Conciergerie, où il retrouva le maréchal Ney, Lavallette fut traduit, le 20 novembre, devant le jury et condamné à mort, pour les mêmes motifs qui firent tomber sous les balles du peloton d'exécution le prince de la Moskowa.

La comtesse de Lavallette, dont e dévouement conjugal fut sublime, résolut de sauver son mari. Après avoir multiplié toutes les tentatives pour obtenir la grâce de celui-ci, elle fit preuve d'un sang-froid, d'un stoicisme, d'une décision et d'un génie inventif extraordinaires. Elle avait accès dans la cellule du condamné.

Le 20 décembre, veille du jour fixé pour l'exécution, elle vint donc, en compagnie de sa fille, âgée de douze ans. Elle décida son mari à s'affubler du costume féminin dont elle-même était vêtue,—jupe noire, robe de mérinos rouge, collerette, chapeau à plumes et fonds noirs,—lui donna les plus minutieuses indications pour traverser les couloirs, passer devant les géôliers, franchir le porche et gagner une rue voisine où devait l'attendre une chaise à porteurs. Leur fillette allait être un guide précieux dans la circonstance: elle donnait le bras au prisonnier, tandis que celui-ci, comme secoué par la douleur, feignait de sangloter dans un mouchoir à l'aide duquel il dissimulait son visage. Tout réussit comme l'avait combiné et prévu la courageuse femme....

Pendant des semaines, la police aux abois multiplia les recherches pour découvrir la retraite des fugitifs; ce fut en vain. La promesse d'une prime de 15,000 francs n'eut aucun succès. Lavallette demeura introuvable. Qui se fût douté qu'il était caché dans une mansarde du ministère des affaires où une brave femme n'avait pas hésité à l'accueillir et à lui donner asile? Le 9 janvier 1816, il parvint enfin à franchir la frontière, avec la complicité d'officiers anglais. Aucun drame n'est plus poignant que cette succession d'épisodes historiques.....

Autre évasion sensationnelle: celle du prince Louis-Napoléon, condamné à la détention perpétuelle, dans une enceinte fortifiée, pour sa fameuse tentative de Boulogne, que M. Gabriel Pereux a dernièrement racontée en détails, dans le livre qu'il a consacré aux conspirations du prétendant.

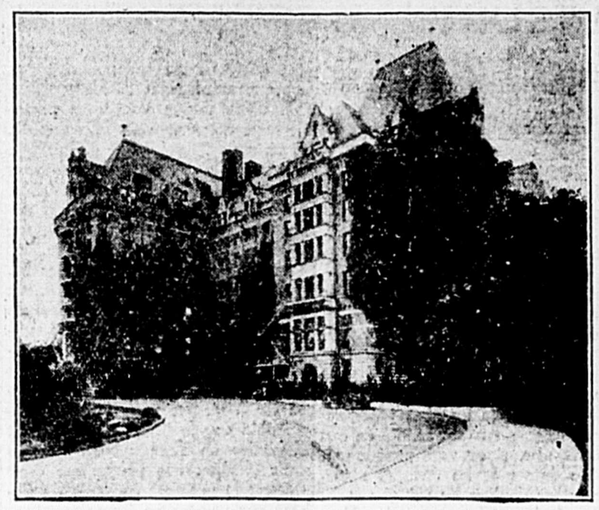
Il était détenu depuis six ans au fort de Ham, quand il parvint à en sortir dans des conditions véritablement rocambolesques, le lundi 25 mai 1826. On se rappelle qu'il eut recours à un déguisement réaliste, qui était un chef-d'oeuvre de "camouflage": ayant rasé sa moustache, il avait endossé un premier vêtement qui lui donnait l'apparence d'un commis-voyageur, puis revêtu la blouse maculée de plâtre d'un maçon, un pantalon sordide, une casquette graisseuse sur une perruque à longs cheveux noirs. La figure souillée, les mains sales, de gros sabots rembourrés accentuaient la ressemblance du prisonnier avec un ouvrier du bâtiment. Portant un planche sur son épaule et fumant un infâme brule-gueule, il put ainsi franchir la porte de sa prison et sauter dans un cabriolet qui attendait à une demi-lieue du fort.

Les diverses pièces de son déguisement ayant été abandonnées dans le fossé de la route furent trouvées par un laboureur nommé Camus, et recueillies ensuite par le docteur Lonneau, qui les donna en souvenir à Calixte Souplet, directeur d'un journal de Saint-Quentin et grand-père de notre confrère M. Pierre Hachet-Souplet, l'auteur d'un livre intéressant sur "Louis-Napoléon au fort de Ham."

La légendaire blouse de maçon qui permit au prisonnier de s'évader figurait l'année dernière, dans un lot de souvenirs napoléoniens, dont elle n'était pas la pièce la moins curieuse: elle constituait une sorte de document historique! Elle avait en tout cas, rendu possible le succès d'une entreprise non moins téméraire et hasardée que celle qui, trente ans plutôt avait sauvé la vie au comte de Lavallette...

Paul Mathiex.

Sur la Côte du Pacifique



L'HOTEL "EMPRESS" A VICTORIA

COLLECTION "LA LISEUSE"

De bons livres.
Un format commode.
Une couverture jolie.
Un prix plus commode et plus joli encore.
Rien que 25 sous pour un choix de titres qui se vendent d'ordinaire à 75 sous.
Voici la liste :

Henri Ardel — *Tout arrive;*
Henri Gréville — *Petite Princesse;*
Champol — *Sœur Alexandrine;*
M. Aigueperse — *A dix-huit ans;*
A. Lichtenberger — *Notre Minnie;*
Jean de La Brète — *Aimer quand même;*
Eveline Le Maire — *La Méprise de Colette;*
Paul Bourget, de l'Ac. franç. — *Lawrence Albani;*
Henriette BeZançon — *A la recherche d'une perle;*
Jacques Vincent — *Vaillante;*
Jacques Des Gachons — *Le Mauvais Pas;*
Alexis Noël — *Paulette se marie;*
Jules Pravieux — *Le Nouveau Docteur;*
Marie Lion — *Pour sauver la reine;*
Jean de la Brète — *Un Caractère de Française;*
Henry Gréville — *Jolie propriété à vendre;*
Alice Decaen — *Jacote et son cousin;*
M. Aigueperse — *Le Mal du pays;*
Alice Pujo — *Rose Perrin;*
Paul Bourget, de l'Ac. franç. — *Le Luxe des autres;*
Champol — *Cas de conscience;*
Henriette Celarié — *Gilberte ma sœur;*
Jean de Foville — *Les Adieux;*
Pierre Alciette — *Le Roman de Maddya;*
Marguerite Coleman — *Petite Rose;*
André Lichtenberger — *La Petite Sœur de Trott;*
Brada — *Disparu;*
Paul Segonzac — *Fleur-de-Lys*
Henry Gréville — *L'Héritage de Xénie*
Henry Bordeau, de l'Ac. franç. — *La Jeune Fille aux oiseaux*
Edmond Coz — *Fatal orgueil*
Yvonne Schultz — *Dzinn*
Henri Ardel — *Coeur de sceptique*
Mathilde Alanic — *...Et l'amour dispose*
Spitzmüller et Mahon — *La Céleste Fiancée*
Jean de la Brète — *Rêver et vivre*
Isabelle Sandy — *Les Vieux Nids*
Paul Bourget, de l'Ac. franç. — *Coeurs d'enfants*
Charles Foley — *Coeur-de-Roi*
Henry Gréville — *Céphise*
Arthur Dourliac — *Le Supplice d'une mère*
Marion Crawford — *Khaled*
Reynès-Monlaur — *Leur Vieille Maison*
Henriette Bezançon — *Le Singulier Roman de Florette*
Eveline Le Maire — *Le Prince*
Alexis Noël — *L'Histoire de Gervaise*
Paul Segonzac — *La Rédemption d'Eve*
André Lichtenberger — *La Petite*
Henri Ardel — *Un Conte bleu*
Henriette Celarié — *Mes Cousines*
Henry Gréville — *Sonia*
Mary Floran — *Eternel sourire*
Alice Decaen — *Miss Poker et Consorts*
Jeanne de Coulomb — *La Villa du Paradis*
Henri de Curzon — *Le Mariage de mon ami Périco*

-: MATERIAUX DE CONSTRUCTION :-
BRIQUES, CIMENT, CHAUX, BOIS
PLOMBERIE, CHAUFFAGE, CHARBON
Fournitures d'Aqueduc Pour Municipalités
J.-A. Laferrière, AGENT MANUFACTURIER
RUE ST-DOMINIQUE JONQUIERE TEL. CENTRE

Dans le Nouvel Edifice de l'Aréna

Le plus grand café de la ville et du district

Le Café "GLOBE"

339, rue Racine, - - Chicoutimi.

SERVICE COURTOIS ET RAPIDE

Spécialité: Chop Suey de toutes sortes

Salle pour banquets

FRANK FONG
Propriétaire du
CAFE NEW STAR
205, rue Racine - - Chicoutimi



Nous sommes à préparer une

GRANDE VENTE

DEMI-SAISON

qui commencera

SAMEDI, LE 16 JUILLET

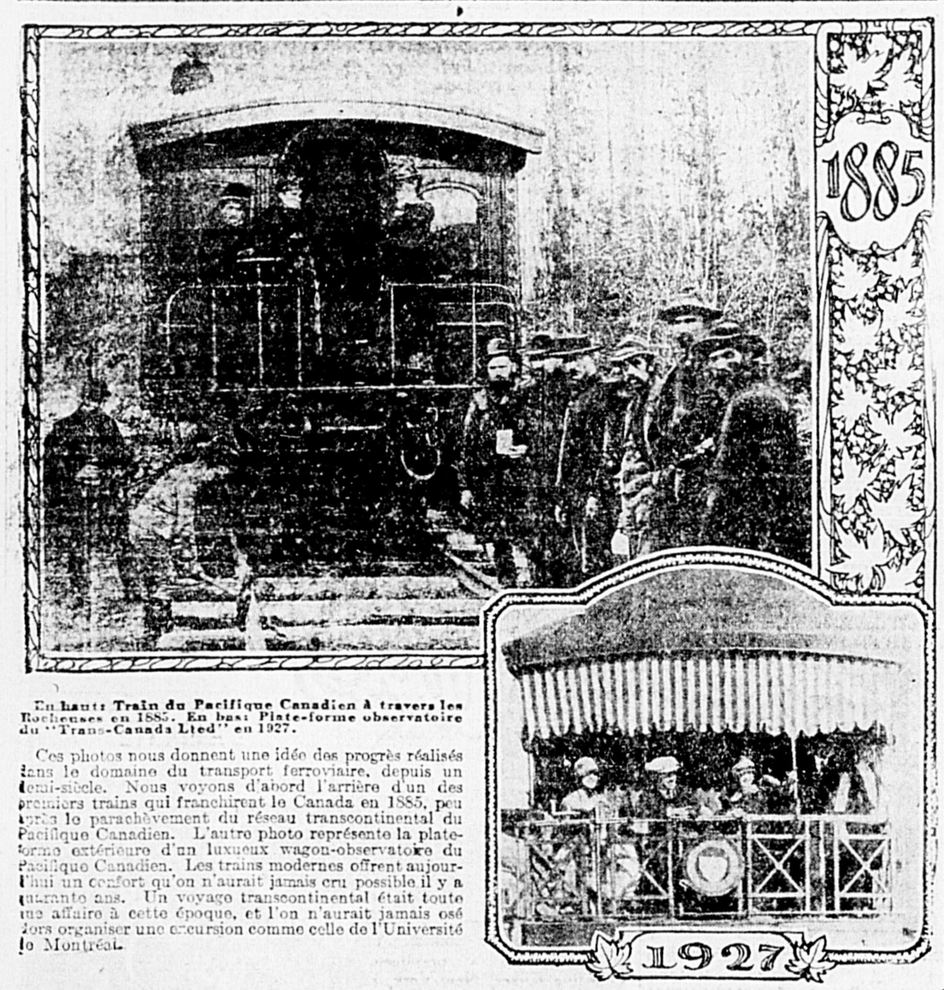
Nos prix seront renversants.

Lisez bien notre page d'annonce dans ce journal, vendredi soir.

L.-H. Carrier Ltée

138, rue Racine **CHICOUTIMI**

HIER ET AUJOURD'HUI



En haut: Train du Pacifique Canadien à travers les Rocheuses en 1885. En bas: Plate-forme observatoire du "Trans-Canada Lted" en 1927.

Ces photos nous donnent une idée des progrès réalisés dans le domaine du transport ferroviaire, depuis un demi-siècle. Nous voyons d'abord l'arrière d'un des premiers trains qui franchirent le Canada en 1885, peu après le parachèvement du réseau transcontinental du Pacifique Canadien. L'autre photo représente la plate-forme extérieure d'un luxueux wagon-observatoire du Pacifique Canadien. Les trains modernes offrent aujourd'hui un confort qu'on n'aurait jamais cru possible il y a quarante ans. Un voyage transcontinental était toute une affaire à cette époque, et l'on n'aurait jamais osé alors organiser une excursion comme celle de l'Université de Montréal.

FEUILLETON DU "PROGRES DU SAGUENAY"

VIE ET AVENTURES DE NICOLAS NICKLEBY

par CH. DICKENS

—— Traduit par P. Lorain ——

No 14

leurs malles, il fallut aussi veiller à ce que le bagage de M. Squeers fût soigneusement serré dans le coffre, et c'est lui qui était chargé de tous ces soins. Il était dans le coup de feu, et tout entier à ses occupations, quand il fut accosté par son oncle, M. Ralph Nickleby.

"Oh, vous voilà, dit Ralph: tenez, voici votre mère et votre soeur, monsieur.

—Où donc? cria Nicolas, jetant à la hâte un regard autour de lui.

—Par ici, répliqua son oncle. Comme elles ont tant d'argent qu'elles ne savent qu'en faire, je viens de les trouver, comme j'arrivais, qui payaient un fiacre qu'elles ont pris.

—Nous avions peur d'arriver trop tard pour le voir partir, dit Mme Nickleby embrassant son fils, sans se soucier des regards curieux des voyageurs.

—Très bien, madame, dit Ralph, vous savez ce que vous avez à faire. Je disais seulement que vous étiez en train de payer un fiacre. Moi, je n'en paye jamais de fiacre, madame, par la raison que je n'en prends jamais. Je ne sache pas avoir été dans un fiacre, à mon compte, depuis trente ans, et j'espère bien n'en pas prendre encore de trente ans, si je vais jusque là.

—Je ne me serais jamais pardonné de ne pas l'avoir vu encore une fois, dit Mme Nickleby; mon pauvre cher fils, partir comme cela, et encore sans déjeuner, parce qu'il craignait de nous faire de la peine!

—C'est certainement fort bien, dit Ralph avec un air rechigné. La première fois que j'ai été placé dans les affaires, madame, je prenais un petit pain et un flacon de lait en allant à la cité tous les matins; qu'en dites-vous, madame? déjeuner! bah!

—A présent, Nickleby, dit Squeers, qui s'approcha en boutonnant son paletot, je pense que vous ferez bien de monter derrière. J'ai peur qu'un de ces petits drôles ne tombe de là, et alors bonsoir mes vingt guinées par an.

—Cher Nicolas, dit Catherine à voix basse en tirant son frère par le bras, qu'est-ce que c'est que cet homme si commun?

—Eh! er! dit Ralph en grommelant, car il avait l'oreille fine et venait d'entendre la question. Désirez-vous, ma chère, que je vous présente à M. Squeers?

—Cà, le maître de pension! oh non, mon oncle, non, répliqua Catherine en reculant avec dégoût.

—Puisque vous m'en exprimez le désir, ma chère, continua Ralph avec son sourire froidement moqueur, monsieur Squeers, voici ma nièce, la soeur de Nicolas!

—Charmé de faire votre connaissance, mademoiselle, dit Squeers soulevant à peine son chapeau. Je voudrais bien que Mme Squeers tint une pension de demoiselles, et que vous y fussiez sous-maîtresse. Seulement j'ai peur qu'elle ne devint jalouse dans ce cas. Ha! ha! ha!"

Si le propriétaire de Dotheboys Hall avait pu voir ce qui se passait en ce moment dans l'esprit de son maître auxiliaire, il y aurait découvert avec quelque surprise que jamais il n'avait été si près de recevoir une bonne volée de sa vie. Catherine Nickleby, devinant tout de suite les intentions de son frère, l'attira doucement à part, et par là, épargna à M. Squeers une correction qui aurait bien pu ne pas du tout lui être agréable.

"Mon cher Nicolas, dit la jeune fille, qu'est-ce que cet homme? quel est donc le genre de place où vous allez!

—Je le sais à peine, Catherine, répliqua Nicolas en serrant la main de sa soeur; je suppose que les gens du Yorkshire sont un peu rudes et grossiers, voilà tout.

—Mais cet homme?

—C'est mon patron, mon maître, tous les noms que vous voudrez lui donner, reprit vivement Nicolas, et c'était une stupidité de ma part de mal interpréter ses façons brutales. Mais voici qu'on regarde de mon côté, je devrais avoir déjà pris ma place. Que Dieu vous garde, ma bien-aimée soeur, et au revoir! Ma mère, pensez désormais au bonheur de notre prochaine réunion. Adieu! mon oncle, je vous remercie de tout mon coeur de ce que vous avez fait et de ce que vous voulez faire encore... (*Au conducteur.*) Me voilà prêt, monsieur."

Après ces adieux faits à la hâte, Nicolas monta lestement à sa place et fit de la main un salut si tendre qu'il semblait dire "Mon coeur reste avec vous."

Au moment même, le cocher et le conducteur venaient de comparer encore une fois leurs listes avant de partir; les porteurs tiraient des voyageurs récalcitrants leurs derniers pourboires, les colporteurs de journaux faisaient leurs dernières offres de service, et les chevaux donnaient leur dernière ruade d'impatience, quand Nicolas se sentit tirer doucement par la jambe. Il regarda en bas; c'était Newman Noggs qui lui glissa dans la main une lettre crottée.

"Qu'est-ce que c'est? demanda Nicolas.

—Chut, répliqua Noggs montrant M. Ralph Nickleby, qui avait pris à part M. Squeers à deux pas de là pour lui dire quelques mots. Prenez cela, lisez-le. Personne n'en sait rien, voilà tout: et il partit.

—Un moment, lui cria Nicolas.

—Non.

—Attendez donc un moment, répéta Nicolas; mais Newman Noggs n'était déjà plus là.

Encore un peu d'agitation pendant une minute, la porte de la diligence qui se ferme avec fracas, la voiture qui penche d'un côté sous le poids du cocher un peu lourd, et du conducteur plus lourd encore qui grimpent tous deux sur leurs sièges; un cri de: Partons! un petit air de trompe, un regard rapide de deux figures attristées par derrière, l'expression dure des traits de M. Ralph Nickleby, et la diligence avait disparu à son tour, faisant retentir le pavé de Smithfield.

Les petits garçons ayant les jambes trop courtes pour les poser de pied ferme, quand ils furent assis, et par conséquent leurs petits corps étant à chaque instant menacés d'être lancés par-dessus la voiture, Nicolas avait fort à faire de les tenir en respect, tant qu'on fut sur le pavé; les mains en mouvement et l'esprit tendu pour accomplir cette tâche difficile, il ne fut pas fâché de voir la diligence s'arrêter à l'hôtel du Paon à Islington. Il fut encore bien plus satisfait de voir un monsieur, à la mine franche et ouverte, avec une figure de bonne humeur, et le teint frais, monter derrière et lui proposer de prendre l'autre côté de la banquette.

"Si nous mettions quelques-uns de ces jeunes écoliers au milieu, dit le nouveau venu, ils seraient plus en sûreté dans le cas où ils viendraient à s'endormir, qu'en dites-vous?

—Si vous voulez avoir cette bonté, dit Squeers, ce sera en effet pour le mieux. Monsieur Nickleby, mettez-en trois entre vous et ce monsieur. Belling et Snawley cadet se mettront entre moi et le conducteur.

—Trois enfants, vous savez, dit Squeers à l'étranger, ça ne compte que pour deux.

—Je ne m'y oppose pas le moins du monde, dit le gentleman aux fraîches couleurs. J'ai un frère qui s'abonnerait bien avec n'importe quel boucher ou quel boulanger de la Grande-Bretagne pour que ses six enfants ne comptassent que pour deux, j'en suis bien sûr, et il y trouverait son compte.

—Six enfants, monsieur? s'écria Squeers.

—Oui, et tous garçons, répliqua l'étranger.

—Monsieur Nickleby, dit Squeers en toute hâte, voulez-vous tenir ce panier? Permettez-moi, monsieur, de vous donner un prospectus d'un établissement où ces six enfants trouveraient une éducation éclairée, libérale, morale surtout, et sans aucun mécompte, moyennant vingt guinées par an chacun, vingt guinées, monsieur, ou bien nous pourrions même faire une cote mal taillée; je m'offre à les prendre en bloc pour cent livres sterling.

—Oh !dit le monsieur jetant un coup d'oeil sur le prospectus, c'est vous qui êtes le M. Squeers dont il s'agit ici, je présume?

—Oui, monsieur, c'est moi, répondit l'estimable pédagogue. Je m'appelle Wackford Squeers, et je m'en fais honneur. Voici quelques-uns de mes élèves, monsieur. Vous voyez en même temps un de mes maîtres auxiliaires, M. Nickleby; c'est un jeune homme de bonne maison, et un excellent professeur des études mathématiques, classiques et commerciales. Nous ne faisons pas les choses à moitié dans ma boutique. Mes élèves reçoivent toute espèce d'instruction. Je ne regarde pas à la dépense, et ils sont traités et blanchis à la maison, comme dans la maison paternelle.

—Ma foi! dit le gentleman avec un demi-sourire à l'adresse de Nicolas et une expression de surprise qui n'était pas dissimulée, voilà en vérité des avantages positifs.

—Je puis vous en répondre, monsieur, continua M. Squeers plongeant ses deux mains dans les poches de son paletot. Je puis donner, comme je demande moi-même en retour, les garanties les plus solides. Je ne voudrais pas prendre un enfant qui ne présenterait pas un répondant prêt à payer les cinq livres cinq shellings de chaque quartier; non certainement, je ne le prendrais pas, quand vous me le demanderiez à deux genoux avec des larmes grosses comme le poing.

—C'est de la haute prudence, dit le voyageur.

—La prudence est en effet l'une de mes qualités favorites, monsieur, répliqua Squeers... Snawley junior, si vous ne finissez pas de faire claquer vos dents et frissonner comme

(A suivre).

SPORT

LA BALLE-AU-CAMP

Montréal, 14. — (Service Presse Canadienne). — Les parties de balle-au-camp jouées hier dans les grandes ligues américaines, ont donné les résultats suivants:

LIGUE NATIONALE

A Boston:
1ière partie.

Chicago	3
Boston	6

2ième partie.

Chicago	4
Boston	1

A Brooklyn:

Pittsburgh	1
Brooklyn	2

A New-York:

Cincinnati	11
New-York	3

A Philadelphie:

St-Louis	9
Philadelphie	7

LIGUE AMERICAINE

A Détroit:

Washington	3
Détroit	13

A Chicago:

Philadelphie	7
Chicago	5

A Cleveland:

New-York	5
Cleveland	3

A St-Louis:

Boston	4
St-Louis	14

LIGUE INTERNATIONALE

A Syracuse:
1ière partie.

Reading	12
Syracuse	6

2ième partie.

Reading	8
Syracuse	9

A Toronto:

Newark	3
Toronto	4

A Rochester:
1ière partie.

Rochester	4
Baltimore	0

2ième partie.

Baltimore	7
Rochester	9

A Buffalo:
1ière partie.

Jersey City	6
Buffalo	7

1ième partie

Jersey City	4
Buffalo	6

DEMPSEY S'ENTRAINE QUAND MEME

WHITE SULPHUR SPRINGS, Saratoga Lake, N. Y., 14. — Jack Dempsey a révélé un de ses secrets hier, lorsqu'il a été aperçu sortant de son cottage, dans le fond du bois à très bonne heure. C'est que chaque matin, Dave Shade, de Valifornie, sort du camp et vient dans le champ de foin, situé en arrière du cottage. Puis, avec l'entraineur Jerry "The Greek", Shade et Dempsey travaillent en secret pendant 30 minutes avant que Dempsey ne s'engage sur la route pour une course de cinq milles. Durant ce temps, ils ne pratiquent que deux coups et de cette pratique secrète dépend peut-être le combat du 21 avec Jack Sharkey, au stade des Yankees. Dave Shade possède un jab de la gauche très rapide et il place ce coup de son gant de droite et riposte, presque avec le même coup de sa gauche dans le corps de Shade. Puis, ils recommencent l'éxécution de ce mouvement jusqu'à ce que Shade soit fatigué, alors Jerry "The Greek" prend sa place et le manège dure ainsi une demi-heure. Dempsey se sert de gants de seize onces en vue de ne pas blesser ses entraineurs.

Aujourd'hui c'est congé pour Dempsey et il profitera de ce repos pour aller à Lake Georges, N. Y., agir comme starter officiel dans le grand marathon nautique.

DANS LE CAMP DE SHARKEY

NEW-YORK, 14. —Les entraîneurs de Jack Sharkey commencent à compter les jours d'ici sa bataille avec Dempsey le 21 de ce mois au stade des Yankees. Le Bostonais, vainqueur de Harry Wills et Jim Maloney, s'assaie sur les coups de distance et sur la mesure. Deux de ses partenaires ont fait l'expérience de la dureté de ses coups, et un d'eux, Johny Urban, ne fut sauvé du K. O. que par le son de la cloche à la suite d'une ronde furieuse.

LE RESULTAT DES COURSES A SOREL

Sorel, 14. — Les régates du club nautique de Sorel, qui ont eu lieu ici ces jours derniers, ont remporté un immense succès. Plus de douze mille spectateurs en furent témoins. Comme on peut le voir par le compte rendu ci-dessous, les meilleurs yachts de la province y ont pris part. Les organisateurs de ces grandes fêtes sportives ont lieu d'être fiers du succès obtenu.

La distribution des prix, eut lieu en face du club Nautique, en présence d'une foule considérable. L'échevin Turcotte et le commodore M. Georges Beauchemin présidaient. Le maire Robidoux adressa des félicitations aux organisateurs des fêtes et remercia les citoyens de Sorel qui ont rivalisé de zèle et de générosité pour le succès de la célébration du soixantenaire de la Confédération à Sorel.

La fanfare des zouaves exécuta un joli programme au cours de la soirée. Les fêtes se terminèrent par une joyeuse sauterie au club Nautique où de nombreux invités et les officiers des clubs nautiques étrangers étaient présents.

Yachts 1 cylindre: 1er prix, M. L. Lavigne, "Champion". Coupe donnée par M. Ed. Gauthier. 2e, René Chrétien, "Miss Sorel", table donnée par Aimé Cournoyer.

Course à la nage: 1er prix, Marcel Hardy, coupe donnée par Bernard Hardy; 2e, Hyacinthe Cournoyer, $1.00 donnée par Ovide Gauthier.

Yachts hydroplane (300 forces): 1er prix, E. Dussault, "Canadian Boy", coupe donnée par le Q. M. & S. Ry.; 2e, Jos. Tremblay, "Miss Canada", coupe donnée par La Brasserie Frontenac: 3e, C. Clar, "Wasp", valise donnée par M. P.-A. Matton.

Course spéciale "V" Bottors: 1er prix, chef Bélanger, "Pierrot", coupe donnée par l'hôtel Balmoral; 2e, E. Leblanc, "Miss Pointe Claire", coupe donnée par Popular Shirt.

Yachts de famille locaux: 1er prix, Elzéar Cournoyer, coupe donnée par Letendre & Frère Ltée; 2e, Jonny Wilgie, "Life Saver", par E. Béliveau; 3e, Jos. Dumas, "6 Spark Plugs", Albert Deguise.

Free for all, local: 1er prix, J.-Alfred Péloquin, "JAP". 1 service à thé donné par le comité; 2ième, Adélard Lacouture, "DICK". Lampe donnée par Louis Badeau.

Yachts 2 cylindres: 1er prix, V.-Em. Beauchemin, "CONFEDERATION". Coupe donnée par Mmes J.-P. Paul, Geo-E. Pontbriand, J.-A. Péloquin, Geo. Lacouture.

Yachts 2 cylindres, fond plat: 1er prix. L. Lavigne, "CHAMPION". Valise donnée par Lucien Lussier; 2ème, René Chrétien, "MISS SOREL". Chaise donnée par Honorat Lussier.

Yachts 3 cylindres: 1er prix, C. Clarson, "WASP". Coupe donnée par Edmond Courchesne, Eugène Crépeau, Léonide Robidoux; 2ème, M. Olive, "BABY VAGABOND". Coupe donnée par La Security du Canada.

Course chaloupes du gouvernement: 1er prix, équipe de Willie Courchesne, capitaine. Coupe donnée par le comité.

Free for all, 15 forces—1er prix, M. L. Lavigne, yacht "Champion", coupe donnée par M. L. Paul-Hus; 2e, M. René Chrétien, "Miss Sorel", coupe donnée par M. F. Bussière.

Course spéciale "Motogodyle"—1er prix, M. C. Clarson, yacht "Wasp", une coupe donnée par la pharmacie Guèvremont; 2e, V.-Erm. Beauchemin, "Confédération", cendrier par A. St-Germain.

Free for all local, 50 forces—1er, Léopold Paradis, yacht "Marcel", coupe par les employés du Q. M. & S. R.; 2e, Joseph Dumas, yacht "Albert" roue à gouverner, yacht "Miss Sorel", 1 aviron par Mlle Della Paul.

Grand free for all pour le championnat de la province de Québec—1er prix, "Canadian Boy", bourse de $100.00 donnée par le comité; 2e, Jos. Tremblay, "Miss Canada", bourse de $50.00 par le comité; 3e, Jos. Leblanc, "Miss Pointe-Claire", bourse de $25.00 par le comité.

Free for all, 15 forces — 1er prix, M. C. Clarson, "Wasp". 1 coupe donnée par MM. Atchez Beauchemin, Eugène Boucher, Hervé Dauphinais; 2e, J.-A. Péloquin, "Jap", valise donnée par Dollard Lussier; 3e, V.-E. Beauchemin, "Confédération", ligne, par A.-C. Trempe et fils.

Free for all, yachts de famille, classe ouverte — 1er prix, Frs Gervais, "Sterling", coupe donnée par Albert Charron; 2e, chef Bélanger, "Iroquois", coupe donnée par les Zouaves.

Course spéciale, yachts de famille—1er prix, Dr Castonguay, "Ludovic", coupe donnée par Geo. Lacouture; 2e, Frs Gervais, "Sterling", lampe donnée par Octavien Péloquin.

Comité d'organisation: Georges-E. Beauchemin, commodore; Geo. Guevremont, secrétaire - trésorier; Honorat Lussier, Napoléon Latraverse jr, Hector Beauchemin et Geo.-E. Pontbriand, directeurs, J.-C.-A. Turcotte, starter.

Demandez la saucisse "Octo Spécial"

LES CHANCES DES RED SOX

NEW-YORK, 14 juillet. — Si l'on compte depuis 1926, les Red Sox, de Boston, ont passé trente semaines, consécutives dans le caveau de la ligue Américaine et leurs chances d'y rester sont assez prononcées.

Quelle triste fortune pour une ville qui fut de longues années durant, le meilleur atout dans le monde de la balle aux bases. Il fut un temps où l'âme du sport national était renfermée dans Boston. Aucune autre ville n'en connaissait plus qu'elle au point de la balle et rares étaient celles qui en connaissaient autant.

Quand Bill Carrigan accepta la gérance des Red Sox, ce printemps, il déclara qu'il essayerait la position pour un an et que si le succès ne couronnait pas ses efforts, il prendrait sa retraite. On arrive à la mi-juillet et la situation des Red Sox n'est pas meilleure qu'à cette époque, l'an dernier. Il se peut donc que Carrigan disparaisse de la circulation en 1928.

LA CARRIERE DE PENDERGRASS

Le jockey Arthur Pendergrass, qui pilota cinq vainqueurs à Devonshire, jeudi après-midi, est considéré comme un des plus habiles conducteurs en Amérique, même s'il n'est pas aussi brillant que Sande, Maiben et autres routiers supérieurs.

Pendergrass est originaire de Flagship. Arizona. C'est michael J. Hayes, d'Emeryville, Californie qui l'introduisit aux turfmen de l'Ouest. Il pilota son premier vainqueur à Omaha, il y a trois ans, conduisant Brian Kent à une victoire sensationnelle au compte de ses patrons réguliers.

Depuis ce temps Pendergrass a remporté de vifs succès sur la plupart des pistes indépendantes du continent. Il se distingua à Connaught, l'automne dernier, mais durant l'hiver, il dut se reposer à la suite d'un accident et ce n'est que plus tard, ce printemps qu'il se remit sérieusement à la besogne.

J.-T. Strite, qui avait acheté de Mike Hayes, le contrat de ce jockey, l'a vendu à H.-C. McConnell, samedi.

LA NATIONALE EST TRES FORTE

La course dans la ligue Nationale est beaucoup plus intéressante que dans l'Américaine. Dans ce dernier circuit les Yankees, après avoir pris une belle avance au début du concours semblent certains du championnat, quoique Washington, Philadelphie, Chicago et Détroit n'aient pas perdu tout espoir de rejoindre les meneurs.

Dans la Nationale, les Cubs, les Pirates et les Cardinaux se font une lutte extraordinaire, les deux premiers surtout menant une ronde endiablée.

Les Cubs de McCarthy sont la sensation de l'année dans le monde sportif. Au début de la campagne, les critiques ne leur donnaient pas l'ombre d'une chance de dépasser la quatrième place, mais les Cubs ont secoué tout le monde pour passer les plus solides troupes et s'installer confortablement sur le trône.

Homme pour homme, il y a dans la Nationale des équipes plus solides que les Cubs, mais ces derniers gagnent les parties et, après tout, c'est cela qui compte.

L'OPINION DE LEO-P. FLYNN

Saratoga, 14.—Léo-P. Flynn, qui a entrepris de piloter Jack Dempsey à un nouveau championnat du monde, trouve absolument ridicules ces individus de New-York qui offrent 8-5 sur les chances de Jack Sharkey contre Dempsey.

"Ecoutez, dit-il, on ose concéder les honneur à Sharkey. Et bien, tous ceux qui ne s'empressent pas de risquer leur argent sur l'ex-champion sont un peu détraqués et les financiers qui offrent pareille cote sont dans la même catégorie. Je vous promets que ça changera le soir de la bataille et Dempsey sera le favori lorsqu'il entrera dans l'arène."

Il est évident que la confiance règne dans le camp de l'ex-champion. Les médecins proclament Dempsey en parfait état; ses entraineurs sont satisfaits de son travail et ses partenaires le disent aussi rude cogneur qu'autrefois.

HARRY WILLS A ESSUYE UNE DEFAITE

Brooklyn, N.-Y., 14. — (Serv. Presse Canadienne). — Paolino Uzcudun a mis hors de combat hier soir Harry Wills, le nègre de la Nouvelle-Orléans à la quatrième reprise d'un combat qui devait durer dix rondes.

Wills fut averti à la première ronde ne pas frapper au moment où il y avait interruption. Le géant nègre serra d'abord son adversaire de près et administra à l'espagnol, une série de crochets rapides à la tête et au corps. Dans la deuxième ronde, l'arbitre eut de la difficulté, à empêcher les deux hommes de mêler. Le boxeur espagnol lança sa gauche à l'oreille du nègre. Ils se tinrent ensuite pendant quelques secondes tête contre tête et Paolino Uzcudun atteignit son adversaire à la tête au moment où la cloche sonnait.

Dans la troisième ronde Wills secoua Paolino dans les côtés avec sa droite. Le nègre lança alors ses deux poings à la tête de l'espagnol après un rapide coup de la gauche. La foule était excitée, Wills suivit avec de rapides crochets mais il semblait que les coups n'avaient plus grand effet.

Wills alla au plancher pour neuf secondes puis il se releva pour retomber de nouveau, vaincu par de rapides coups de droite.

Wills avait l'avantage du poids. Il pesait 214½ tandis que Uzcudun ne pesait que 195.

Un nouveau venu F. Portelio, poids-moyen espagnol, l'a emporté aux points sur Walter Hogan, de Ossining, N.-Y., dans le second combat préliminaire de six rondes.

La première préliminaire ne dura pas cinq minutes. Al Braun, 181 livres, de Brooklyn, a mis Carlos Cameron, d'Argentine, hors de combat à la première minute de la deuxième ronde.

Bien qu'il ait accompli ce qu'un seul homme avant lui ait pu faire en 17 années, le bûcheron espagnol Paolino Uzcudun, est encore aussi loin du championnat mondial qu'il l'était avant sa victoire d'hier soir, à Ebbet Fields.

Après avoir encaissé automatiquement pendant trois rondes, Paolino lança sa droite en ligne directe de ses genoux au menton de Wills, qui roula au plancher. Celui-ci se releva à la neuvième pour recevoir une volée de coup de droite et de gauche qui le renvoyèrent pour de bon au plancher.

La victoire de l'espagnol ne lui donne pas beaucoup de chances, du moins pour cette année. Tex Rickard ne l'avait pas choisi pour le concours d'élimination afin de choisir un adversaire à Tunney, parce que Dempsey avait refusé de le rencontrer dans un combat plus important qu'une joute préliminaire.

Détails sur

(Suite de la 1ère page)

se des coups de fusils, entendus dans la nuit, le concierge lui dit: "Venez voir, mais gardez le silence!" Il lui montra les corps des prêtres, fusillés cette nuit-là, il lui dit qu'il en était de même les autres soirs.

CRUCIFIE

Manuel Boniles, d'une famille distinguée de Toluca, exerçait un véritable apostolat dans l'organisation du centre catéchiste dans l'Etat de Mexico, et spécialement dans le district fédéral, ayant comme centre l'église de San-Fernando de Tlalpam. Il fut pris à Toluca, le Vendredi Saint à midi. Les callistes, après avoir fait un sacrilège répétition des scènes de la Passion, crucifièrent Bonillas, lui attachant les pieds et les mains, et ils le fusillèrent à 3 heures de l'après-midi du même jour. La piété et les vertus de ce jeune homme lui ont valu ce glorieux martyre.

ASSISSINAT DU P. CORREA

A Zacatecas, le P. Correa portait le viatique à un malade. Malgré toutes les précautions il fut surpris par un groupe de soldats. Devinant de quoi il s'agissait; ils voulurent se moquer du prêtre et lui arracher la sainte Hostie pour la profaner.

"Vous me tuerez si vous voulez, dit le prêtre, mais jamais je ne permettrai qu'un tel sacrilège soit commis", Revenant un peu en arrière, il consomma la sainte Hostie. Furieux, les soldats se jetèrent sur lui, et, après l'avoir injurié, l'emmenèrent en présence du chef, l'accusant d'être de connivence avec les libérateurs.

—D'abord, lui dit le chef, vous allez confesser tous ces bandits rebelles que vous voyez là et qui seront fusillés immédiatement. Ensuite nous verrons ce que nous ferons de vous.

Le prêtre confessa et encouragea tous ces vaillants catholiques.

—Maintenant, dit le chef d'une voix autoritaire, vous allez me révéler ce que ces bandits vous ont dit.

—Jamais je ne ferai cela, répondit le prêtre, indigné.

—Comment? dit le chef, je vais ordonner qu'on vous fusille immédiatement.

—Vous pouvez le faire, mais vous n'ignorez pas qu'un prêtre doit garder le secret de la confession. Je suis disposé à mourir.

Le général, hors de lui, ordonna que le prêtre fut immédiatement tué.

MORT DU P. CHOWEL

Pris dans la maison d'un cordonnier, le P. Raphaël Chowel a été conduit à Silao, puis à Guanajuato; il fut tué dans un lieu inconnu, père de huit enfants.

Près de Lagos, sur le lieu même où fut attaqué le train militaire du général Amarillas, le P. Escoto, curé de la paroisse de San-Juan de Los Lagos, a été fusillé: il avait été arrêté à Aguas-Calientes. Il fut martyrisé avant d'être exécuté.

A Léon, trois prêtres dont on n'a pas pu connaitre les noms furent pris dans des maisons particulières où ils étaient cachés. On les emmena à la gare où on martyrisa le P. Escoto, et là ils furent exécutés.

Le 22 mars, deux prêtres passèrent par Salamanca dans un train de marchandises. L'un deux avait la langue coupée et un bras entièrement cassé. L'autre avait les bras et les mains brisés, une blessure au cou et baignant dans son sang. Les deux victimes étaient attachées. Des personnes de la ville allèrent les voir. Un médecin voulut les soigner, mais le conducteur ne le permit point. Plusieurs personnes tombèrent malades de voir cet affreux spectacle.

La Couronne

(Suite de la dernière page)

re la vermine qu'il y en avait en arrière de la maison. L'accusée déclare que son mari prit de la bière ce midi-là.

Après le départ de son mari pour l'ouvrage, elle trouva sur la table, un verre vide qui sentait la bière.

MORT PAISIBLE

Interrogé par Me Bienvenu, l'accusée déclare qu'elle n'a pas d'enfants propres, mais elle élève les deux enfants de sa soeur qu'elle a adoptés. Le midi du cinq août, son mari est resté environ vingt minutes à la maison. Durant ce temps, le vendeur de boisson l'attendait en arrière de la maison. C'est ce midi-là que son mari lui dit d'envoyer la strychnine à Pitre Bluteau. L'accusée n'avait pas de strychnine quand elle envoya une lettre à Pitre Bluteau quelques jours auparavant. Son mari est mort le jeudi, et il devait partir pour la chasse le samedi suivant. Dans l'après-midi du cinq août, l'accusée se rendit chez Mme Squires pour lui demander d'envoyer sa petite fille maller de la strychnine. Mme Gallop affirma qu'elle n'avait pas dit, le 5 août, dans l'après-midi à Mme Squires, que c'était son mari qui avait préparé le paquet, mais elle-même. Elle affirma encore qu'elle n'avait pas dit, dans la journée du six août, à Mme Sherman, que son mari était mort paisiblement, mais qu'il était mort dans les douleurs de l'agonie. Le témoignage de Mme Sherman à ce sujet est faux dit le témoin.

ELLE NIE TOUJOURS

L'accusée déclara aussi qu'elle n'avait jamais dit à qui que ce soit que les Gallop souffraient de maladie de coeur. Elle avait déjà dit cependant que c'était sa belle-mère qui était morte de maladie de coeur. Le 6 août au matin, lorsque le docteur Robillard arriva, l'accusée ne savait pas que son mari était mort. Lorsqu'elle demanda de la strychnine au docteur De Bouillé, elle n'a pas dit que ça pressait. Elle lui dit simplement que son mari avait besoin pour la chasse. Le cinq au soir, elle s'est couchée vers huit heures et demie, neuf heures, et elle s'est s'était réveillée vers quatre heures du matin. Quand McNeil, qui s'était couché à dix heures, déclare que j'étais assise dans ma chaise à ce moment-là, il doit se tromper dit-elle. Ce soir-là, elle ne se sentait pas bien et elle les quitta pour aller se coucher. Elle déclara qu'elle avait demandé à McNeil, quelques jours avant la mort de son mari, de lui conseiller de consulter un médecin pour ses troubles d'estomac. Lorsqu'elle fut de retour du Nouveau-Brunswick, et qu'elle se rendit à la Pointe-Bleue, elle n'a jamais déclaré à Simpson et à qui que ce soit, qu'elle avait empoisonné son mari avec de la strychnine. Après l'enterrement de la victime, elle se rendit à Québec et de là au lac St-Jean.

A HEBERTVILLE

En chemin, elle s'arrêta à Hébertville avec Simpson. Là ils allèrent dans une chambre d'hôtel, mais le maitre d'hôtel, M. Lemay, ordonna à Simpson de ne pas avoir à séjourner dans la chambre. Ce dernier demeura dans la chambre avec l'accusée environ un quart d'heure. A midi et quart, la cour est ajournée à deux heures et quart.

LES ASSURANCES

Mme Gallop, interrogée par Me Bienvenue, déclara que son mari avait toujours souffert de maux d'estomac, en particulier, durant les deux mois qui précédèrent sa mort. Il faiblissait beaucoup.

Mais, comment se fait-il, demanda Me Bienvenu, que le trois juin, votre mari prit une assurance à vie de $2,000?

"Mon mari, dit l'accusée, n'a pas subi d'examen médical".

Cependant, sur la police, les questions suivantes sont posées, dit l'avocat. "Jouissez-vous actuellement d'une bonne santé, Abraham Gallop répondit: oui.

Faites-vous usage de boissons fortes: non"

J'ai conseillé à mon mari de prendre cette police, si elle était plus avantageuse, déclare l'accusée. Je n'ai pas informé M. Gignac de l'état de santé de mon mari.

A Québec, à son retour du Nouveau Brunswick, Mme Gallop n'a jamais promis à M. Gignac, que si il lui faisait avoir la police d'assurance de $2,000 elle le récompenserait.

Lorsque le détective Roussin l'arrêta à Moncton, elle avait trois joncs. Le premier était son jonc de mariage, le deuxième celui de sa soeur. Elle avait acheté le troisième pour ne faire cadeau à Rodrigue Simpson qui de vait bientôt se marier. A la prison de Québec, elle connut très bien Irène Renaud. Mme Gallop affirma qu'elle ne lui avait jamais demandé d'écrire à Arthur Viau, alors à Montréal et qui en 1925, vendait de la boisson à Alma, de venir jurer à Roberval que c'était lui qui avait vendu une bouteille de boisson à Gallop le 5 août au midi. L'accusée affirma aussi qu'en retour de ce service, elle n'avait jamais promis à Irène Renaud de lui envoyer des fourrures.

Mme Gallop affirma qu'elle ne connaissait pas le nom de celui qui avait vendu de la boisson le 5 au midi.

LE DR BOUILLE

Le Dr Bouillé d'Alma, est le témoin suivant. Il est interrogé par Me Taschereau. En 1925, il pratiquait à Alma. Il eut l'occasion une fois de soigner Abraham Gallop. Celui-ci se plaignait de maladie avoir une bonne santé. De témoin déclara que le chemin qui passait en arrière de la maison des Gallop était assez souvent fréquenté pasr les automobiles. Il déclare également qu'une voiture pouvait stationner devant la demeure des Gallop, sans qu'elle fut remarquée par l'entourage. Il y avait beaucoup de vendeurs de boisson en ce temps-là. Plusieurs se rendaient sur les chantiers pour en vendre aux ouvriers.

M. NRE TREMBLAY

M. Nérée Tremblay bijoutier de Roberval est interrogé par Me Bienvenu. En septembre 1925, il vendit un jonc à Mme Gallop. M. Raoul Roux charretier de Roberval qui menait Mme Gallop était son interprète. M. Tremblay lui montra quatre joncs. Elle en choisit un et le lui paya.

ALFRED BRISSON

Alfred Brisson, cuisinier à Montréal, est le témoin suivant. Il est interrogé par Me Bienvenu. En 1925, le témoin faisait la cuisine à Alma pour la Duke Price. Trois semaines avant sa mort, Abraham Gallop rentra prendre une tasse de café et quelques gâteaux chez M. Brisson. M. Gallop lui dit qu'il souffrait de crampes d'estomac depuis quelque temps. Ces pâtisseries lui faisaient du bien parce qu'elles étaient légères.

M. R. ROUX

M. Raoul Roux, charretier de Roberval, est le témoin suivant. Interrogé par Me Bienvenu, il déclare qu'en septembre 1925, il conduisit l'accusée chez le bijoutier, parce qu'elle voulait acheter un jonc. Elle le paya en lui disant qu'elle voulait en faire cadeau.

Mmes Squires et Sherman déclarèrent que l'accusée était venue chez elles le 5 août vers trois heures et demie, dans l'après-midi, et l'accusée leur dit que son mari était venu à la maison à deux heures. Il avait empaquetté la strychnine qu'il envoyait à Pitre Bluteau au Nouveau-Brunswick. Il retourna ensuite à son ouvrage.

M. ART. GIGNAC

M. Arthur Gignac agent d'assurance, de Québec, est le témoin suivant. Lorsque Mme Gallop vint le voir pour ses assurances, elle lui promit une récomense s'il lui délivrait sa police de $2,000.

M. A. LEMAY

Le dernier témoin, M. Armand Lemay, hôtellier d'Héertville Station, raconte que Mme Gallop, suivie de Simpson, monta dans une chambre à son hôtel. M. Lemay avertit Simpson d'avoir à se retirer de cette chambre. Mme Gallop lui répondit que c'était son frère. Il pouvait être dix heures du soir à ce moment-là. Après un quart d'heure Simpson se retira de la chambre.

A cinq heures, la cour est ajournée à dix heures ce matin,

Les deux derniers témoins seront alors entendus. Les avocats de la défense et de la couronne commenceront ensuite leurs plaidoyers puis viendra la charge du juge. On s'attend à ce que celle-ci ne soit pas très langue, et qu'un verdict soit rendu dans le cours de la soirée.

LES REGATES A MONTREAL

Montréal, 14. — Le Montreal Motor Boat Club, après un travail considérable, a établi les réglements qui régiront la tenue de ses régates le 20 août prochain. Faute d'espace, aujourd'hui, nous devons n'en mentionner que les clauses principales.

L'organisation de courses de yachts à moteurs devient de plus en plus difficile quand un club prend à coeur de donner le plus de justice possible à toutes les classes de coureurs. Les genres de yachts sont devenus si nombreux et si dissemblables que leur classification devient un véritable rébus. Aussi, dans le but de faciliter cette tâche, les officiers du club invitent-ils cordialement tous les propriétaires de yachts, de même que tous les amateurs du sport natuique à venir participer par leurs suggestions à la mise au point du programme des courses. Les assemblées du club ont lieu le mardi de chaque semaine, au pied de la rue Lasalle, à Maisonneuve. Le public est admis à ces assemblées avec généreuse faculté de suggestions; le club se réservant le droit de conclure les arrangements en rapport avec les suggestions exprimées.

Voici les plus importantes clauses du règlement des courses.

Tout concurrent qui nuit à un adversaire est disqualifié sur décision des juges.

Tout yacht coureur doit contenir à bord au moins deux personnes durant une course.

Le pouvoir d'un moteur est déterminé par le nombre de c. v., indiqué dans le catalogue du manufacturier ou du vendeur.

Toute décision, soit du régisseur des départs, (starter), soit des juges, chacun dans leurs devoirs respectifs, est finale.

L'exécutif décline toute responsabilité quelconque pour accidents, durant les courses, ou du fait des courses. Les coureurs et les spectateurs se rendant sur les lieux, ou participant aux courses le feront à leurs propres risques et périls.

Nous publierons le programme des courses aussitôt que définitivement arrêté.

NOTES DU SPORT

New-York.—Leo Lomski, Aberdeen, Washington a pratiquement mis, Willie Kilker, New-York, hors de combat en 3 rondes.

Jackie Cohen, Brooklyn, a battu Pat Colombo, Philippines, en 10 ronde.

Paterson, N.J. — Pau Cavalier, Paterson, a pratiquement mis Jack Darnell, Washington, hors de combat en une ronde.

West New-York. N.J.—Jimmy Critt, Californie, a eu le dessus sur Billy White, Jersey City, dans un combat de 12 rondes.

Finance et Commerce

MARCHE DES VIVRES

Malt américain jaune No 2	
Avoine de l'ouest No. 2	75
Avoine de l'ouest No. 3	.73½
Avoine de dépense Extra No. 1	.70½
Orge d'alimentation du Manitoba	
Sarrasin No. 2	
Farine Crême de l'ouest 1ère patente	$8.90
Farine 2ème patente	$8.40
Farine forte à boulanger	$8.20
Flour, Winter Patents, choice	$6.60—$6.70
Fine fleur au quart	
Fine fleur à la poche	
Gruau au quart	
Gruau—9 0 lbs	$4.00—$4.10
Son	$32.25
Gru rouge	$25.25
Gru blanc	$42.25
Menée	
Foin, No 2, par tonne, au char	$14.00
Fromage de l'ouest	.18¾—.18¾
Fromage de l'Est	.17¾—.18
Beurre Pasteurisé No. 1	.34½—.34½
Beurre de beurrerie No. 1	.33½
Beurre de beurrerie No. 2	.32½
Oeufs extras (entrepôt)	
Oeufs premiers (entrepôt)	
Oeufs seconds (entrepôt)	
Oeufs frais spéciaux	
Oeufs frais extras	.38— .40
Oeufs frais premiers	.35
Patates, par poche, au char	
Porcs abattus à l'abattoir	
Porcs abattus à la ferme	
Lard (Gros)	
Lard (Petit)	
Lard (Gras)	
Saindoux composé, au quart	
Saindoux composé, au seau	
Saindoux pur, au quart	
Saindoux pur, au seau	
Boeuf salé, 200 lbs	
Boeuf salé, 300 lbs	

BOURSE DE MONTREAL

Fermeture

Abitibi	95¾
Abestos Common	
Bel Telephone	148
Brazilian	160
B. C. Fishing	
Brompton	55
Canada Cement	
Can. Ind. Alcohol	31
Canada Steamship	
Cons. Smelting	225
Dominion Bridge	175½
Howard Smith	
Laurentide	
Montreal Power	81½
National Breweries	69
Price Brothers	
Quebec Power	255
Shawinigan Power	76¾
Spanish River	
Steel of Canada	132½
Wayagamack	62
Winnipeg Electric	

BOURSE DE NEW-YORK

Fermeture

Abitibi	
American Can	57½
American Smelting	155
American Tel & Tel	
Archison	188½
Baldwin Loco	230½
Baltimore Ohio	
Canadian Pacific	
Chicago Rock Island	
Crucible Steel	
Dupont	
Erie Common	
Famous Players	110¾
General Electric	
General Motors	
Great Northern Pfd	
International Paper	
International Tel & Tel	
Kennecott Copper	
Granby Mines	
Missouri Pacific	
New-York Central	
Northern Pacific	
Pennsylvania	
Philips Petroleum	
Radio Corporation	47½
Reading	
St-Louis & San Francisco	
Southern Pacific	129
U. S. Steel	120¾
White Motors	
Woolworth	

COURS DES CHANGES

New-York, 14.— (Serv. Presse Canadienne).—Les cours des changes ce matin était calme. La demande était la suivante:

Angleterre:	4.85⅛
France	3.91¼
Italie	5.43
Allemagne	23.74

Le dollar canadien faisait prime à 5-32 pour cent.

POWER TOMBE

Montréal, 14.—(Serv. Presse Canadienne). —Le marché de Bourse locale a été un peu plus actif qu'hier, et que les jours précédents, à l'ouverture, ce matin L'intérêt était concentré sur Brazilian, Shawinigan et Brompton. Les prix avaient tendance à baisser.

Brazilian débuta à 161, perdit un quart de point, puis descendit à 160¼. Il remonta plus tard à 160¾ réalisant ainsi une perte nette de un quart de point. Shawinigan tomba d'un demi-point à 78, tandis que Brompton se vendait 36¼ avec un recul d'un quart de point.

Power a été le gros perdant. Il revint un point en arrière.

NOUVEAU SOMMET

New-York, 14.— (Serv. Presse Canadienne).—Les prix ont continué leur marche ascentionnelle sur le marché de Wall Stret ce matin. U. S. Stell a ouvert à 126⅛, avec une avance de ⅝. Louisville et Nashville avec un gain de 1¼ point a atteint un nouveau sommet à 149¾ de même que Peoria and Eastern qui a réalisé un gain fractionnaire.

L'AMIANTE

Ottawa, 14. — Les exportations d'amaitnte du Canada, pour l'année finissant avec avril 1927, se chiffre par 138,596,048, comparativement à 140,208 tonnes, d'une valeur de $8,320,872, pour l'année précédente. Pour avril seulement, nos exportations d'amiante se chiffrent par 8,767 tonnes, d'une valeur de $565,203, à rapprocher de 8,903 tonnes, d'une valeur de $615,192, pour le même mois de l'an dernier.

cher de 8,903 tonnes, d'une valeur de $615,192, pour le même mois de l'an dernier.

Il y a une forte augmentation de nos importations d'amiante pour emballage qu ont atteint 213,965 livres, d'une valeur de $105,098 pour l'année finissant avec avril 1927, contre 178,824 livres, d'une valeur de $86,737, pour l'année précédente.

Demandez la saucisse "Octo Spécial"

BIERE 1½¢ le Verre

Pourquoi payer si cher pour avoir de la bière quand vous pouvez faire vous même, sans trouble ni gâchis, sans ustensils spéciaux et à si bas prix une BIERE FORTE et MOUSSEUSE, égale à celle des meilleures brasseries.

Achetez une tin de 2½ lbs.

RITE-GOOD

Combination Malt Extract with Hop Flavour

PRIX: $1.40

Il suffit de faire dissoudre le contenu de la tin dans 5 gallons d'eau bouillante en y ajoutant un morceau de levain et du sucre.

Chez votre épicier ou expédié frais de malle payés par

St. Lawrence Preserving Co Reg'd Québec, Que

Pas de BOUILLAGE — Pas de SENTEUR

CALENDRIER

Jeudi, le 14 juillet 1927
SAINT BONAVENTURE,
Evêque, confesseur et docteur

Ce glorieux docteur avait reçu au baptême le nom de Jean lorsqu'un événement miraculeux lui fit donner celui que nous vénérons aujourd'hui. Etant à peine âgé de quatre ans, il tomba dangereusement malade et fut redevable de la vie aux prières de saint François. Peu de temps après le Pénitent d'Assise traversait la Toscane et s'arrêtait chez les seigneurs de Fidenza pour saluer l'enfant béni dont Dieu lui révélait la grandeur future. Il le prit entre ses bras et s'écria dans un frémissement d'allégresse: "O buona ventura, oh la bonne rencontre"' Et dès lors le jeune saint s'appela Bonaventure.
cria dans un frémissement d'allégres-

Bulletin météorologique.
BEAU ET PLUTOT CHAUD

AVIS PUBLIC

Province de Québec,
Ville de Chicoutimi.

AVIS est par le présent donné que le ROLE d'EVALUATION des biens fonds de la VILLE DE CHICOUTIMI, préparé conformément à la loi par les évaluateurs dûment nommés, a ce jour, été déposé au bureau du conseil de la ville de Chicoutimi et qu'il y restera ouvert à l'examen des intéressés ou de leur représentants durant TRENTE JOURS, à compter de ce jour.

D.-V. MORIN,
Greffier de la Ville.

Donné à Chicoutimi, ce 14ième jour de juillet 1927.

REMERCIEMENTS

La famille Harvey, de Jonquière, remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Albert Simard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituel, cartes de sympathie ou assistance aux funérailles.

HONNEUR AU MERITE

Mlles Marcelle Demers et Marie-Ange Tremblay, de cette ville, élèves de Mlle Léda Gravel, ont obtenu leurs diplômes de sténographie bilingue (120 mots) de MM. Perreuat-Duployé.

Nos félicitations!

L'OUVERTURE AURA LIEU BIENTOT

L'installation du four et de la machinerie de la Boulangerie "La-Huche à pain sans pareille" est pratiquement terminée. Les promoteurs de cette entreprise, qui n'ont rien ménagé pour outiller cette boulangerie le plus modernement possible, nous informent qu'ils ouvriront leur établissement dans les premiers jours d'août.

Rien n'a été épargné pour faire de cette industrie, un modèle du genre dans la région, et les propriétaires entendent rivaliser avec la marchandise importée.

Nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent, et nous espérons que le public saura encourager les nôtres.

MARCHE

On nous prie d'annoncer que le marché de la ville sera ouvert demain, vendredi, le 15 juillet.

LES EXAMENS DES MESUREURS DE BOIS

Les examens pour les mesureurs de bois, sont commencés d epuis hier à Chicoutimi. M. G.-C. Piché, chef du service forestier de la Province,est arrivé à Chicoutimi mardi matin,et il préside aux séances d'inscription qui se tiennent à l'Académie Commerciale pour les examens écrits, et à la Quebec Pulp pour les examens de pratique et oraux.

M. Piché est secondé dans cette tâche, par MM. Aimé Gagnon, T.-S. Draper et Lauréat Vermont. mont.

Le nombre des concurrents dépasse quelque peu la centaine.

IL FAIT DEFAULT

Un individu de Chicoutimi a été appréhendé, dans la journée d'hier par la police, pour cause d'ivresse. Il fut laissé en liberté sous caution. Préférant sans doute la perte de son cautionnement à la honte de comparaître devant les tribunaux, il fit défaut ce matin devant le recorder et en conséquence, le cautionnement fut confisqué.

RECTIFICATION

Une erreur bien involontaire s'est glissée dans notre compte-rendu des funérailles de feu Joseph Boivin, échevin de la ville de Chicoutimi.

Nous nous empressons de la corriger. Nous disions que le défunt laissait trois fils : Thomas-Eugène, Adélard et Charles. Monsieur Boivin n'a laissé qu'un fils adoptif, Rolland, âgé de 18 mois et une fillette, Isola, âgé de 12 ans.

LA COURONNE COMPTE TERMINER LE PROCES GALLOP AUJOURD'HUI

L'accusée est encore longuement interrogée. — Elle nie les témoignages qui ont précédé. — Les témoins De Bouillé, Tremblay, Brisson, Roux, Gignac et Lemay sont entendus. — Plaidoiries et charge du juge dans le courant de la journée.

VERDICT CE SOIR

Roberval, 14. — (De notre correspondant). — La cour d'assises s'est ouverte hier matin à dix heures. Le shérif remit à Me Sylvestre, la police d'assurance d'Abraham Gallop, la police d'assurance qu'on avait demandée à la compagnie par télégramme.

L'ACCUSEE

Mme Gallop, l'accusée, entra dans la boîte ensuite. Interrogée par Me Taschereau, elle dit que Mme Simpson fut aimable pour elle; c'est pour cela qu'elle avait acheté un jonc, pour Rodrigue Simpson qui devait se marier. L'accusée déclara qu'elle avait toujours eu de la sympathie pour les catholiques. Ses parents étaient protestants et son mari, un franc-maçon. Elle eut souvent occasion d'assister aux cérémonies du culte catholique, parce qu'elle avait un frère et une soeur qui étaient mariés à des catholiques. Elle était donc décidée de changer de religion quand l'occasion s'en présenterait. Lorsqu'elle se rendit à Québec pour s'informer auprès du procureur-général au sujet du corps de son mari dont on avait ordonné l'exhumation pour en faire l'autopsie, elle arrêta à Sainte-Anne de Beaupré. Elle y fut baptisée et confirmée. Durant son voyage à Matadogan et à Moncton avec Walter Simpson, l'accusée déclara n'avoir jamais parlé de mariage avec lui.

SA VIE PRIVEE

"Que devais-je attendre, dit-elle, d'un homme qui pouvait à peine se suffire à lui-même, moi qui devais soutenir ma digne mère et deux enfants que j'avais adoptés." L'accusée déclara que Simpson était un homme qui buvait beaucoup. Durant ce voyage, il prit aussi de la boisson. Le soir, lorsque l'accusée pleurait à la Pointe-Bleue, en faisant sa valise, Simpson avait déjà pris un peu de boisson. Elle déclara alors n'avoir jamais dit à Simpson, ni à qui que ce soit, qu'elle avait empoisonné son mari avec de la strychnine.Quant au témoignage de Simpson sur l'histoire du jonc, elle affirma que c'était faux. Mme Gallop déclara que son mari était bon pour elle sous tous les rapports. Elle s'était mariée avec lui à l'âge de dix huit ans, et ils avaient toujours vécu ensemble. Mais il n'y avait pas d'affection apparente entre eux. Ils menaient une vie plutôt paienne. Il y avait toujours de la boisson dans l eur demeure. L'accusée déclara qu'elle avait le plus grand intérêt de vivre avec son mari parce que ce dernier lui apportait tout ce qu'elle désirait. Elle essaya, cependant, plusieurs fois d'étouffer l'affection qu'elle avait pour Simpson. L'accusée raconta de quelle manière elle avait connu M. Arthur Gignac, agent d'assurances. Celui-ci vint chez elle un soir, et son mari, qui le connaissait, le lui présenta. Ce soir-là M. Gignac et Gallop causèrent d'assurance. L'accusée qui ne prêtait pas d'attention particulière à la conversation, s'aperçut qu'il s'agissait de prendre une deuxième police beaucoup plus avantageuse. Elle insista pour que son mari la prit. En 1925, déclara l'accusée, il y avait à Alma, beaucoup de vendeurs de boisson. Son mari acheta plusieurs fois du wiskey alors qu'il était à son ouvrage. Elle déclara qu'il est possible que l'automobile aille à sa maison par le chemin d'en arrière, sans que personne dans l'entourage s'en aperçoive. Le chemin qui passait en arrière de sa demeure était souvent fréquenté. Elle est positive qu'une automobile est venue chez elle, le 5 au midi. Le chauffeur qui conduisait cette machine était accompagné d'Abraham Gallop. Celui-ci entra dans la maison et demanda de l'argent pour s'acheter une bouteille. Il n'a pas dîné chez lui ce midi-là, et il développa la strychnine qui était dans l'armoire. Il en mit une partie de côté pour détrui-

(Suite à la 7ème page)

L'EXPOSITION DE CHICOUTIMI

DU 7 AU 11 SEPTEMBRE INCLUSIVEMENT

Cette année, c'est le 7 septembre que commencera l'Exposition de Chicoutimi, pour se prolonger jusqu'au 11 septembre inclusivement.

Les organisateurs sont à l'oeuvre et on s'attend que, tant du côté agricole que chez les industriels, l'événement va prendre des proportions considérables.

Depuis les quelques années qu'elle existe, l'Exposition de Chicoutimi prend chaque année une importance plus grande et le public trouve son profit à la suivre.

Cela est encouragenat, car nos expositions régionales sont destinées à rendre d'immenses services à la région tant sous le rapport de l'agriculture que du commerce, de l'industrie et des affaires en général.

DERNIERES NOUVELLES DE JONQUIERE

Jonquière, 14. — (De notre correspondant). —

VA ET VIENT.

M. Odilon Vachon, gérant de la Banque Canadienne Nationale de Roxton Falls, est en promenade chez M. J.-E. Vachon.

M. Marcel Lemieux de Therford , en promenade chez le Dr Fortin de Kénogami.

M. et Mme Dr Grosleau, de East Bronghton Beauce, sont de passage chez M. J.-E. Bergeron de Kénogami.

Mme Veuve Ernest Chouinard et sa famille, sont venus passer l'été chez leur gendre, le notaire Jules Gauthier.

Mlle Yvonne Lessard de St-Georges de Beauce, était de passage à Jonquière, la semaine dernière.

Mlle Marie-Luce Dallaire de Grande-Baie, est en visite chez M. Welley Simard.

M. Jean Hamel, de Québec, était également de passage à Jonquière, chez le notaire Gauthier.

M. et Mme Philippe Vachon, de Waterville Maine étaient de passage ici la semaine dernière.

M. Napoléon Gosselin, est revenu de Québec hier, où il était allé en voyage d'affaire.

M. Paul-Emile Bergeron, de St-Joseph d'Alma était de passage chez lui dimanche dernier.

REUNION.

Un groupe d'étudiants, se réunissait hier au soir chez M. J.-V. Vachon.

Etaient enregistrés à l'hôtel Jonquière hier: MM. Proulx, Montréal; J.-A. Cloutier, J.-E. Philipps, C.-W. McMillan, Dusseault et J. Turcotte, de Québec; J. Bertrand, de Chicoutimi; Frs - Xavier Côté, Québec, Henri Tremblay, J.-C. Cloutier, et A. Garant, de Chicoutimi; Evan Peterson et I.-A, Girard, de Montréal; W.-C. Thomson, Montréal; G. Lefebvre, Chicoutimi, A.-J. Farley, Montréal; J.-T. Jacques, Québec; T. Lessard, Québec; E. Ouellet, Rivière-du-Loup; Ad. Couture, Hébertville, G Pouliot, H. Jobin, Québec; J. Stafford, Montréal, J. Laflèche, Montréal.

MME T. SIMARD EST DECEDEE A SAINTE-ANNE

Hier soir, à Ste-Anne de Chicoutimi est décédée, après une longue maladie soufferte avec résignation, Mme Théodule Simard, née Justine Lévesque, à l'âge de 82 ans et 7 mois.

Mme Simard était l'une des plus vieilles personnes de l'endroit. La défunte était très avantageusement connue à Ste-Anne et dans toute la région: ses hautes qualités morales lui ont valu l'estime de tout le monde.

Elle laisse, pour pleurer sa perte, un frère, M. Emile Lévesque, de St-Philémon, une soeur, Mme Veuve Adéline Lacroix, de Montréal; un fils, M. Emile Simard; quatre filles: la révérende Mère Marie des Oliviers, des soeurs du Bon Conseil, Mme Ulderic Jobin, de Chicoutimi, Mme Edgar Lépine, également de Chicoutimi et Mme David Gauthier, de Ste-Anne; elle laisse, en plus, un grand nombre de petits-enfants.

Son service et sa sépulture auront lieu samedi matin en l'église de Ste-Anne de Chicoutimi. Nous annoncerons l'heure exacte des funérailles demain.

A la famille en deuil, le "Progrès du Saguenay" présente ses plus sincères sympathies.

LAUZON EST CONDAMNE A $1,000. D'AMENDE

Une autre cause a été inscrite en appel ce matin au palais de justice. Adélard Lauzon était accusé d'avoir eu illégalement en sa possession des liqueurs alcooliques.

D'après les témoignages, il a été révélé qu'une saisie de trois caisses de liqueurs, contenant chacune 2½ gallons, a été opérée dans les dépendances du prévenu. Le magistrat Robert Bergeron, en vertu de la loi des liqueurs, a condamné Adélard Lauzon à $1000.00 d'amende ou trois mois de prison, et les frais ou trois mois additionnels à défaut du paiement de ces frais.

Le prévenu, par l'intermédiaire de son procureur, maître Chayer, a inscrit sa cause en appel.

RIEN DE NOUVEAU DANS CETTE AFFAIRE DES SIGNAUX APERCUS

Les recherches se poursuivent dans l'ombre. — Autre histoire de Jonquière. — L'expédition de quatre hommes, partie hier, donnera des signaux ce soir à Nempêche.

Beaucoup de gens croient encore à la présence de Nungesser et Coli dans la région. Les recherches faites dans le but de les retrouver n'ont pas été abandonnées, et plusieurs particuliers, amateurs de chasse et pêche, sont partis, pour leur part, vers différents centres forestiers du nord, où ils espèrent toujours retrouver, sinon les aviateurs, du moins quelques débris prêtant à établir que les "as" français n'ont pu choir ailleurs.

Chaque courrier nous apporte des lettres de différents endroits; ces lettres sont parfois prises plus ou moins au sérieux, pour l'unique raison que les prétentions émises le sont après beaucoup d'autres semblables, et aussi, parce qu'elles ennuieraient nos lecteurs du fait qu'elles n'apportent rien de nouveau dans l'affaire. Parfois même, ces lettres ne sont pas signées.

D'un autre côté, si des particuliers ont pris à coeur de faire des recherches personnelles, les compagnies, qui s'y sont déjà interressées, poursuivent un travail non moins actif qu'au début, et si les malheureux aviateurs ont réellement péri dans nos parages, faute de recherches ou autre chose, il n'en sera certainement pas tenu compte à la brave population du Saguenay, qui a fait son devoir et tout son devoir en l'occurence.

Hier, nous disions donc qu'un citoyen en vue de cette ville, était à Québec, attendu ce matin, qui devait rapporter certains éclaircissements dans cette histoire, déjà vieille, des signaux.

Rencontré ce matin par notre représentant, le citoyen en question a bien voulu nous expliquer ce qui en était, autour de ses prétendus secrets, qui, après tout, n'en sont pas. Notre interlocuteur a, comme bien d'autres, entendu nombre d'hypothèses sur cet évènement, et la conversation qu'il a eue avec nous, n'engage en rien ce qu'on lui prêtait savoir.

A JONQUIERE

On nous informait aussi ce matin, qu'une jeune fille de cette ville, demeurant à Jonquière, aurait été témoin de la visite d'un indien à la résidence de ses parents. Cet indien aurait alors déclaré que les aviateurs étaient retrouvés, et qu'ils connaissait même le lieu où ils se tenaient présentement.

A quelqu'un qui lui demandait s'il les avait vus, l'indien auraient répondu: 'Ils sont chez nous, blessés, et ils attendent mon retour pour revenir. Je suis venu chercher l'aide de deux compagnons, et nous serons de retour samedi (en parlant de samedi prochain, le 16 juillet)".

L'indien n'a pas voulu en dire davantage; il n'a pas même confié où il demeurait.

Nous signalons le fait tout simplement, donnant la nouvelle pour ce qu'elle vaut.

CE SOIR

Comme nous l'avons annoncé hier, l'expédition qui se dirige actuellement vers Nempêche, et qui se compose de H.-W. Smith, L. O'Reilley, de la Cie Pathé News, et de deux indiens du nom de Bacon et Gagnon, donnera des signaux ce soir, vendredi et samedi soir à 10 heures et quart. Les tours de la Cie Price Brothers seront aussi occupées ce soir-là, afin de s'enquérir si les signaux donnés à Nempêche sont de même nature que ceux aperçus lors des premiers essais.

M. J.-A. GREGOIRE EST ELU PRESIDENT DE LA COMMISSION

Les commissaires d'écoles le choisissent pour le terme 1927-1928. — Le taux de contribution sera désormais de 0.50 centins par mois.

Les commissaires d'écoles se sont réunis lundi dernier le 11 juillet, en séance régulière, sous la présidence pro-tempore de M. J.-Alfred Grégoire.

Au cours de l'assemblée, M. Grégoire a été élu à l'unanimité, président de la Commission, en remplacement de M. L.-P. Desbiens, sortant de charge.

Etaient présents, MM. Albert Lemieux, N.-A. Genest, Jean-Charles Gagné et Edouard Lavoie. Ces deux derniers prêtèrent le serment d'office requis par la loi.

Après lecture du procès-verbal par le secrétaire, il fut décidé que M. Ernest Blackburn remplirait encore les fonctions comme tel pour l'année 1927-1928.

Le taux de la taxe foncière scolaire a été porté à 90 par cent piastres. A l'avenir, le rôle de perception sera basé sur le rôle d'évaluation de la ville de Chicoutimi de 1927 et des avis, requis par la loi, seront données dans le but d'homologuer ce rôle.

Les commissaires ont fixé à .50 par mois, le taux de la contribution scolaire pour chaque enfant résidant dans la ville de Chicoutimi, et qui fréquentent les classes sous le contrôle de la Commission scolaire. Toutefois, le quatrième enfant d'une même famille y sera admis gratuitement.

Dorénavant, ceux qui fréquentent les écoles de la Commission et qui ne résident pas dans les limites de la ville, devront verser une contribution mensuelle de $2.00.

Les comptes publics suivant ont été approuvés:

Banque Royale, $23.25; C. Veilleux, $13.00; Cie Nationale de Balais, $20.63; Gilbert & Frère, $0.-75; Gagnon & Frère, $4.61; Cie de Téléphone Saguenay-Québec, $37.50; Henri Jalbert, $1.40; R. Perron, $0.88; V. Vézina, $6.00; H. Lessard, $3.05; William Murdock, $183.25; RR. FF. Maristes, $175.00.

Durant l'année 1926-1927, l'inscription des enfants aux différentes écoles de la Commission scolaire a été de 2,403, dont 1210 garçons et 1193 filles.

Avant de clore la séance, les commissaires ont adopté une résolution à l'effet de prier M. L.-P. Desbiens, commissaire sortant de charge, de bien vouloir accepter leurs remerciements pour les services nombreux et appréciés qu'il a rendus à la cause de l'enseignement pendant les quelques dix ans qu'il a exercé son mandat comme commissaire d'écoles.

A la grand'Messe, il y eut chants appropriés, éloges et souhaits de M. le curé; puis les parents , amis et invités se rendirent à la résidence de M. et Mme St-Pierre, où un magnifique goûter fut servi. Notre vénéré curé y assistait.

De nombreux cadeaux furent offerts aux jubilaires, et tous s'en retournèrent en souhaitant revenir aux noces d'or.

NOCES D'ARGENT

Albanel, 14, — De notre correspondant — Le 5 juillet dernier, M. et Mme Cyprien St-Pierre renouvelaient au pied de l'autel, leurs promesses de mariage, d'il y a 25 ans.

NOUVEAUX CADASTRES DANS NOTRE COMTE

Monsieur N. J. Emile Le François, arpenteur, surintendant de la Branche du Cadastre, au Ministère de la Colonisation des Mines et des Pêcheries à Québec, est de passage en notre ville pour faire l'inspection cadastrale des Cantons de Saint-Germain et de Falardeau préparé par Monsieur Jules-R. Tremblay, arpenteur géomètre.

CONSTRUCTION DE QUATRE ECOLES

St-Joseph d'Alma, 14. — (De notre correspondant). — La municipalité scolaire de la paroisse a passé dernièrement un contrat au montant de $3,600.00, pour la construction de quatre écoles. L'entrepreneur est M. Arthur Gagnon.

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

St-André, 14 juillet 1927.
Le Progrès du Saguenay,
Chicoutimi.

Monsieur,

J'ai eu connaissance d'un aéroplane au commencement de mai. Il passa sur la rivière Métabetchouan, à trente milles des maisons. J'étais avec un autre homme. Nous gardions une écluse. Je suis resté surpris de voir passer un aéroplane si à bonne heure parce qu'ici il n'y a que les aéroplanes pour la protection du feu de forêts, qui soient en service.

Sur ce sens que l'avion marchait, ne je ne puis pas donner de renseignements sur le journal.

M. Alfred Gaudrault,
Saint-André,
Lac St-Jean,
P. Q.

M. HANEY EST MORT

Toronto, 14. — (Serv. Presse Canadienne). — Michel John Haney, président de la Port-Credit Brick Company, ancien président de la fameuse Home Bank, et pendant plusieurs années, intéressé dans de nombreuses entreprises canadiennes, est mort hier à Kingston, Ont.

UNE CAMPAGNE

Toronto, 14 — Le département de la voirie d'Ontario, sous la direction de l'hon. G. S. Henry, inaugure une campagne dans le but de sévir contre les automobilistes qui ne se conforment pas aux règlements. Les délinquants seront poursuivis avec toutes les rigueurs de la loi.

DEPART DE M. HEARST

Québec, 14.— (De notre correspondant). — l'hon. Sénateur R. Dandurand était de passage à Québec, hier en compagnie de M. Cecil Hearst, conseiller juridique du "Foreing Office" de Londres. M. Hearst s'est embarqué, hier après-midi, en route pour l'Angleterre. Il est venu aux Etats-Unis où il a fait plusieurs conférences et il n'a pas voulu s'en retourner en Angleterre sans visiter la province de Québec. Il s'est déclaré enchanté de son voyage.

LA BIERE ETAIT ADRESSEE AU NOM DE LEVESQUE

L'accusé Lauzon a payé les frais de transport et reçu la marchandise.

Une autre cause de la Commission des liqueurs vs Adélard Lauzon a été entendue, hier après-midi, à la cour du magistrat, présidée par le magistrat Robert Bergeron. Le prévenu est accusé cette fois d'avoir, le ou vers le 25 mai 1927, transporté des liqueurs alcooliques, en contravention avec la loi du transport et il est aussi accusé de possession de liqueurs alcooliques.

Le premier témoin entendu fut M. Poulin, inspecteur de la commission des liqueurs. M. Poulin déclare à la cour que le vingt-cinq mai 1927, au matin, il a opéré une saisie à la demeure d'Adélard Lauzon. Il a vu le prévenu partant du hangar du Canadien National de Chicoutimi, avec un quart de bière attaché au pare-choc de son automobile. Lauzon alla directement à sa résidence. L'inspecteur de la Commission l'y suivit, et opéra la saisie du quart, d'une capacité de 5 douzaines de bouteille de bière. Il dit à l'accusé que ce quart ne lui appartenait pas, et lui demanda de lui montrer l'étiquette qui était sur le baril: l'accusé lui en montra une sur laquelle le nom de E. Lévesque était écrit. Quand la saisie fut faite, le quart était encore sur la galerie et c'est le témoin lui-même qui l'a entré dans la maison à la demande de Lauzon qui ne voulait pas que les curieux s'assemblent devant sa demeure.

Le témoin suivant fut M. Leclerc, commis aux bureaux du C. N. R. Ce témoin déclara que, d'après les records qu'il avait en mains, le baril était adressé à E. Lévesque. Cependant , c'est Adélard Lauzon qui vint le réclamer, paya les frais de transport et l'emporta.

Un autre témoin, René Larouche, employé au C. N. R., vint donner quelques détails sur la manière dont fut livré le quart de bière.

Adélard Lauzon fut lui-même entendu ensuite: Il déclara que le baril de bière lui appartenait car c'est lui qui en a fait la commande chez un épicier licencié de Québec. Il l'a payé, ainsi que les frais de transport et l'a emporté de la gare de Chicoutimi chez lui. Le baril était adressé à E. Lévesque, mais le quart lui était destiné.

Le magistrat Robert Bergeron déclara que toute la question était de savoir s'il y a une disposition de la loi qui empêche l'acheteur de faire venir de la bière adressé au nom d'un autre.

JONQUIERE

Monsieur le magistrat Robert Bergeron a rendu jugement, ce matin, dans la cause d'Adélard Lauzon, accusé d'avoir transporté illégalement des liqueurs alcooliques. La saisie a été déclarée illégale , et conséquemment la plainte a été renvoyée. Me C.-E. Chayer défendait l'acusé.

VICTOIRE POUR POINCARE, HIER

Paris, 14.—(Serv. Presse Canadienne).—Le gouvernement a remporté hier à la Chambre des Députés, une victoire qui, dit-on, assurera la survivance du cabinet Poincaré, au moins jusqu'à la session d'automne.

Le gouvernement a triomphé de l'opposition sur la question de l'allocation additionnelle pour les fonctionnaires. Le vote donna 347 voix à Poincaré contre 200 pour l'opposition. Cete question était le dernier pas à franchir pour le gouvernement avant les vacances d'été.

COLONISATION

Winnipeg, 14. — Les projets de colonisation de la Palestine et de restauration de la terre natale aux Juifs ont été approuvés à l'unanimité par les délégués qui assistent ici à la 21ème convention des sionistes canadiens.

POUR KARACHI

Allahabad, Inde Anglaise, 14.— Van Lear Black, éditeur de Baltimore, qui fait une envolée de retour des Indes orientales hollandaises à Amsterdam, est arrivé ici ce matin à 10 h. 30 de Calcutta. Il partira demain pour Karachi.

Fort Erie, 14. — Le Canadian Sportsman Handicap pour une bourse de $2,500 a été gagné hier par Perlapides à J.-C. Fletcher, guidé par le Jockey Mann.

Buluwayo, Rhodésie, 14.— Arthur Newton, coureur de fond du Sud-Africain, prétend avoir établi un record amateur du monde pour 100 milles, couvrant la distance en 14 heures et 45 minutes.

LE REGLEMENT D'ENLEVEMENT DES VIDANGES

Nous reproduisons plus bas, copie du règlement 232, concernant l'établissement d'un système municipal pour l'enlèvement des vidanges et de dépotoirs.

Ce règlement est attendu depuis longtemps et avec impatience par les contribuables de cette ville.

REGLEMENT 232

ATTENDU que la création d'un système municipal pour l'enlèvement des déchets devient urgent, le Conseil de la Ville de Chicoutimi décrète ce qui suit:

Un service municipal pour l'enlèvement des vidanges est par le présent règlement établi dans les limites de la municipalité;

Ce service ne fonctionnera généralement que pendant les mois d'été, cependant le Conseil pourra le mettre en opération dès le printemps et le maintenir pendant l'automne et pendant l'hiver aussi longtemps qu'il le jugera à propos;

Les vidanges seront déposées dans un ou plusieurs dépotoirs, lesquels seront ouverts ou fermés selon les décisions exprimées par résolution du conseil.

L'enlèvement des vidanges pourra se faire soit directement par les employés de la ville ou être donné en contrat par soumissions;

Les dépotoirs devront être tenus en tout temps dans un état de propreté strictement en accord avec les données et les lois de l'hygiène;

Les vidanges devront être enlevées par toute la ville au moins une fois par semaine, mais les jours d'enlèvement dans les diverses rues et quartiers de la ville seront fixés par l'ingénieur de la ville, selon que les saisons ou les circonstances pourraient l'exiger;

Il ne sera enlevé que les déchets de cuisine tels que débris de nourriture, boites de conserves, cendres de la cuisine, etc, etc. Les déchets provenant d'autres sources tels, les cendres de chauffage de l'automne et de l'hiver, les débris de construction, le plâtre, le papier, les grattures des cours, le fumier, etc., ne seront pas enlevés par la vile; il en sera de même des déchets provenant des établissements de commerce et d'industrie tels que magasins, boucheries, tanneries, etc., et dans ces derniers cas les personnes responsables de l'enlèvement de ces déchets devront pourvoir à les faire enlever en temps opportun et de telle façon qu'il n'en résulte aucun danger pour la santé publique et aucun inconvénient ou nuissance.

Toute personne enlevant des déchets, tel que décrit à l'article précédent, pourra se servir des dépotoirs de la municipalité pour les déposer mais il devra cependant se conformer aux instructions particulières qui pourraient lui être données en rapport avec la nature des déchets, par la personne en charge du dépotoir.

Les déchets de cuisine et les cendres devront être tenus séparément dans des boites ou réceptacles en bois ou en métal—les boites en carton sont interdites — et devront munis de couvercles appropriés et convenables afin que ces réceptacles soient sans cesse bien fermés.

Il est strictement défendu de déposer des vidanges dans une autre boîte que la sienne, il est également défendu d'ouvrir, de fouiller ou autrement toucher ou déplacer aux réceptacles des vidanges qui ont été placées sur le bord de la rue.

Toute personne contravenant à l'une quelconque des dispositions du présent règlement sera passible d'une amende de une à quarante piastres et aux frais encourus, ou à un emprisonnement ne dépassant pas 40 jours si l'amende et les frais ne sont pas payés immédiatement.

Lu en deuxième et dernière lecture et adopté unanimement par le conseil à sa séance du quatre juillet 1927.

PROCHAINE EPREUVE

Chicago, 14. — Si les démarches de Joseph McLennan sont couronnées de succès, il y aura à Lincoln Fields, dans un avenir rapproché, une épreuve spéciale qui réunira les meilleurs juvéniles et les plus rapides pouliches en Amérique.

Il est question, en effet, de matcher Dice à Anita Peabody et Princess Doreen à Black Maria. Ces bêtes sont les plus habiles de leur catégorie dans l'Est et dans l'Ouest, de sorte que les vainqueurs auraient tout lieu de réclamer le championnat américain.

Les propriétaires de Dice ne considéreront qu'une proposition sportive, sans considération financière ; dans le cas, le col Matt J. Winn, gérant-général, offrirait le plus beau trophée jamais mis en jeu pour une épreuve du turf.

UNE SOIREE FORT REUSSIE A ALBANEL

Albanel, 14. — (De notre correspondant). —

Samedi soir, le 2 juillet, a eu lieu une soirée dramatique et musicale au profit de l'Eglise.

La séance eut un succès un peu attendu. La salle contenait au-delà de 325 personnes; tout en se récréant, les auditeurs firent preuve de générosité.

Tous écoutèrent avec la plus vive attention le programme suivant:

Entrée: Piano: "Amida".

Drame en deux actes.

Le "Chateau de la Mare aux Biches".

1er acte: Châtelaine de la Mare aux Biches, Mme Jos Rochette.

Pamela, Femme de chambre.

Parienne, M. Johnny Simard; Suzette, petite servante, Laurette Ouellet; Mère Margottin, Mme Ch. Ouellet; Josille, paysanne, Angeline Gaudreault, Mariotte, paysanne, Jeannette Ouellet, Claudie, paysanne, Bernadette Fortin; Lizon, paysanne, Germ. Belchat; Frinette, paysanne, M. A. Pouliot.

Piano: "Comment allez-vous?"

Le "Chateau de la Mare aux Biches".

2e ACTE

Piano: "Le Colonel Bojey".

Tragédie en 3 actes.

"LE FILS MAUDIT"

1er acte: Mathurin, père, Eug. Ouellet; Françoise, mère, Mme Georges Laprise; Henri, enfant de Mathurin, Elzéal Gagnon; Yvon, enfant de Mathurin, René Simard; Germaine, enfant de Mathurin, Laurette Ouellet; Corentin, Domestique, Azaria Lavoie.

Chanson: "Le Ber" de Albert Larieu, par Ed. Ouellet, Paulette Laprise et L. Ouellet.

2ième ACTE

LE "FILS MAUDIT"

Yvon à Paris, René Simard; André, ami d'Yvon, Louis Pouliot; Jacques bandit, Ed. Ouellet; Robert bandit, Jacques Levesque, Léon bandit, Az. Lavoie; Agent de Police, Eug. Ouellet.

Piano: "O Catharina.

LE "FILS MAUDIT"

3ième ACTE

Mêmes personnages qu'au 1er acte.

Piano: "Valse Sond".

Opérette: "Les deux irréconciliables".

La lingère, Paulette Laprise; La Fruitière, Angeline Gaudreau.

Piano: "La danse des Démons".

Chant: "O Canada".

Cette soirée, très bien réussie, fait honneur aux organisateurs et aux interprètes, et il est à souhaiter qu'on nous procure encore un tel régal artistique.

VOICI !.. VOICI !..

Voici quelques volumes que nous nous faisons un plaisir de recommander spécialement, livres éminemment utiles, superbement écrits :

"Futurs époux"
"Futures épouses"
"Futurs prêtres".

L'épouse attrait du foyer : par l'abbé Grimaud, à 0.75, chaque volume, plus 10 pour cent pour les commandes par la malle.

SUR L'HISTOIRE DU CANADA

Histoire écrite avec amour, d'un patriotisme franc, fier et tonique que la série des travaux de l'abbé Groulx :

Lendemain de Conquêtes	.90
Chez nos ancêtres	.35
Notre maître le passé	.75
Nos luttes constitutionnelles, (5 fasc.)	1.50
Vers l'émancipation	1.00

Les cinq moyens d'encourager "Le Progrès du Saguenay" sont de lui procurer de nouveaux abonnés, de lui confier vos annonces, vos commandes d'impressions, d'articles de bureaux et de Librairie.

Service Anniversaire

SERVICE ANNIVERSAIRE — Le service anniversaire de feu M. Théodore Villeneuve aura lieu lundi, le 18 juillet, à Saint-François de Sales. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 16-7p

DIVERS

ON DEMANDE — On demande deux filles de chambres ainsi que deux filles de salle. Expérience préférée. S'adresser immédiatement à l'Hôtel Chicoutimi, rue Racine, Chicoutimi. 16-7p

Demandez la saucisse "Octo Spécial"